"DIEU ET PATRIE"

C'est dans le recueillement du travail ordonné, discipliné et dirigé que s'élabore l'action féconde.

Maréchal LYAUTEY

LA SURVIVANCE

Onfait du bien non dans la mesure de ce qu'on dit, mais dans la mesure de ce qu'on est.

P. De FOUCAULD

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI LE 17 MARS, 1937 — No. 20

A la Législature Provinciale

MARCHANDS CANADIENS

Vos annonces ont été remarquées!

Nous avons, bien des fois, souligné à nos compatriotes que pour des raisons multiples ils avaient le devoir d'encourager nos professionnels et nos hommes d'affaires en leur donnant toujours la préférence. Le peuple, en général, a des devoirs et nos hommes d'affaires aussi. C'est à ce prix seulement que nous créerons la bonne entente qui assurera notre survivance. Nos hommes d'affaires doivent surveiller la qualité de leur marchandise et les prix de ventes. La qualité ne doit pas être inférieure et le prix de vente plus élevé que les maisons qui nous sont étrangères. Un certain marchand se plaignait que ses compatriotes ne l'encourageaient pas et il critiquait les nôtres à tout propos pour ce manque de solidarité nationale. Une enquête secrète fut faite parmi ses quelques clients canadiens-français et il fut clairement prouvé que les prix étaient de 10 à 12% plus élevé qu'ailleurs.

Bien que certains crient au patriotisme à tout propos, ce mot ne doit certainement pas servir à exploiter un nombre de patriotes convaincus qui sont décidés à encourager les nôtres. Nous disons: "chose égale, les nôtres doivent avoir la préférence." La question de la qualité et des prix est le problème de l'homme qui veut demeurer en affaires et augmenter son commerce. Il doit trouver les produits à bon compte tout en ne négligeant pas la qualité. D'ailleurs, toutes les nationalités exigent une concurrence des prix. Nous ne demandons donc rien de nouveau à nos marchands.

Il y a aussi le type de marchand qui voudrait s'accaparer tout notre commerce et donner le moins possible en retour pour aider à ses compatriotes. C'est l'homme qui dit: "Moi, je ne peux pas me mêler de questions nationales. Ca nuirait à mon commerce!" D'abord, le prétexte est ridicule. Tous les marchands des autres nationalités appartiennent à leurs associations sans que personne ne leur en fasse un crime. En parlant ainsi on accuse les autres nationalités d'étroitesse d'esprit qui n'existe pas chez eux, à part quelques rares exceptions. Dans la majorité des cas, un marchand parlera de la sorte, soit par lâcheté, soit par paresse. Un marchand qui parlerait de la sorte n'aurait pas le droit de critiquer ceux des nôtres qui ne l'encourageraient pas. Le marchand, de par sa position, exerce une influence dans sa paroisse. Sans faire preuve de bravade, un mot habilement placé ici et là peut faire beaucoup pour appuyer le travail de ceux qui sont toujours en avant et qui reçoivent les coups.

Si chaque marchand voulait faire sa petite part envers sa nationalité, il y aurait certainement plus d'encouragement de tous les côtés. Il n'y a qu'un seul moyen d'y parvenir: que chacun fasse sa part. Plusieurs de nos marchands ont commencé à annoncer dans leur journal, la semaine dernière. Nous les félicitons de tout coeur. Déjà, ces annonces ont eu leur répercussion. Le lendemain de la parution de La Survivance, à 16 pages, une certaine maison d'affaires de la ville téléphonait à l'administration pour demander une espace pour un contrat d'un an. Afin de protéger davantage nos marchands locaux, l'administration a répondu poliment qu'il n'y avait plus de place. A une deuxième demande de publier une annonce après Pâques, l'administration répondait que l'espace était louée pour le temps que La Survivance paraitrait comme journal.

C'est là un sacrifice d'argent pour La Survivance. Ses annonces payantes sont sa meilleure source de revenus. Elle a sacrifié un contrat d'un an afin de sauvegarder nos marchands locaux contre une concurence étrangère. Chaque personne qui encourage un marchand lui aide à annoncer dans son journal ...

le carnet universitaire de titoine

En tout premier lieu, Titoine se doit de féliciter M. le Professeur Sonet et ses élèves du superbe effort déployé pour consacrer la réussite de leur pièce et du magnifique succès qui couronna leur oeuvre. "Par un jour de pluie" est une fine pièce interprétée avec finesse par des étudiants de langue anglaise qui n'apprennent le français que depuis peut-être deux ans au plus.

●

M. le ProfesseurDennis Healy, juge au festival edmontonien de drame, a posé à nouveau le problème : " A quand un film français sera-t-il présenté à Edmonton?" Par je ne sais quelque hasard, un film français sera déroulé le 22 ou le 23 courant à l'Université même sous les auspices du cercle local du National Film Society of Canada. Malheureusement le 'Barbier de Séville ne sera joué que pour les membres de ce cercle local.

●

Tous ceux qui s'intéressent à voir la représentation de tels films à Edmonton feraient bien de se retenir une place au sein de cette société l'automne prochain. La saison courante a permis aux membres de voir et d'apprécier un film russe, un film allemand, un film mexicain, un film anglais et des films éducationnels de tout genre.

●

Les copains sont reconnaissants au F. Memorian qui leur fournit mercredi dernier l'occasion de le rencontrer à un agréable thé en la salle-balcon du Collège St-Joseph.

●

Horreurs de la semaine : "Ti-Jos" Villeneuve prit en flagrant délit de vol : le donzième biscuit qu'il empochait littéralement au cours du thé du Frère Memorian!....

Ernest Côté prolongeant la discussion jusqu'à six heures.... Et Lloyd Lévesque, pour sa part, était assis dans son coin et semblait tout absorber d'un air serein de Bouddha.

●

Les ingénieurs commencent à trouver ça "tough" : les examens commencent dans quelques jours. Ils se plaignent bien maintenant; mais allez voir ce qu'ils nous chanteront alors qu'il nous faudra piocher jusqu'au vingt-quatre avril et qu'ils zinzinuleront avec les petits oiseaux pour se moquer de ceux qui doivent travailler jusqu'à la fin d'avril !

●

Des excuses:

Oui! Titoine en doit! Ce n'est qu'en relisant à l'instant l'article qu'il écrivait, la semaine dernière, que Titoine réalisa ce qu'il y avait d'inexact et d'injurieux à l'égard de Georges Fortier. Ce fut au cours de cette semaine-là que Titoine rencontrait Georges dans un corridor et que Georges attira son attention en le souffletant gentiment, comme c'est d'ailleurs souvent sa coutume avec ses amis. Mille excuses et sans rancune, alors, Georges, de la note de la semaine passée?

ADRESSE EN ANGLAIS

Lue par Mgr Nelligan

C'est Monsignor Léo Nelligan, vicaire-général de l'Archevêque qui a lu à Son Excellence Mgr Macdonald, jeudi soir, à la cathédrale, l'adresse au nom du clergé de langue anglaise.

Après avoir parlé de la maladie de Son Exc. Mgr O'Leary, a dit: Le Saint-Siège a décidé, dans sa sollicitude que Son Exc. Mgr l'Archevêque devrait avoir un coadjuteur." "Nous n'avons pas besoin, a-t-il ajouté en s'adressant à Mgr Macdonald, de vous assurer ce soir que nos coeurs étaient émus de joie lorsque la décision de Rome nous fut connue".

Mgr Nelligan fit alors l'éloge des qualités de coeur et d'esprit de Son Excellence l'Archevêque-coadjuteur. Il a rappelé quelque peu la vie sacerdotale et épiscopale de Mgr MacDonald et l'a enfin assuré de toute la coopération de ses prêtres de langue anglaise.

compatriotes comprennent leur rôle et font leur part. Il y a là un cercle qui peut être très pro...

A L'INSTALLATION DE MGR H. MacDONALD



Cette photographie représente les évêques qui ont assisté à l'installation de Son Exc. Mgr H. MacDonald, comme archevêque-coadjuteur de Son Exc. Mgr O'Leary. De gauche à droite, assis: Son Exc. Mgr MacDonald, Son Exc. Mgr O'Leary, Son Exc. Mgr Duke, archevêque de Vancouver; Debout: Son Exc. Mgr Johnson, évêque de Nelson; Son Exc. Mgr Murray, évêque de Saskatoon; Son Exc. Mgr Carroll, évêque de Calgary; Son Exc. Mgr Ladyka, de Winnipeg; l'abbé mitré Gertkin, de Munster, Sask.

Bienvenue à S. Exc. Mgr H. MacDonald

Son Excellence Mgr John Hugh MacDonald, archevêque de Mocisso et archevêque-coadjuteur de Son Excellence Mgr O'Leary est arrivé mercredi, le 10 mars. Tout un archidiocèse représenté par ses plus hautes personnalités religieuses et civiles l'a reçu avec les plus vives manifestations de confiance et d'affection.

Nous avons reconnu celui qui a, l'été dernier, annoncé chez nous la vérité et prêché la parole de Dieu en administrant le sacrement de la Confirmation, et nous avons surtout reconnu celui à qui le Saint-Esprit, au jour de son sacre, a insufflé un sentiment de paternité spirituelle qui ne ressemble en rien aux sentiments passagers et éphémères de ce monde. La paternité spirituelle, voilà bien le mot qui résume le mieux l'opinion que tout notre peuple se fait de tout Evêque. Et c'est pourquoi le coeur du nouvel archevêque qui a manifesté plusieurs fois dans ses paroles et dans ses actes de si excellents sentiments de charité et de coopération, ne nous est pas apparu comme étant celui d'un homme, mais comme le disait de saint Paul, saint Jean Chrysostôme : le coeur même du Christ : Cor Pauli cor erat Christi : tellement uni aux âmes qu'il s'échappe, pour ainsi dire de lui-même et ne vit qu'en elles, souffrant de toutes leurs souffrances, ému de tous leurs dangers".

Notre esprit de foi et notre discipline religieuse s'élèvant maintenant au-dessus de tous les sentiments si nobles soient-ils, unt vu par-dessus tout, celui que notre Saint-Père le Pape Pie XI, l'hiérarque suprême, a envoyé chez nous, investi de la plénitude sacerdotale dont la nature-même consiste à exercer une double autorité sur le corps réel et sur le corps mystique de Jésus-Christ.

En ce qui est du corps réel du Christ, c'est-à-dire l'hostie eucharistique, l'attribut propre et distinctif de l'épiscopat, c'est de pourvoir à la perpétuation du sacrifice, du sacerdoce. Or, cette propriété insigne de la fécondité génératrice, elle a passé dans l'âme de Son Exc. Mgr J.-Hugh MacDonald, lors de sa consécration épiscopale; elle s'est exercée sur le siège épiscopal de Victoria, et elle continuera à donner à cet archidiocèse des prêtres selon le coeur de Dieu, et selon les besoins des diverses populations qui le composent. Même dans l'exercice de son pouvoir d'ordre, nous savons qu'il montrera son esprit catholique en se faisant comme le grand apôtre saint Paul "Grecs, avec les Grecs, Gentils, avec les Gentils".

Et quand à l'autorité que Son Excellence Mgr MacDonald devra exercer sur le corps mystique du Christ, c'est-à-dire sur le peuple fidèle, nous y voyons une double attribution et distinction.

La première distinction se rattache à son titre même d'archevêque de Mocisso. C'est comme on le sait une tradition fidèlement conservée dans l'Eglise qu'elle maintient invariablement ses droits sur toutes les cités, et les provinces où sa hiérarchie a été autrefois établie. Aucun triomphe du mal n'est définitif à ses yeux et dans les sentiments qu'elle a de ses destinées immortelles, 12 ou 15 siècles d'invasion et de barbarie ne la déconcertent pas. Mocisso en Egypte, était autrefois un évêché florissant et l'histoire rapporte même qu'un évêque de Mocisso, figura avec honneur dans un concile de Jérusalem. Qui sait si Dieu ne se retournera pas avec un oeil de miséricorde et de pardon vers les peuples infortunés de ces chrétientés ;et qui sait encore, s'il n'en...

prophétiques de Joël, que l'Eglise en se retirant de ces contrées, "laisse ainsi derrière elle la bénédiction", afin qu'au jour marqué par les décrets d'en haut, on y offre de nouveau "la libation et le sacrifice au Seigneur notre Dieu".

Son Excellence Mgr Hugh MacDonald, garde sur l'Eglise de Mocisso, sur laquelle règne près de 1,000 ans d'infidélité, ce que le droit ecclésiastique nomme toujours d'après le Bullaire de Benoît XIV, la cathédralité habituelle. C'est pourquoi Son Excellence Mgr O'Leary qui garde la cathédralité d'Edmonton, avait raison de souhaiter la bienvenue à son coadjuteur, à celui qui a la cathédralité de Mocisso, en lui disant : "Je vous souhaite la bienvenue comme à un frère".

Envoyer de loin, à son épouse captive, le tribut de sa prière, et les voeux de son coeur, est donc la première distinction et le premier attribut de l'autorité que Son Excellence Mgr l'Archevêque de Mocisso, et coadjuteur d'Edmonton devra exercer sur le corps mystique du Christ.

Quoiqu'il en soit, le chef suprême spirituel, qui a la sollicitude de toutes les Eglises, sait toujours utiliser ces pasteurs dont les cathédralités actuellement nominales ont autrefois donné tant de gloire à l'Eglise. Pour ne parler que du territoire de cette province d'Edmonton combien nos vénérables vicaires apostoliques et évêques en particulier ont su faire bénéficier l'Eglise de leurs travaux apostoliques. A diverses reprises en effet, les Eglises dépendantes aujourd'hui de l'Eglise métropolitaine d'Edmonton ont vu leurs pontifes profiter d'une assistance que l'immense étendue de leurs territoires et la diversité de moeurs, de coutumes et de langues de leurs populations leur rendaient grandement précieuse.

Nous aimons par exemple à suivre encore à travers cette province ecclésiastique d'Edmonton, durant les dernières années du vénérable serviteur de Dieu, Vital Justin Grandin, O.M.I., les pas de l'Evêque de Pogla, Mgr Emile Legal, Oblat de Marie Immaculée, plus tard son successeur. Les populations du Vicariat apostolique de Grouard conservent toujours avec vénération la mémoire de l'évêque d'Arcadiopolis, Mgr Célestin Joussard. Il fut pendant de nombreuses années le coadjuteur et le collaborateur du patriarche de l'Apostolat, Mgr Emile Grouard, et les historiographes de ce vicariat apostolique pourront facilement signaler comment le brillant et actif évêque de Zerta, S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., était digne d'assister ces deux géants de l'apostolat catholique chez nous, et de leur succéder, en portant à son tour le fardeau et l'honneur de leurs responsabilités et mérites communs. Et pendant que dans le Vicariat apostolique du Mackenzie, le quasi doyen des évêques missionnaires du monde, Son Excellence Mgr l'évêque d'Adramyte, offre à l'admiration du monde catholique l'une des plus belles épopées missionnaires, nous constatons à ses côtés l'existence, les sacrifices inouïs et les travaux apostoliques de son coadjuteur, Son Exc. Mgr l'évêque de Thmuis, Mgr Fallaize, O.M.I.

En sommes le pasteur suprême de l'Eglise n'a toujours nommé ces pasteurs qu'en vue de besoins à satisfaire de services à requérir, de soulagements et de concours à procurer, de mérites à glorifier et d'éventualités à prévenir.

(suite page 7)

Vendredi 12 mars

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1936-37

Vendredi, l'honorable trésorier provincial, M. Solon Low a présenté à la législature, son premier rapport financier pour l'année 1936-1937, et a fait connaître les plans du gouvernement pour la prochaine année financière 1937-1938. Nous donnons ci-dessous, le texte intégral du discours de l'honorable secrétaire provincial, tel que traduit par nos services de rédaction.

En me levant pour seconder la proposition qui est maintenant devant cette assemblée, je tiens non seulement à reconnaître l'honneur qui m'a été conférée lors de ma nomination comme trésorier provincial, mais aussi les lourdes responsabilités de cette charge. Je placerai maintenant devant la législature tous les faits qui se rapportent au côté financier de l'administration gouvernementale. Je serai aussi bref que possible tout en fournissant les informations nécessaires sur les rapports financiers, et tout particulièrement sur les estimés budgétaires de la prochaine année.

Résumé des conditions

Avant de parler des rapports financiers, je tiens à donner un bref résumé des conditions de cette province, et aussi à expliquer certaines activités gouvernementales auxquelles le rapport fait allusion et qui seront exposées aux cours de mon discours.

(suite page 2)

NOUVELLES DU LAC STE-ANNE

LAC STE-ANNE.— L'hiver est bien avancé, et l'été s'approche. Aussi le Directeur du pèlerinage commence-t-il à se demander ce qu'il pourra bien faire cet été. L' "Happy Pilgrim" est passé! Grâce à lui la pro-basilique est achevée. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. Il y a surtout une chose commencée, et que j'aimerais voir terminée, au plus tard, pour l'été 1939. Je veux parler des stations du chemin de croix projeté. Or, sur 14 stations, cinq seulement sont construites. Mais, direz-vous, pourquoi vouloir le terminer en 1939? C'est que l'année 1939 sera l'année cinquantenaire de nos pèlerinages à la Bonne sainte Anne, au Lac de son nom. Heureuse circonstance!!! J'ai déjà mentionné, il y a quelques années, que j'aimerais voir chaque paroisse d'Edmonton, et des environs, se faire un honneur d'être marraine d'une Station. Chaque station me coûte $100.00, au moins. Cet été, j'espère en bâtir 3. Morinville, Legal et la Rivière-qui-Barra, qui ont largement contribué jusqu'à ce jour, et même dépassé cet objectif, seront les premières à l'honneur. J'espère que d'autres paroisses voudront bientôt suivre leur exemple. Déjà quelques-unes approchent de l'objectif. Villeneuve l'atteindra avant longtemps, et St-Charles n'a pas dit son dernier mot.

Aujourd'hui, il me fait plaisir de vous annoncer que la Rivière-qui-Barre continue à se montrer généreuse. Bravo! la Rivière-qui-Barre. Mme Cyre, présidente des zélatrices de Ste-Anne du Lac, vient de m'envoyer $17.00, fruits de parties de cartes, et m'annonce que ce n'est que le commencement. Combien d'autres zélatrices, sans nuire à leur paroisse, pourraient en faire autant, et qui sait, peut-être même mieux. Il est évident que ce n'est qu'une affaire de bonne volonté, ou plutôt, il s'agit d'y penser, car la bonne volonté ne manque pas. Plusieurs paroisses n'ont pas encore de présidente et vice-présidente zélatrice du pèlerinage. Qu'attend-on? Allons de l'avant et poussons-nous un peu pour glorifier la Bonne Sainte Anne.

Le quêteux de Ste-Anne

P.S.—J'aimerais continuer cet article, je voudrais vous donner connaissance de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de la Bonne Sainte Anne. Mais, je crains que le rédacteur de " La Survivance " ne trouve à redire à la longueur de mon article. Aussi, au revoir! en attendant de vos nouvelles.

JUGE LE MEILLEUR ACTEUR

M. G. BARIL

Le festival dramatique d'Edmonton s'est terminé mercredi dernier.

Notre compatriote, M. Gérard Baril, qui, avec Mme Georges Lambert, joua avec tant de maîtrise, un bijou de pièce intitulée "Séparation" eut l'honneur d'être proclamé le meilleur acteur du festival et reçut une médaille décernée à cet effet.

Mlle Marguerite Clifton fut déclarée la meilleure actrice pour ses deux brillantes interprétations dans "Mansions" et "The Slave with two faces".

Le trophée fut remporté par les acteurs du cercle "White Circle", avec la pièce intitulée : "The Nursery Maid of Heaven".

L'année dernière, ce même trophée était remporté par les acteurs du cercle Molière, qui avaient interprété le deuxième acte de la pièce : "Les Rantzau".

Nous félicitons M. Gérard Baril de son succès que les juges du festival lui ont reconnu. Nous félicitons aussi Mme Georges Lambert qui a certes contribué à assurer le succès de son partenaire, ainsi que M. Alphonse Hervieux, directeur de la pièce.

ENVOLEE DE 4000 MILLES

DANS LE NORD

S. E. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., est parti de l'aérodrome de Cooking Lake, dans un avion piloté par Louis Bisson, pour accomplir un voyage de 4,000 milles dans les Missions de son immense vicariat. C'est un nouvel avion que Mgr Breynat a acheté dans l'Est et que M. Louis Bisson a conduit jusqu'à Cooking Lake.

Mgr Breynat se rendra jusqu'à Aklavik, soit une distance de 1,700 milles, en faisant de nombreux arrêts au cours de cette envolée. D'Aklavik, Mgr Breynat et son courageux pilote reviendront vers le sud avant de couvrir les territoires s'étendant de Great Bear Lake jusqu'à Coppermine, sur la côte arctique. Ce voya...

Discours sur le Budget Provincial

(Suite de la page 1)

Agriculture

D'après les rapports du Bureau fédéral de la statistique, on note avec satisfaction, que au cours de décembre 1936, pour la première fois depuis 1926, les prix des produits agricoles ont rencontré les coûts de production et balancé avec les prix de détail.

D'après le Bureau de la Statistique, il ressort qu'en décembre 1926, les produits agricoles n'atteignaient dans le gros, que 82.4% de leur valeur, tandis que les prix de détail et les coûts des services atteignaient de leur cote 81.8%. En 1932, le prix des produits agricoles était de 48.4% dans le gros, tandis que le prix de détail et les coûts de services étaient de 81.4%. Il n'y avait plus d'équilibre entre le coût de production et les prix de détail et des services. Quoi qu'il en soit de l'amélioration actuelle dans les prix des produits agricoles, le marché plus élevé dans les prix des grains, n'a pas matériellement augmenté la production de nouvelles richesses.

La valeur des récoltes

La valeur totale de toutes les récoltes se chiffre par $22,935,000 comparativement à $93,717,000 pour l'année précédente, soit une majoration de $5,268,000. Un peu plus que 7,300,000 acres ont été semés en blé; la moyenne de rendement par acre est de 9.1 boisseaux, qui est presque la moitié de la moyenne de rendement sur une période de 10 ans. Je crois que vous serez intéressés à savoir qu'en 1910, la valeur de la production du blé en Alberta se chiffrait par $6,254,000; en 1920, par $126,861,000; en 1925, par $116,735,000; en 1928, par $128,511,000. En 1932, nous constatons que la valeur de la production du blé a atteint le bas niveau de $44,280,000; en 1935, elle était de $62,220,000 comparée à $58,290,000 en 1936.

Basée sur le rendement moyen établi sur une période de 10 années, la valeur de la récolte de l'année dernière aurait dû se chiffrer par $108,000,000. La valeur des produits laitiers se chiffrait par $15,521,000, soit une augmentation de $1,268,800 sur celle de 1935.

L'industrie laitière, dans la province, a fait des gains substantiels dans toutes les branches durant 1936. La production du beurre de crèmerie a augmenté de 10 pour cent, se totalisant par 25,375,000 livres, comparés à 23,094,000 livres en 1935.

Le fromage

La production du fromage s'élevait à 1,445,000 livres — une majoration de six pour cent sur l'année précédente. Les prix montrent aussi une majoration sur ceux de l'année dernière.

L'industrie de l'élevage

La valeur du bétail vendu se totalise par $34,437,000 comparativement à $28,272,000 en 1935. La valeur totale de la production agricole se chiffrait par $157,332,520, soit une majoration d'environ $14,000,000 sur le chiffre de 1935. Et j'ai raison d'espérer que les prix pour les produits agricoles subiront une hausse notable dans le cours de l'année.

L'industrie du sucre de betterave

Grâce à l'établissement d'une raffinerie du sucre de betterave à Picture Butte, l'ensemencement de la betterave a augmenté de 19,000 acres, l'année dernière. La saison de plantation fut généralement favorable. Malheureusement, la sécheresse fit son apparition au mois de juin et diminua beaucoup la production de la betterave; mais la récolte fut la meilleure jamais obtenue dans la province au point de vue du pourcentage de sucre contenu dans les betteraves.

Les acres de betteraves récoltées se totalisait par 18,351, soit une augmentation de 4,322 acres. Plus de 206,000 tonnes de betteraves ont été délivrées aux manufactures de Picture Butte et de Raymond. La production du sucre s'est élevée à 65,096,000 livres, une augmentation de 20,645,000 sur la production de 1935. Le paiement initial fait aux fermiers se chiffrait par $5.65 la tonne et l'on croit que les autres paiements à faire augmenteront le prix d'une tonne à $6.24, soit un prix moyen de $69. par acre.

Je voudrais souligner la valeur de cette industrie pour la province en général et particulièrement pour les districts situés près des rafineries susdites. Durant l'année qui vient de s'écouler, 1,100 fermiers, 1,800 auxiliaires et 575 employés temporaires furent occupés à la production de la betterave. Environ $1,300,000 seront payés aux producteurs, $200,000 pour frais de transport et $300,000 pour matériel et un montant égal pour le paiement des salaires.

Le développement de cette industrie a considérablement contribué à la stabilité du sud de l'Alberta durant les 10 dernières années.

Les ressources naturelles

Me référant maintenant aux ressources naturelles de cette province, je voudrais rappeler à cette Chambre les remarques de mon prédécesseur lorsqu'il présenta son budget l'année dernière. Il déclara que la politique inaugurée par le gouvernement produirait un intense développement des ressources naturelles de la province. Les mesures prises à cette époque pour développer les dépôts de sel et les sables bitumineux du Nord sont maintenant au point ; et, cette année, nous avons toutes les raisons de croire que le sel produit en Alberta sera mis sur le marché et que l'utilisation des sables bitumineux de McMurray deviendra un fait accompli.

A l'heure actuelle, il se fait de nombreux forages pour localiser des nappes souterraines de produits pétrolifères. Les récentes découvertes d'huile brute peuvent être considérées comme un résultat direct de la politique du gouvernement d'encourager le développement de nos ressources.

Durant l'année 1936, on a évalué la production de l'huile brute à 1,320,442 barils, évalués à $2,915,380.

La vente du charbon a rapporté $14,720,000, comparativement à $13,946,000 l'année précédente.

Plus de 5,000,000 de livres de poisson, soit une majoration de 25 pour cent sur le total de l'année précédente, ont été vendus en 1936. Cette industrie a rapporté $314,000.

L'industrie du bois

L'industrie du bois a aussi accusé durant 1936 une augmentation notable dans la production et une amélioration dans les prix.

La production s'évalue à 75,000,000 de pieds et a rapporté $980,000, une augmentation de 20,000,000 de pieds sur la production de 1935 et de $360,000.

La valeur totale de la production provenant de nos ressources naturelles se chiffrait par $18,930,000 alors qu'en 1935 elle se chiffrait par $18,098,000.

Entreprises financières du gouvernement

Je vais maintenant vous parler de certaines initiatives financières du gouvernement.

La loi du crédit coopératif rural de l'Alberta :

Durant l'année terminée le 31 décembre 1936, les prêts octroyés aux membres des sociétés coopératives de crédit comprises dans l' "Alberta Rural Credit Corporation" se chiffraient par $83,408 et les recouvrements par $245,035. L'intérêt ajouté durant l'année fut de $113,273, laissant une balance courante de $1,626,152, garantie par la province.

Le gouvernement a garanti les prêts octroyés en 1931 jusqu'au 31 décembre 1936, s'élevant à $229,408 dont $151,936 ont été remis, par les paiements suivants : Garanties totales : $229,408; à déduire : rajustements d'intérêts divers, $659., et paiements de $151,276 provenant de la réserve de l' "Alberta Rural Credit Corporation", laissant un solde dû au trésorier provincial de $77,471.

Dans le montant de $151,276 recouvré de la réserve de la corporation, on doit inclure les paiements faits par les membres au montant de $10,841, dont $6,910 furent collectés durant l'année terminée le 31 décembre 1936.

Tout l'intérêt dû au 31 mars 1936, s'élevant à $10,403 a été payé au trésorier provincial à même le fonds de réserve de la corporation.

De nouvelles sociétés n'ont pas pris naissance et le gouvernement maintiendra sa politique de restriction dans les prêts.

Les prêts octroyés aux membres des sociétés de sucre de betterave, se totalisèrent par $59,010. Ces prêts ont été remboursés à l'exception d'une somme de $369., qui sera remboursée sous peu.

Les recouvrements sur les prêts octroyés aux membres des sociétés en liquidation au 31 décembre 1936 se chiffraient par $16,504, dont $8,224 furent collectés durant 1936. Ces sociétés n'ont pas reçu de nouveaux prêts.

Le capital payé des corporations se chiffrait, au 31 décembre 1936 par $307,160 et le fonds de réserve par $25,013, un total de $332,174. Le capital et le fonds de réserve constituent une réserve pour les prêts courants d'une valeur de $1,626,152 octroyés aux sociétés comprises comme membres de l' "Alberta Rural Credit Corporation".

La loi de garantie des associations coopératives de vente

Durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1936, le passif du gouvernement sous sa garantie fut réduit de $24,065 et d'autres paiements faits entre le 31 mars et le 31 décembre 1936 ont réduit ce passif à $15,532.

Les garanties initiales, faites en faveur des coopératives laitières en 1929 se totalisaient par $414,560 et il est consolant de rapporter que la dette assumée par la province, en vertu de ses garanties, a été réduite à $211,571 au 31 janvier 1937. Le gouvernement détient des sécurités hypothécaires sur les immenbles de ces coopératives.

L' "Alberta Wheat Pool"

L' "Alberta Wheat Pool" a fait un paiement d'avance sur le paiement annuel dû en vertu de l'entente entre le Wheat Pool et le gouvernement.

Le paiement de $453,025 normalement dû le 1er septembre, a été fait le 1er août.

Une autre somme de $59,600 a été reçue par la province le 23 septembre.

La situation financière de l'Alberta Wheat Pool à la fin de son année financière terminée le 15 juillet 1936, montre un surplus à l'actif au delà $4,700,000. Durant l'année le Wheat Pool a réduit de $250,000 l'emprunt contracté chez les banques pour son terminus de Vancouver.

Les estimés budgétaires

M. Low a bubgété pour un surplus au compte du revenu, se chiffrant par $1,965,570, en augmentant la taxe sur les corporations, laquelle rapporterait un revenu additionnel de $559,157, et en réduisant de 50 pour cent le taux d'intérêt sur les paiements à effectuer.

Les revenus du compte du revenu sont estimés à $18,945,928 et sur le compte du capital à $1,220,657, soit un total de $20,166,585.

Les dépenses portées au compte du revenu sont évaluées à $16,980,658 et au compte du capital à $3,248,743. Ces sommes ajoutées à celle qui servira au rachat des certificats d'épargne feront un total de $21,394,400.

Le budget se bouclera donc par un déficit général au compte du revenu et du capital de $1,227,815. Ce déficit sera peut-être réduit grâce à une politique d'économies pratiquée dans les différents ministères.

Durant l'année fiscale 1936-37, le surplus au compte du revenu avait été estimé à $34,222, ou un déficit de $265,777 après avoir tenu compte du déficit du réseau téléphonique de la province. En additionnant les comptes du capital et du revenu, le déficit probable pour l'année fiscale 1936-37 se chiffrait ar $2,549,044.

On arrive au surplus tel que prévu en consacrant pour le paiement des intérêts une somme de $2,487,087, montant moindre que celui de l'année dernière. Cela résulte du fait que le gouvernement s'en tient aux termes de son ordre en conseil, lequel réduit les taux d'intérêt à une moyenne de 2½ pour cent, malgré la décision de la cour suprême qui a déclaré invalide la loi relative à la réduction du taux d'intérêt. Le montant qui doit être voté pour le paiement des intérêts sur la dette publique se chiffre par $4,117,897.

Effectuant une autre épargne, le ministre a annoncé que pas un sou placé au fonds d'amortissement de la dette publique. Cette épargne rapportera $713,453.

La somme de $2,161,435 sera votée pour fins de secours, soit une augmentation de $663,768 sur le montant voté l'année dernière.

Les dépenses au compte du revenu montrent une diminution nette de $1,585,813. D'autre part, les revenus montrent une augmentation nette de $345,535 sur ceux de l'année précédente.

Au chapitre des dépenses, il y aura $350,000 alloués au département de la santé publique. Cette somme comprend un item de $195,000 pour des paiements additionnels faits en vertu de la loi des Allocations aux mères ; un second item de $25,000 pour la construction de trois nouvelles unités sanitaires et un troisième de $55,000 pour l'hospitalisation des tuberculeux.

Les estimés consacrent une somme de $350,000 pour l'entretien des voies publiques et des ponts et une appropriation de $50,000 pour l'administration de la loi du Crédit de l'Alberta et de l' "Import-export Marketting Bureau".

Au compte du capital, il y a une augmentation de $469,000 qui seront appliqués à la construction du réseau routier principal.

Le gouvernement fera aussi voter une somme de $200,000 pour la construction d'une nouvelle aile, à l'institut de Oliver et $25,000 pour une nouvelle infirmerie à l'école de Red Deer.

Les allocations aux fermiers dans le besoin se chiffreront par $681,745, une diminution de $240,000 sur le montant voté l'année dernière.

Enfin, le gouvernement consacrera une somme de $1,000,000 au rachat des certificats d'épargnes de l'Alberta.

Les banques, les chemins de fer, les compagnies d'assurance sont fortement taxés

En augmentant les taux actuels des taxes, le gouvernement provincial compte sur une augmentation de revenus se chiffrant par $1,432,095 pour l'année fiscale 1937-68.

On estime que les revenus diminueront de $1,086,560, laissant un revenu net de $345,000.

Afin d'empêcher une trop grande diminution de revenus, le gouvernement augmentera les taxes des banques de $80,000 à $220,000; celles des chemins de fer de $340,000 à $464,000; celles des compagnies d'assurances de $280,000 à $360,000. De diverses compagnies, le gouvernement soutirera $260,000 au lieu de $130,000.

Grâce à une augmentation anticipée des ventes, la commission des liqueurs de l'Alberta compteront sur un revenu augmenté de $300,000.

La loi de l'impôt sur le revenu ne subira pas de changements.

De la taxe de deux pour cent, imposée sur les ventes de détail, la province s'attend de percevoir $450,000.

M. Low a déclaré que dans la loi amendant la loi de taxe de vente, on pourra lire la liste des articles qui échapperont à l'imposition de la taxe.

Les autres sources de revenus provenant des taxes sont : la taxe sur les amusements; la taxe sur les paris mutuels; la taxe sur le réseau téléphonique de l'Alberta. La vente des licences d'automobiles rapporterait $1,541,000 et la taxe sur la gazoline $2,350,000.

M. MAYNARD DENONCE LES ABUS DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Jeudi, le 11 mars

Dans un solide discours, l'hon M. L. Maynard, dénonce les institutions financières

L'hon. M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales, a posé un ultimatum aux intérêts financiers, en parlant sur le débat du discours du trône. Il a déclaré que le gouvernement ferait tout son possible pour secourir les citoyens accablés par les dettes, "à moins que les institutions financières ouvrent leurs livres à l'inspection du gouvernement et montrent une preuve réelle de leur impossibilité à faire face aux pertes occasionnées".

M. Maynard dit qu'il doutait de la possibilité d'une telle preuve, déclarant que certaines compagnies de trust avaient payé des dividendes allant jusqu'à 17 pour cent l'année dernière. Il déclara que le gouvernement avait ouvert ses livres pour être inspectés par les intérêts financiers afin de faire voir qu'une coupure de l'intérêt était nécessaire. C'était au tour des intérêts financiers d'agir d'une façon identique.

Il critiqua sévèrement la propagande qui se faisait par les financiers contre la législation des dettes en Alberta.

Le point saillant de cette propagande, dit M. Maynard, était la déclaration du président d'une compagnie d'assurance de Montréal, qui a déclaré que les "démagogues devraient être conduits dehors et tirés". M. Maynard dit que le président avait laissé clairement entendre que les "démagogues" étaient les législateurs de l'Alberta qui se sont efforcés de soulager une population écrasée de dettes.

M. Maynard dit qu'il ne se reprochait rien de la part qu'il a prise dans l'établissement des certificats de prospérité. Alors que les ministres refusèrent d'accepter des certificats dans leurs enveloppes de paie, il paya personnellement $1,200 de son propre argent pour racheter des certificats qui lui furent envoyés.

S'il avait été un politicien, dit M. Maynard, il aurait échangé ces certificats chez le trésorier provincial. Au contraire, il les dépensa pour les garder en circulation.

Faisant allusion aux déclarations faites en certains endroits à l'effet que le premier ministre Aberhart n'avait pas la confiance du peuple et devrait résigner, M. Maynard dit qu'il ne connaissait pas de gouvernement au Canada qui avait la confiance de toute la population.

Quant au fait de placer un candidat du gouvernement sur les rangs dans la récente élection de Grouard, M. Maynard dit que la population elle-même avait décidé qu'elle essaierait d'élire un député ministériel après en avoir eu un qui a siégé dans l'opposition pendant plusieurs années. Si la population voulait essayer d'élire un député ministériel, c'était leur affaire. "Je suis allé dans ce comté pour relever le défi de M. Tremblay, alors que la politique administrative du gouvernement était directement attaquée", dit M. Maynard.

L'une des principales critiques lancées par l'opposition contre l'administration du gouvernement, avait trait à l'administration des secours dans cette province, dit M. Maynard. On a dit à la population que le coût des secours avait augmenté, ainsi que le nombre des secourus, grâce à l'administration du gouvernement crédit social.

M. Maynard dit qu'au mois d'avril 1933, il y avait 12,980 familles où 61,000 personnes étaient secourues dans la province. Au mois de décembre 1936, on ne comptait que 54,000 assistés. En Saskatchewan, les secours montèrent de 125,000 à 154,000. Au Manitoba, le nombre des secourus a diminué de 76,000 à 53,000. Ces chiffres proviennent de la commission nationale de l'emploiement et du chômage.

Toute critique relative à l'augmentation du chômage dans cette province, augmentation attribuée à la politique du gouvernement créditiste, n'est que de la propagande, dit M. Maynard.

M. Maynard, dit ensuite que le personnel engagé dans le département de l'administration du chômage se chiffrait par 57 en 1935, par 66 au mois de mars 1936 et par 126 à la fin du mois de décembre 1936. L'augmentation du personnel a été nécessaire, vu la somme d'informations statistiques demandées par les autorités fédérales. Malgré tous les obstacles, le coût moyen de l'administration du chômage dans cette province a baissé de 3.01 en 1935 à 2.89 en 1936. C'est certainement un bon point en faveur de ce département.

"Mais le chef libéral, quand il eut cette information, se leva en Chambre et critiqua le gouvernement pour le coût des secours", dit M. Maynard.

Le problème des dettes

Parlant du problème des dettes, M. Maynard dit que la législation passée à cet effet était nécessaire. En 1936, le gouvernement de ce temps avait jugé nécessaire d'adopter des lois qui empêcheraient les saisies. Au mois d'août dernier, le gouvernement actuel avait jugé d'aller plus loin.

A cause de l'accumulation des intérêts, les fermiers ne pouvaient honorer leurs engagements. "Les gens de cette province veulent payer leurs dettes et ils veulent être placés sur une base où ils pourront payer", dit le ministre.

Les politiciens, les journaux, les intérêts financiers ont été les facteurs de la propagande contre la législation de la réduction des dettes. Il cita des faits à l'appui de ses affirmations.

Un peu plus loin, il cita un extrait du "Financial Post" qui disait que les dividendes payés en janvier avaient atteint un niveau record. Alors, pouvons-nous croire, ajouta M. Maynard, que les banques, les trusts, les compagnies d'assurance, etc., par l'application de la loi de la réduction des dettes seraient conduits à la banqueroute?

Réponses aux questions

Les ministres n'ont pas reçu de certificats comme salaire

Les ministres du cabinet Aberhart n'ont pas reçu de certificats de prospérité de l'Alberta comme salaire, lit-on dans un rapport déposé à la Chambre par l'hon Solon Low, trésorier provincial. Cette question avait été posée par M. Van Allen, à la session spéciale au mois d'août.

En réponse à des questions posées par D.-N. Duggan, chef conservateur, M. Low répondit que le coût du dessin et de l'impression des certificats dont 500,000 furent imprimés, se chiffrait par $7,875.

La somme de $385. a été versée pour payer le travaill fourni par un commis. L'hon. Lucien Maynard, à cette époque ministre sans portefeuille, et en charge du plan des certificats, a reçu $971. pour payer ses dépenses de voyage et autres dépenses jusqu'au 31 août, mais il ne reçut pas un salaire fixe. (Le premier certificat fut émis le 5 août 1936).

La vente des timbres à l'usage des certificats a rapporté du 5 au 31 août 1936, la somme de $1,958. Il y avait 606 vendeurs de timbres dans la province.

Le gouvernement fédéral n'a pas été consulté au sujet de la légalité des certificats.

Fin du débat sur le discours du trône

Le débat sur le discours du trône s'est terminé à 5h. 30, jeudi dernier. La Chambre a adopté à l'unanimité l'adresse en réponse au discours du trône. Le débat a duré 8 jours et 21 orateurs se sont fait entendre.

M. Bowlen critique le budget

Lundi, le 15 mars

Le véritable déficit se chiffrerait par $5,500,000, dit M. Bowlen

M. J.-J. Bowlen, chef libéral, a parlé, le premier, sur le débat du budget. Il a déclaré que le véritable déficit de la province se chiffrerait, à la fin de l'année fiscale 1937-38, par $5,500,000 et non $1,227,000 tel que prévu par l'hon. Solon Low, trésorier provincial.

M. Bowlen dit que les items qui devraient être ajoutés à l'estimé du déficit pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1938 sont : $3,415,000 pour des intérêts et $858,450 pour un fonds d'amortissement. Le budget ne mentionne pas ces deux items.

Le discours du trésorier ne révèle pas la véritable situation financière de la province, dit M. Bowlen. Il montra que le gouvernement crédit social avait imposé un montant de $3,750,000 de taxes l'année dernière et bien que ces taxes n'aient pas rapporté ce qu'on en escomptait, les revenus de la province ont tout de même subi une hausse substantielle.

M. Bowlen dit que la Chambre avait le droit de connaître un peu plus que ce que révèle le budget de M. Low.

Durant la période des neufs mois terminée le 31 décembre 1936, quatre ministères, ceux des affaires municipales, de la trésorerie, des terres et des mines, du commerce et de l'industrie, ont dépensé $890,000 de plus que leurs appropriations et il reste encore à compter les dépenses de trois autres mois.

"Je ne crois pas qu'aucun honorable membre niera que les exemples que j'ai mentionnés démontrent un état sérieux des affaires et, je vous le demande comment ces ministères vont-ils être financés d'ici à la fin de l'année? Seulement par des mandats spéciaux .. et c'est ainsi que vous avez un gouvernement par le cabinet et non par la législature", dit M. Bowlen.

"Pourquoi s'embêter à dépenser tout le temps pris à chaque année si les estimés approuvés par cette Chambre sont si gratuitement dédaignés? demanda M. Bowlen.

M. Low a dit que le gouvernement, en dépit de la hausse des taxes, l'année dernière, augmenterait davantage le fardeau des contribuables jusqu'à concurrence de $1,015,000, dont $450,000 provenant de taxes de vente et le solde de différentes compagnies et corporations et de leur dus de licence payés par les entreprises commerciales et industrielles. Point n'est besoin d'avoir une bien vive imagination pour comprendre que le paiement de ces nouvelles taxes retombera nécessairement sur les épaules du citoyen, dit M. Bowlen.

M. Bowlen rappela les déclarations de M. Aberhart, à savoir que de nouvelles industries sauveraient l'Alberta et faciliteraient l'établissement du Crédit social. Il demanda au gouvernement de citer les noms des nouvelles industries qui sont venues s'implanter en Alberta depuis l'avènement du gouvernement crédit social. Il y a, admit M. Bowlen, l'effort de Mme Edith Rogers, créditiste de Ponoka, pour établir un moulin à laine, dont elle serait la présidente.

M. Bowlen a critiqué le gouvernement de s'être dispensé des inspecteurs des baux de paturage.

Ces hommes, dit-il, étaient le seul bien qui reliait les éleveurs et le ministère des terres et des mines.

M. Bowlen tourna en ridicule les accusations du Dr J.-L. Robinson, créditiste de Medicine Hat, à l'effet que le parti libéral était divisé.

"Si l'honorable député daignait abaisser les yeux sur son propre parti, il verrait que la véritable division et la dissension règnent parmi les partisans du gouvernement. Le parti libéral ne tient pas des caucus jour et nuit, et chaque homme a le droit d'exprimer ses idées personnelles", dit M. Bowlen.

M. Bowlen dit que M. Maynard, ministre des affaires municipales, s'est révélé très habile à escamoter les chiffres dans son exposé de la situation relative au secours. M. Maynard a cité des chiffres tendant à prouver que le fardeau du secours diminuait. Actuellement, dit M. Bowlen, il y a une augmentation de $1,600,000 dans le coût brut des secours à comparer avec le coût de 1935.

LA POLITIQUE DU GOUV. EST APPROUVEE

CALGARY — Le premier ministre Aberhart a annoncé dimanche, à la "Calgary Prophetic Bible Institute", que des résolutions envoyées par tous les groupes de la ligue du Crédit social d'Alberta, montrent qu'elles approuvent la politique du gouvernement.

M. Aberhart admit que le groupe de Red Deer a passé une résolution demandant à M. Aberhart et à ses ministres de résigner s'ils ne pouvaient rien faire. "Ils ne disent pas ce que les ministres devraient faire s'ils résignaient. Je suppose qu'ils éliraient un autre gouvernement."

Déclarant qu'il n'en voulait pas à Red Deer de cette résolution, M. Aberhart ajouta: "la décision serait bien plus facile à prendre si nous recevions un paquet de résolution semblables. Je saurais alors ce que je devrais faire. Cependant, il se peut que j'en recevrai plus d'ici au mois de juin. Je veux bien attendre. Je veux bien laisser cette question entre les mains du peuple."

Il avertit ses partisans qu'il ne désirait pas contrecarrer leurs projets de lois." Nous avons fait tout ce que nous avons pu durant le temps que nous avons eu pour introduire le Crédit social" déclara M. Aberhart. "Si vous désirez quelqu'un d'autre à la tête du mouvement, je m'efforcerai promit-il.

A L'HOTEL MACDONALD

Résumé de l'allocution de M. P.-H. Dunne

Après le souper des prêtres, jeudi soir, le 11 mars, une réception publique eut lieu dans la grande salle de l'hôtel MacDonald, en l'honneur de Son Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur d'Edmonton. M. P.-H. Dunne présidait cette réception à laquelle participait Son Honneur le juge Harvey, au nom du lieutenant-gouverneur, l'honorable William Aberhart et le maire Clarke d'Edmonton.

Dans son allocution, M. Dunne a rappelé l'oeuvre de Son Excellence Mgr O'Leary dans l'archidiocèse d'Edmonton, depuis son arrivé en décembre 1920. "Il nous apparait maintenant évident, dit M. Dunne que le génie organisateur de Son Exc. Mgr O'Leary, se démontre assez par le nombre d'églises qu'il a bâties dans cet archidiocèse et par le nombre de prêtres et de religieuses qu'il y a fait venir de partout, et qu'il a même recrutés dans l'archidiocèse".

"Son Excellence, dans son zèle promoteur du bien de l'Eglise et suivant sa coutume de ne s'épargner aucunement pour l'intérêt de son peuple à toujours voulu demeurer au poste jusqu'à ce que son état de santé l'obligea enfin à se confier au Saint-Père, qui dans sa bonté et sa sagesse lui a envoyé un autre évêque pour partager les charges pastorales et administratives de ce grand archidiocèse".

M. Dunne a souhaité en terminant, la bienvenue à Son Exc. Mgr MacDonald et a enfin invité M. le juge Harvey, l'honorable premier-ministre et le maire Clarke à souhaiter à leur tour la bienvenue à S. Exc Mgr l'Archevêque-coadjuteur d'Edmonton.

L'EMISSION DES LICENCES

EDMONTON.— M. J.-A. McNeil, président de l' Alberta Motor Association a fait un appel en faveur d'une émission moins tardive des licences pour les automobiles. Plusieurs automobilistes ont hâte de se servir de leurs autos, mais ils attendent jusqu'au 1er avril afin de ne pâs acheter la licence temporaire en vigueur jusqu'au 1er avril. M. McNeil voudrait que le gouvernement vende les licences à partir du 20 mars. Le gouvernement retirerait par le fait même des revenus provenant de la taxe sur la gazoline achetée par les automobilistes.

Les licences, pour l'année 1937-39, auront des chiffres noirs sur un fond jaune.

L'IMMIGRATION BRITANNIQUE

OTTAWA.— On apprend que le gouvernement fédéral va considérer sous peu la reprise de l'établissement, par famille, d'immigrants britanniques dans la province de la Saskatchewan. Le ministre de l'immigration, M. Crerar, a reçu la visite de deux représentants d'un influent organisme d'immigration et d'établissements d'immigrants de la Saskatchewan, qui recommandent la reprise de l'immigration familiale britannique sur une grande échelle. M. Crerar a promis de saisir le cabinet de ce projet.

LA TERREUR EN RUSSIE

Des milliers de personnes sont arrêtées

MOSCOU.— Depuis les derniers procès de Moscou, instruits sous des accusations de trahison et de révolution, plusieurs milliers de bolchévistes ont été arrêtés sous les ordres du dictateur Josef Staline.

Il semble toutefois, d'après les renseignements obtenus, que les dépêches envoyées à la presse européenne, de Varsovie et de Cracovie, ont exagéré les événements de Moscou. On dit qu'il existe une grande rivalité entre la presse soviétique et la presse polonaise.

Le représentant de la "United Press" a pu savoir que les arrestations se chiffraient actuellement par plusieurs milliers de personnes à Moscou par une femme dont le mari a été arrêté à la fin de janvier dernier. Cette femme a demandé à voir son mari. On lui remit une carte sur laquelle était indiqué le numéro de la cause de ce dernier. Comme elle attendait pour le voir, elle causa avec une autre dame qui était dans le même cas. Toutes deux comparèrent leur carte, et la différence entre les numéros des deux cartes se chiffrait à plus de trois mille. D'où on peut déduire qu'entre l'arrestation du mari de la première femme et du mari de la deuxième, il y a eu plusieurs milliers d'arrestations.

Il se peut qu'un certain nombre des prisonniers soient relâchés. On a appris que parmi les prisonniers, il y avait trente-huit Allemands. L'ambassade allemande n'a pu obtenir encore aucune information à leur sujet. On aurait voulu savoir si leur procès aura lieu sous peu et quelles seraient les accusations portées contre eux. Les autorités bolchévistes ont simplement informé l'ambassade allemande que quelques-uns des Allemands actuellement écroués seraient libérés sous peu.

On dit que l'industrie produit sensiblement moins depuis les derniers procès. Les contremaîtres et ouvriers refuseraient de se laisser nommer à des charges importantes de crainte d'être arrêtés et fusillés si tout ne va pas très bien. Ces gens craignent d'être accusés d'être sympathiques à Trotsky et d'organiser le sabotage des propriétés de l'Etat.

Il semble que l'on se sert actuellement du nom de "Trotsky" et du "trotskyisme" contre tous ceux qui déplaisent aux chefs du parti communiste.

Toutes les dépêches de la presse sont censurées à Moscou. Un censeur officiel voit les dépêches, mais les représentants des journaux peuvent se défendre et tenter d'expliquer leur cas devant chaque dépêche. Ces représentants savent, d'autre part, que s'ils envoient autre chose que ce qui a passé à la censure, les peines prévues sont sévères.

Un certain nombre de journalistes communiquent les nouvelles à leurs journaux, dans les villes européennes, en utilisant l'interurbain. Il n'y a pas de censure, assure-t-on, pour les conversations téléphoniques. Mais si les nouvelles transmises par téléphone sont considérées fausses par le censeur officiel, lorsque ce dernier reçoit les journaux étrangers, les journalistes peuvent être sévèrement punis.

ETUDES SUR "O CANADA"

LES TROIS-RIVIERES.— A l'occasion du congrès prochain de la Langue française, le préfet des études du séminaire des Trois-Rivières, l'abbé Albert Tessier, vient de demander à tous les élèves de cette maison de faire une étude de l'hymne national O Canada, terre de nos aïeux. L'étude comporte une lecture expliquée, une analyse littéraire et une dissertation d'histoire. Dans son manifeste aux élèves, M. le préfet rappelle que c'est au cours de 1880, l'année du grand congrès national convoqué par la Société St-Jean-Baptiste de Québec que fut lancée l'idée d'un hymne national canadien-français. Le mérite de cette initiative revient à l'abbé Napoléon Caron, professeur au séminaire des Trois-Rivières qui, le 24 janvier 1880, proposait de mettre au concours la composition d'un hymne ou chant national. Cette proposition tombait dans un terrain bien préparé. Mais au lieu d'un concours, qui aurait demandé trop de temps, on chargea deux hommes : Calixa Lavallée et le juge Adolphe Routhier de préparer la musique et le texte du chant désiré. Le président du comité de musique, Ernest Gagnon, originaire de Louiseville, participa également à l'élaboration de ce chant, dont il suggéra le titre : O Canada, terre de nos aïeux. O Canada retentit pour la première fois en public aux fêtes nationales de 1880.

LES ECOLES SEPAREES EN ONTARIO

TORONTO. — L'hon. George-S. Henry, chef de l'opposition conservatrice, a avisé le gouvernement selon les procédures parlementaires, qu'il demandera le rappel de l'amendement adopté à la dernière session à la loi repartissant les taxes des corporations entre les écoles séparées et les écoles protestantes.

UN NOUVEL ORGANISME

En Italie

ROME.— La Chambre des Députés, en Italie, sera remplacée d'ici à deux mois par un Chambre Corporative. C'est ce qui a été annoncé ces jours derniers, par le Grand Conseil fasciste. La Chambre des Députés italienne existe depuis 1848.

La Chambre actuelle comprend 400 députés élus pour 5 ans. Ces représentants sont nommés par le peuple, mais choisis ensuite par le grand conseil fasciste. Chaque député reçoit $1,050 par an.

Achille Starace, secrétaire du parti, déclara au cours de la réunion, que les chemises noires sont maintenant au nombre de 2,027,400. De plus, on compte 75,436 collégiens et étudiants, 1,270,435 balilas, et 1,344,737 femmes inscrites au parti. Enfin, il faut ajouter à ce nombre 691,531 membres d'associations fascistes et 3,482,450 hommes faisant partie de l'Association Nationale Olympique et d'autres organisations fascistes.

On sait qu'en 1934, Mussolini ordonna l'inscription de tous les Italiens au sein de 22 corporations.

Bienvenue à M. J.-E. Brault

M. J.-E. Brault, coiffeur-barbier, amateur de course de chevaux et de trotteurs, vient de s'installer avec sa famille dans la paroisse de St-Joachim. C'est un franc compatriote qui amène avec lui sa femme et ses cinq enfants que les paroissiens sont heureux d'accueillir. De ces bonnes acquisitions sociales, nous n'en faisons jamais trop et nous espérons que M. Brault lui-même n'a jamais trouvé mieux que la société canadienne-française dont il fait partie maintenant.

M. Brault est coiffeur au "Capital Barber Shop" sur la Jasper, près de la 101e rue et voisin de "Boys' Shop".

Sa carte d'affaires en page 15 donne son adresse exacte.

Ses nombreux amis et compatriotes seront heureux de le demander expressément lorsqu'ils auront besoin de se faire tailler les cheveux ou la barbe.

A M. Brault et sa famille, cordiale bienvenue.



Elle: François, il y a une demi-heure que je te parle. J'aimerais bien connaître ton opinion.
Lui: A quel sujet?
((Woche im Bild, Olten)

NOUVELLES DE LA SEMAINE

"Notre survivance française", la dernière brochurette du R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, $3. le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

LONDRES.— Le Daily Mail publie un écho dont voici la substance : Il se peut que M. Neville Chamberlain, lorsqu'il sera premier ministre, fasse entrer un politique des dominions dans son cabinet et confie à ce nouveau ministre la présidence d'un organisme chargé des questions de la défense impériale.

CAMP BLANC de la région de GUADALAJARA.— Après avoir brisé la résistance de troupes rouges, au moyen d'attaques avec du matériel motorisé, des troupes blanches fortes de 32,000 hommes se préparent à frapper Guadalajara.

OTTAWA.— La question de la défense de l'Empire est au premier plan du programme de la conférence impériale qui doit commencer à Londres le 14 mai, soit deux jours après le couronnement de George VI. Cela ressort de l'agenda, dont la publication vient d'avoir lieu à Ottawa et dans les autres capitales de l'Empire.

PARIS, France.— Le premier ministre Léon Blum a terminé la préparation des projets autorisant le gouvernement à lancer un emprunt d'un milliard de dollars pour fins de défense nationale. Tous ces projets de lois ont été présentés en même temps à la Chambre des députés et au Sénat. On ne croit pas qu'il y ait une forte opposition contre ces bills.

NEW-YORK.— M. Alphonse Gaulin, qui fut consul général des Etats-Unis à Paris de 1926 à 1929, est décédé dans un hôpital de New-york. Le défunt, après avoir eu une brillante carrière dans la diplomatie de son pays, est mort dans la plus grande pauvreté. Sa femme, née Steel (Marguerite), de Montréal, et ses deux filles, Mireille et Madeleine, sont actuellement à Paris.

OTTAWA.— Le conseil des gouverneurs de la Société Radio-Canada s'est réuni pour la première fois depuis le Noël, sous la présidence de son président d'office, M. Leonard-W. Brockington, de Winnipeg.

OTTAWA.— Mlle Séraphine Forbes, soeur de Monseigneur J.-G. Forbes, archevêque d'Ottawa, est décédée ici à l'âge de 60 ans. Elle était née à Montréal. Elle sera inhumée à Vaudreuil, P.Q.

NEW HAVEN.— Un groupe d'étudiants de Yale ont adopté une résolution demandant l'établissement de la monarchie aux Etats-Unis et le couronnement du président Roosevelt sous le titre de Sa Majesté Franklin 1er. Les journaux de Yale publient une longue proclamation des étudiants, expliquant les raisons militant en faveur de l'établissement de la monarchie aux Etats-Unis. Les étudiants ont formé un club qui verra à répandre l'idée de la monarchie américaine.

CHICAGO.— Les fermiers des Etats-Unis auront probablement cette année une splendide occasion d'exporter leur blé, vu la diminution de l'approvisionnement mondial, qui a fait augmenter les prix. Des spécialistes du Board of Trade prédisent que, si la production de blé de 1937 est aussi considérable qu'on s'y attend, des vaisseaux partiront des Etats-Unis pour l'Europe, où ils transporteront de grandes quantités de grain.

WASHINGTON. — Le Président Roosevelt a révélé aux journalistes que le projet de canalisation du St-Laurent est venu sur le tapis au cours des conversations qu'il aeues avec le premier ministre canadien, M. Mackenzie King.

NANCY, France.— Le comte Louis de Courton, près de 50 ans commandant militaire du Vatican, est décédé à Nancy, à l'âge de 102 ans.

Le comte avait joint l'armée pontificale en 1852 et y avait servi jusqu'en 1870, anné où celle-ci cessa d'exister. En 1878, Léon XIII le rappela à Rome. Il recommanda les Gardes Suisses jusqu'à sa retraite, en 1909.

CITE DU VATICAN.— Le Souverain Pontife a présidé une longue séance plénière des Sacrées Congrégations de la Propagande et des Affaires Ecclésiastiques, auxquelles assistaient vingt-quatre cardinaux. On y a discuté en détail le rapport de Mgr Castellani, archevêque de Rhodes, qui a été envoyé à Addis Abéba comme visiteur apostolique.

TORONTO.— Le premier ministre Hepburn s'est brisé une cheville en jouant avec son fils adoptif, Peter, âgé de cinq ans.

HULL.— M. J.-H. Blackmore, chef créditiste aux Communes, a révélé la raison de l'échec financier du gouvernement Aberhart en Alberta. Expliquant le système bancaire actuel en marge de celui que le seul gouvernement crédit social au monde a voulu établir au Canada, M. Blackmore déclara: "Nous avons simplement à faire en Alberta ce que les banques a charte ne cessent de faire chaque jour : émettre de la monnaie basee uniquement sur le crédit". Il montra ainsi que c'est parce que le régime Aberhart a voulu empiéter sur le domaine bancaire que toutes les grandes institutions financières du pays lui ont barré la route.

WASHINGTON.— Cette semaine, le Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal est ici pour prononcer deux conférences scientifiques. Il prononcera la première conférence le 20 mars devant les membres de la Biological Society. Elle portera sur le sujet suivant : Flores boréales. La deuxième conférence aura lieu le lundi suivant, 22 mars, devant les membres du Cosmos Club et portera comme titre : Impressions d'un botaniste canadien en Afrique.

PARIS.— Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, ne pourra pas participer en personne à la mission nationale française de Cavelier de la Salle.

CHEZ LES BONNES AMIES

Un certain nombre de nos membres vont se rendre au Festival de Calgary et prendront part au Concours Dramatique. Nous sommes heureuses de voir que notre Cercle sera représenté parmi les Canadiens qui vont, une fois de plus, soutenir l'étendard de la langue française dans une manifestation artistique.

Qu'il nous soit permis de leur affirmer que nos meilleurs voeux de succès les accompagnent dans leur tentative.

Nous désirons rappeler que notre soirée a lieu le 31 mars prochain. Qu'on se le dise.



"Comme tu es triste!!!
"Ma femme s'est inscrite dans un concours de cuisson, et je suis l'un des juges...
(Gazzettino Illustrato, Venise)

Mon Courrier

Mes chers Petits:

De tous les côtés, de près et de loin, “La Survivance” reçoit d'excellentes nouvelles de mes petits enfants qui sont en train d'abonner toute la province de l'Alberta à notre journal catholique et français!

Oui, je suis fier de vous!

Vous faites là une oeuvre digne de vous! Vous montrez par là que vous comprenez la cause catholique et française et que vous l'aimez! On vous l'a souvent répété — “vous êtes l'espoir de l'avenir” et quand on aurait de preuve de votre vaillance que celle fournie par vous dans cette campagne d'abonnement à “La Survivance”, on serait encore convaincu qu'on n'entretient pas en vous un vain espoir.

Pourquoi notre jeunesse albertaine réussit-elle ainsi à faire un travail que d'autres craignent d'entreprendre?

D'abord parce que notre jeunesse est vaillante! Elle est de nos jours! Elle ne suppute pas d'avance les possibilités de faillite — elle fonce plutôt dans les chances de succès! C'est l'unique moyen d'emporter le morceau.

Il faut avoir du cran et de la détermination, aujourd'hui, dans notre travail .... et foncer. Voyez les hommes d'affaires qui partent de Toronto ou de Montréal pour vendre un paquet de tabac Impérial à un magasin quelconque de Falher! Voyez les “Bible Institute” par exemple, qui vont s'installer en plein milieu de Donnelly avec des hauts parleurs pour parler de choses protestantes à une population entièrement catholique. Voyez donc les communistes! Ils n'ont même pas droit d'asile au pays et, cependant, ils ne se gênent pas le moins du monde à semer des idées de révolution partout, ouvertement — et ils avancent.

Allons-nous être les seuls qui n'avançons pas? Ah, mais non, par exemple. Notre jeunesse n'est pas un mollusque. Elle a de l'idéal. Elle est catholique et française et ces deux titres lui parlent au coeur avec tant de fierté qu'elle se sent capable, elle aussi, de combattre pour la bonne cause.

Or, “La Survivance” est, par excellence, l'expression de notre cause catholique et française. C'est un journal catholique militant qui enseigne la doctrine catholique, qui donne les nouvelles catholiques, qui réfute les doctrines fausses et qui prévient ses lecteurs contre tous les faux “docteurs de la loi”. Celui qui lit assidûment “La Survivance” ne sera pas conduit dans l'erreur et ne sentira pas naître dans son coeur des sentiments de dépit et de haine. Au contraire, il apprendra à connaître, à aimer et à servir la vérité de la vraie religion.

“La Survivance” est également un journal français. C'est, en fait, le seul en Alberta qui prenne la défense des Canadiens français et Dieu sait si nous en avons besoin. Si la population canadienne-française ne se fait pas le défenseur de la religion catholique, cette religion sera fort menacée pour ne pas dire qu'elle sera tout à fait en danger. D'autre part, si la race canadienne-française ne se conserve pas, si elle ne sauve pas sa langue et sa civilisation, elle s'expose gravement à se perdre elle-même et alors, de soldat du Christ qu'elle devait être, elle se fera elle aussi, apôtre de l'erreur.

Mais, “La Survivance” travaille à nous conserver cette civilisation si précieuse, ici, pour la religion. Aucun autre journal ne fait ce travail. Elle enseigne la doctrine de notre cause nationale, elle nous donne les nouvelles qui nous concernent. Elle nous parle des nôtres.... N'est-il pas infiniment triste de voir les nôtres lire des journaux étrangers, protestants où leur nom et leur photo ne paraîtront que le jour où ils auront commis un crime. Si un bonhomme de Légal, ou de Morinville ou de St-Paul a fait un beau geste dans sa paroisse, s'il a rendu grand service à son curé, s'il a présidé la procession de la Fête-Dieu, s'il a organisé la St-Jean-Baptiste, s'il a encouragé l'Avant-Garde, le “Edmonton Journal” et le “Edmonton Bulletin” n'en diront pas un mot — mais! si on le trouve dans le fossé le lendemain d'une “brosse”, s'il a cassé les vitres pour voler son voisin, s'il a fait un “coup croche” quelconque, le soir même vous verrez son nom dans les journaux anglais sous le titre: **“Police Court”** — et plus ce coup sera “croche” plus il y aura de nouvelles à son sujet, et s'il a été assez “croche” pour se faire pendre, vous verrez son portrait.

“La Survivance” n'est-elle pas plus intéressante que cela pour les nôtres! A vous, chers Avant-Gardistes de le dire aux plus vieux!

Votre vieil ami,

Gérard LeMoyne.

La Survivance des Jeunes

Piété — Etude — Patriotisme

LA SURVIVANCE DES JEUNES

Edmonton, ce 17 mars, 1937

Aux Avant-Gardistes,
Alberta,
Canada.

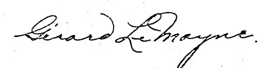
Mes chers Petits,

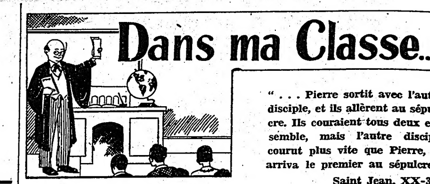
Pour reprendre le temps perdu, voilà que "La Survivance des Jeunes" paraît encore une fois ce mois-ci. Il faut en profiter pendant que les rédacteurs sont sur pieds. Le printemps n'est pas fini et les "courants d'air" non plus.

Et puis, il faut bien encourager mes petits Avant-Gardistes qui travaillent comme des bons, et de tous les côtés. En ce moment-ci, nous pouvons dire que tous les enfants de l'Alberta, à peu près, sont sur le chemin pour faire de l'abonnement. Et ils en font. Imaginez-vous un régiment d'au moins mille ouvriers qui oeuvrent ensemble à la même besogne. C'est qu'ils en taillent dans une journée.

Continuez votre bon travail, mes chers petits. C'est une oeuvre digne de vous et qui permettra en même temps à la grande "Survivance" de publier la petite... toujours.

Votre vieil ami...





“ . . . Pierre sortit avec l'autre disciple, et ils allèrent au sépulcre. Ils couraient tous deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre, et arriva le premier au sépulcre.”

Saint Jean, XX-3-5

"UN SOU PAR MOIS PAR AVANT-GARDISTE"

SOUS DE DECEMBRE, 1936

Gabrielle Fortier, Westlock, Alta	5
Lamoureux "Plan LeMoyne"	50
Della Frigon, Picardville	12
Ecole St-Augustin, R.-La-Paix	100
Avant-Garde, Ste-Lina	45
Irène A. Lapierre, Picardville	12

DONNELLY

Avant-Garde Belhumeur

Thérèse Thibault	10
Elphège Lamoureux	10
Charles Lamoureux	10
Th,rèse Cormier	10
Madeleine Pariseau	10
Jean Pariseau	10
Donat Mailhot	10
Avant-Garde Belhumeur,	2500

MORINVILLE

Cercle Guy de Fontgalland	45

Avant-Garde de Falher

Cercle Sacré-Coeur

Marcelle Bugeaud	5
Madeleine Lauzon	10
Paul-Henri Côté	6
Aurore St-André	4

Cercle N.-D. de Ste-Croix

Blanche Constantin	2
Aurore Gamache	5
Jean-Paul Bugeaud	5
Paul Gagnon	10
Emile Aubin	10
René Blair	15
Albert Olivier	15
Reine Villeneuve	13
Ephrem Doucet	10
Eva Desfossés	10
Rollande Verstraete	15
Rosaire Chevrette	10
Ernest Lemire	10
Rita Cliche	10
Laurence Roy	1
Sylva Servant	10
Antoine Bugeaud	10
Adrien L'Heureux	11
Maurice Morin	5
Jean Langelier	5
Donat Laflamme	3
Léda Larochelle	15
Irène Lemire	5
Jeanne Babineau	5
Claire Rey	2
Laurette Therrien	10
Joséphine De Windt	15

Cercle St-Jean-Baptiste

Simonne Ethier	15
Paula Rémillard	12
Thérèse Limoges	5
Norman Loiselle	10
Antoinette Moulun	5
Albert Dupuis	10
Henriette Martel	30

Cercle N.-D. du Sacré-Coeur

Gabrielle Gagnon	15
Dorine Hamel	13
Aurore Beaudoin	12
Eveline Demers	15
Rita Gervais	1
Lena Loiselle	12
Délima Comeau	10
Marie-Louise Rémillard	12
Bernadine Lapensée	5

Cercle Guy de Fontgalland, Falher

Florida Trudeau	10
Rose-Hélène Villeneuve	15
Léa Defossés	5
Rosaire Gagnon	1
Alice Olivier	5
Gilbert Chalifoux	13
Guy Couillard	12
Sylva Morin	12
Rosalina Aubin	15
Cécile Maure	10
Annette Babineau	5
Cécile L'Heureux	5
Véronique Tremblay	12
André Gagnon	15
Albert Trottier	1
Irène Lemire	5
Michel Martel	15
Lucien Dentinger	5
Aimé Rey	5
Flore Ethier	15
Antoinette Maure	10
Clara Comeau	6

Cercle St-Antoine

Georges-Etienne Villeneuve	12
Gérard Chalifoux	12
Hélène Pelletier	12
Henri Morin	12
Léonard Martineau	12
Gérald Loiselle	11
Lucille Trottier	2
Yvette Aubin	5
Denis Desaulniers	6
Roxane Martineau	4
Claire-Anne Comeau	5
Claire Gariépy	2
Paul Maure	5
Anita Lapensée	5

ST-PAUL, Alta.

Albert Noel	50
ST-PAUL, Alta.	83
Cercle Buisson, St-Paul	200
J.-Baptiste Giasson, Delmas, Sask.	9

ST-EDOUARD, Alta.

Robert Poulin	12
Madeleine Pomerleau	12
Simone Faucher	12
Léona Côté	12
Hélène Fontaine	12
Adèle Longchamp	12
Marie-Claire Tessier	12
Léona Bartolé	12
Victor Belland	11
Imelda Marcoux	3
Irène Marcoux	4
Thérèse Girard	5
Bernadette Joly	5
Hélène Bartolé	2
Marie-Anne Roberge	12
Léon Joly	12
Clarence Labrie	12
Alice Préville	12
Laurette Pagé, Chauvin	6
Ecole Lepage, Bonnyville	50
Lamoureux, Alta	50

CHAUVIN

Avant-Garde	300

Sur les Ailes de l'Avant Garde

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Nous avons ajouté, dernièrement, deux belles pages à l'histoire de l'A.-Garde de Donnelly.

Premièrement, c'était le 30 novembre, notre première réunion générale depuis le Congrès — réunion spécialement convoquée en préparation à l'inauguration de la Croisade Eucharistique; à cette fin, le Cercle Langevin avait préparé soigneusement une causerie sur l'Histoire de la Croisade à laquelle se mêlait le chant: “Dieu le veut” et “Jeunesse”. A son tour, le Cercle Taché présentait à l'assemblée le Sieur Chamedy de Maisonneuve, comme vrai type de chrétien au but bien arrêté de non seulement découvrir des étendus de terrain, mais d'introniser dans une contrée nouvelle Dieu et sa Sainte Mère. Un “pot-pourri” de vieilles chansons canadiennes jette la note de gaieté dans l'assemblée. Le cercle Lafontaine déclame: “l'Erable” et le Cercle La Vérndrye est représenté dans la saynète: “Mon neveu Pierrot.”

A cette occasion, nous avons l'insigne honneur d'avoir parmi nous M. Léonard Tremblay, député fédéral à la Chambre des Communes et frère de notre nouveau député et ancien ami agronome, M. J.-H. Tremblay, qui nous fait part des sentiments de fierté nationale dont il est rempli. Pendant quelques minutes, l'orateur distingué nous tient suspendus à ses lèvres. Nous nous retirons, l'assemblée terminée, emportant un très vif souvenir de la réunion passée en si bonne compagnie.

Le deuxième événement fut inscrit le huit décembre alors que Mgr J. Guy, O.M.I., venu exprès, présidait à l'aube du jour à l'inauguration de la Croisade Eucharistique dans l'A.-Garde. Son Excellence dans une allocution pleine d'onction, explique la consigne du Croisé: “Prie! Communie! Sois apôtre! Sacrifie-toi!”

Dans l'après-midi, de ce même jour, le Cercle des Anciens se réunissait, toujours sous la présidence de notre vénéré Evêque et Père, pour la réunion annuelle et le banquet traditionnel — heure délicieuse, toute de fraternité, de bonne entente et de douce gaieté — qui se termine à l'église par la Bénédiction du T. S. Sacrement, chantée par la chorale des Enfants de Marie et des Anciens.

Puis, la soirée de distribution des prix du Concours de français de l'A.C.F.A. réunit toutes les catégories de la paroisse autour de Son Excellence: c'est le couronnement d'un jour mille fois heureux pour l'enfance, la jeunesse et l'âge mur, car, n'est-ce pas vrai que dans une famille, tous se réjouissent du bonheur de l'un ou de l'autre membre? Et combien plus intime et sentie cette joie, quand le Père aimant et aimé la partage? Tout éphemère que soient les plaisirs d'ici-bas, ils sont utiles et nécessaires pour chasser, ne fut-ce que pour le moment, les soucis — même ceux des écoliers qu'on dit être légers. C'est donc avec un coeur tout débordant de reconnaissance que nous disons à notre bon Pasteur un merci sincère d'avoir accordé à notre paroisse entière l'honneur insigne et la faveur de sa présence aux différents gestes de ce jour de l'Immaculée-Conception de 1936.

L'Avant-Garde souligne avec plaisir la présence à cette soirée, d'un autre ami des jeunes: M. J.-H. Tremblay, dernièrement élu député de Grouard et est heureuse de lui offrir ses plus chaleureuses félicitations et meilleurs souhaits.

Irène Leblanc, sec.-gén.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Halte là! Les Avant-Gardistes volontaires sont là!

En effet, dimanche le 17 janvier, après le chant des Vêpres, les petits patriotes de Falher se dirigent vers la salle paroissiale où les rejoindra dans quelques minutes leur meilleur ami, le R. P. Binet, leur vigilant directeur-aumônier et chef de l'Avant-Garde. Un certain nombre de paroissiens sont aux premiers rangs pour applaudir aux succès des jeunes.

L'assemblée s'ouvre sous la présidence d'honneur de notre Pasteur et Père et sous la présidence active de Mlle Marcelle Bugeaud.

Après la lecture des minutes, l'adoption en est faite par MM. Antoine Bugeaud et Léo Desfossés. Les réponses aux lettres de voeux envoyées par l'Avant-Garde sont portées à la connaissance de tous. Mlle Marcelle Bugeaud donne lecture d'une lettre reçue de la Directrice des éturdes des Soeurs de Ste-Croix, lui demandant de correcpondre avec une élève du Collège de Ste-Croix, membre du Cercle de l'esprit français, organisé dans cette institution dans le but de préparer un travail en vue du grand Congrès de la langue française.

Comme partie religieuse du programme, les membres du Cercle St-Antoine donne: “La création.”

De plus en plus animés de l'esprit patriotique, nos Avant-Gardistes font large la part d'histoire canadienne. Mlle Blanche Aubin relate la vie et les oeuvres de Champlain et représente ainsi le Cercle Sacré-Coeur. Un groupe du Cercle Saint-Jean-Baptiste cause de Tracy et de son rôle au pays. Aux membres du Cercle Notre-Dame de Sainte-Croix revient l'honneur d'avoir présenté à l'auditoire notre grand évêque de l'Ouest: Mgr Provencher.

Le chant de l'Avant-Garde a toujours la première place après la prière et le salut au drapeau.

Passons au numéro aimé des jeunes: celui où leur bon Père Curé leur adresse la parole, tantôt pour les féliciter, les exhorter, les encourager, les redresser, parfois même sévèrement, comme doit faire un bon Père, mais tous ces gestes sont accompagnés de tant d'amour que chacun en prend son parti et se félicite d'avoir un directeur général aussi clairvoyant, aussi juste que dévoué. Nous essaierons de présenter un bref résumé du discours du R. P. Curé. Par là nous avons conscience de répondre à un désir de son coeur de prêtre et de catholique canadien.

“Merci sincère aux paroissiens qui ont répondu à mon invitation et sont venus encourager de leur présence nos Avant-Gardistes.

“Je suggérerais à Mlle la Présidente générale de faire connaître à son aimable correspondante de l'Est, puisque celle-ci le désire, que le grand danger des Canadiens français de notre milieu est un danger personnel.

C'est un manque de conviction religieuse et nationale au sein de la famille. A mon point de vue, je suis convaincu que la moitié de nos Avant-Gardistes sont des farceurs sur le terrain national et religieux. La façon dont quelques-uns évoluent et parlent sur la scène en est le signe évident. Chers enfants, si vous n'êtes pas sincères, votre oeuvre n'aura pas de lendemain. Mettez à la base de tout la réflexion; faites votre travail avec votre coeur sans cela vous vous préparez à être déserteurs. Vous le savez vous-mêmes, combien de fois vous vous reprenez en dehors des heures d'Avant-Garde. Soyez francs!.... En nous faisant admirer le courage de nos missionnaires, souvenez-vous que l'héroïsme ne s'improvise pas. Voyons mes enfants, avez-vous honte d'être Canadiens? Non! et bien! montrez-le. Parlez votre français en tout, partout, toujours et correctement. Avez-vous honte d'être catholiques? Non! et bien! montrez-le. Une catholique et une patriote encore en classe ne fait pas d'amour à 15 ans. Quand le coeur mène l'intelligence, c'est une vie désaxée. Rappelez-vous que c'est gamin de parler anglais quand on a du sang français dans les veines. Visons à faire de notre Association, une Avant-Garde héroïque. Ayez pitié de vous-mêmes, ayez pitié de la religion à laquelle vous appartenez. Restez dans l'Avant-Garde, je le désire, mais formez-vous. Croyez que ça me fait énormément de peine de voir des enfants qui ont un coeur qui bat avec du sang français, qui ont aussi tant d'avantages de se développer et qui ne le comprennent pas. Je vous aime, vous le savez, c'est pourquoi je veux former en vous des femmes et des hommes convaincus, pour que demain, la foi et le français vivent. Pour ma part, je ne fais que continuer l'oeuvre commencée, mais je voudrais que nous n'ayons pas honte des nôtres. Chers enfants, fixez les yeux sur notre histoire canadienne, sur nos ancêtres, ça donne du coeur et du courage. Apprenons notre histoire et notre religion avec notre coeur et non notre tête en nous disant: j'apprends mon histoire parce que c'est une belle histoire et j'apprends ma religion parce que toujours j'en aurai besoin. Suivez votre Père, mes enfants, ce n'est pas lui qui vous jettera dans la gueule du lion, au contraire, je vous arracherai même malgré vous. Allez-vous me suivre?”

Et toute l'assemblée de répondre comme si c'eut été exercé d'avance: “Oui, Père Curé.”

Amis lecteurs, comment voulez-vous qu'au sortir de pareilles exhortations les Avant-Gardistes de Falher ne soient pas chaque fois un peu plus convaincus que leur religion et leur hostoire est ce qu'il y a de meilleur au monde. Faites-vous petit oiseau et venez nous voir et surtout.... entendre notre brave chef et Père: le Révérend Père L. Binet, O.M.I.

L'ajournement est proposé par J.-Paul Bugeaud; secondé par Edouard Servant. On chante: “O CANADA.”

★ ★ ★ ★ ★

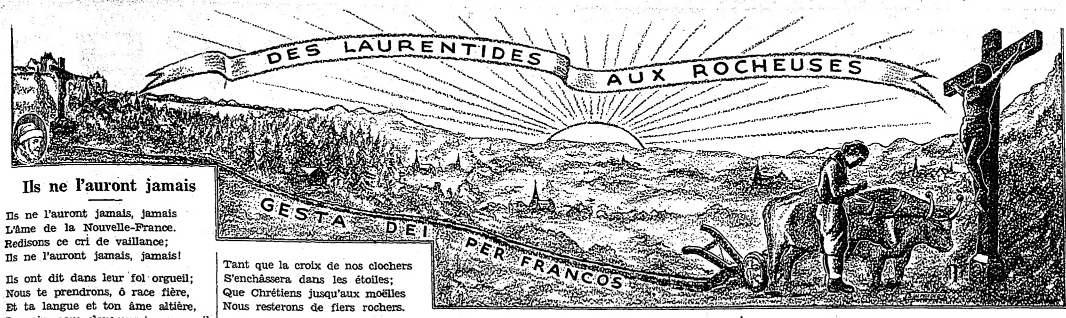
GAGNANT DE LA MONTRE

de décembre

DONAT LAROSE
LEGAL, ALTA.

N.B.—Ce concours a lieu tous les mois.

★ ★ ★ ★ ★



Ils ne l'auront jamais

Ils ne l'auront jamais, jamais
L'âme de la Nouvelle-France.
Redisons ce cri de vaillance;
Ils ne l'auront jamais, jamais!

Ils ont dit dans leur fol orgueil;
Nous te prendrons, ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière,
En paix, nous clouerons ton cercueil.

Tant que nos fleuves couleront
Tant que là-bas la citadelle
Au vieux roc restera fidèle,
Que les érables verdiront.

Tant que la croix de nos clochers
S'enchâssera dans les étoiles;
Que Chrétiens jusqu'aux moëlles
Nous resterons de fiers rochers.

Tant que forts seront les vouloirs
Que prêts à toutes les batailles
Nous saurons redresser nos tailles
A la hauteur des grands devoirs.

Tant qu'à notre vieil idéal
Une jeunesse militante
Et noble parce que croyante
Saura vouer un coeur féal.

Tant que brillera le soleil
Sur nos champs et sur nos montagnes
Tant que les fils de nos campagnes
Prieront aux heures du réveil.

Tant que nos mères à genoux
Nos aïeules en coiffe blanche,
Près des berceaux de la revanche
Rediront les mots de chez nous.

Abbé Lionel Groulx

"Une fois, il est bon de vous dire . .



PIPETTE

(Raconté par PAUL PATRY, de la Beauce)

Par MARIUS BARBEAU

(Illustration de PHOEBE THOMSON)

Une fois, Pipette, un garçon paresseux s'il y en eut jamais, vivait chez son père sans travailler. Son père, un jour, lui dit:

—Pipette, tu as bon pied, bon oeil; tu es capable de gagner ta vie. Fais ton paquet, va-t-en!

—Avant que je parte, j'espère que vous allez me donner quelque chose. On ne part pas comme ça . . .

Le bonhomme, qui avait les moyens, donne à Pipette ses droits—assez d'argent.

Pipette, une fois parti, se rend à une auberge et commence à fêter. Ca n'était pour lui, du matin au soir, que bombance et buverie.

Notre-Seigneur, en ce temps-là, voyageait sur la terre avec le bon saint Jacques, recherchant surtout la compagnie des pécheurs, pour leur plus grand bien. Il ne manqua pas d'arrêter à l'auberge où se trouvait Pipette.

Pipette, enchanté de se faire de nouveaux amis, invite les étrangers à s'asseoir à sa table et il leur fait faire bonne chère à ses dépens. Les voyageurs, après avoir remercié Pipette de sa générosité, bientôt se remettent en route.

A force de fêter, Pipette arrive, ce jour-là même, au bout de son argent. Avec les quelques sous qui lui restent, il s'achète un pain et il part en voyage, marche, marche. Il arrive à un bois et s'engage dans un petit sentier. Pendant qu'il rompt son pain pour le manger, il rencontre le bon saint Jacques, qui lui dit:

—Bonjour, Pipette. Tu manges? Tu est bien chanceux, toi, d'avoir du bon pain blanc!

—Comment, saint Jacques, tu as faim?

—Sûrement, j'ai faim!

—Tiens, prends cette miche!

Ils font, quelque temps, route ensemble. Un peu plus loin, qui rencontrent-ils? Notre-Seigneur.

—Bonjour, Pipette!

—Tiens, bonjour!

—Tu manges, Pipette! Tu es bien chanceux, toi, d'avoir du bon pain blanc!

—Vous avez faim, vous aussi? Tenez, voici une miche, la dernière.

Après avoir mangé le pain, les trois voyageurs vont se séparer.

—Je suis sûr, dit Notre-Seigneur à Pipette, qu'il ne te reste plus rien.

—Vous ne vous trompez guère; je suis pauvre comme un rat d'église.

Le bon saint Jacques dit à Pipette:

—Tu as bon coeur; tu pratiques la charité. En te quittant je veux te donner un petit souvenir.

—Pristi! que vas-tu me donner: de la poularde ou du bon vin?

—Sois donc plus sérieux, mon pauvre Pipette! Je te donne une petite baguette magique, qui accomplira tout ce que tu souhaiteras.

—Merci bien! dit Pipette, en glissant la baguette en poche.

Notre-Seigneur, à son tour, veut faire un présent à Pipette.

—Que veux-tu que je te donne? Tu as été bien généreux pour moi aussi.

—Le sais-je moi, ce que vous pouvez me donner?

Le bon saint Jacques, donnant du coude dans le dos de Pipette, dit à mi-voix:

—Pipette, c'est Notre-Seigneur qui te parle. Demande-lui le paradis à la fin de tes jours.

—Laisse-moi donc tranquille, toi! Je gagnerai le paradis comme les autres, quand je le pourrai. Tenez! dit Pipette à Notre-Seigneur, j'ai une idée: j'aimerais bien avoir un jeu de cartes qui gagne toujours. Comme ça, je ne perdrais plus au jeu.

Notre-Seigneur donne à Pipette le jeu de cartes et se remet en route.

Notre-Seigneur donne à Pipette le jeu de cartes et se remet en route.

Avec sa baguette magique, Pipette se construit une belle maison, et il y vit pendant bien des années dans l'abondance.

Un jour, saint Pierre, qui est portier au ciel, dit:

—Tiens, j'ai oublié Pipette! Puis à la Mort il ordonne:

—Va chercher Pipette, qui a dépassé son temps.

La Mort, arrivant clopin-clopant chez Pipette, frappe à la porte. Pipette, qui n'est pas habitué aux visites macabres, fait un saut et dit:

—Entrez!

—Bonjour, Pipette! dit la Mort.

—Bonjour! Qui es-tu, toi qui es vêtue d'un linceul!

—Je suis la Mort qui vient te chercher. Il y a assez longtemps que tu roules gros train.

—Pourquoi ne m'as-tu pas averti? Avant de partir, je me serais fait la barbe, je me serais lavé les mains.

—Prends-ton temps, Pipette! Je puis t'attendre.

—Pour te désennuyer, pendant que je me rase, va dans cette aubépine, cueillir des cenelles. Nous en mangerons en route.

La Mort grimpe dans l'aubépine et remplit son sac de cenelles. Pipette, qui sait à qui il a affaire, prend sa baguette magique et la fixant sur l'étrangère, dit:

—Que la Mort reste collée à l'aubépine tant qu'elle ne renoncera pas à ses droits sur moi.

La Mort, se voyant prise, ricane de plus belle:

—Tu plaisantes, Pipette! Mais laisse-moi m'en aller! Je ne tiens pas tant que ça à toi et je renonce volontiers à mes droits.

—Bien parlé! dit Pipette. Maintenant tu peux t'en aller. Mais file au plus vite!

La Mort détale, les jambes à son cou, et Pipette vécut encore bien longtemps sans que personne s'occupe de ses affaires. Mais saint Pierre, un jour, dit à la Mort:

—Pipette est vieux sans limite. Il est temps que tu ailles le chercher. On est la Mort ou on ne l'est pas!

—La Mort se rébiffe et dit à qui veut l'entendre qu'elle ne retournera plus chez cet individu.

(à suivre)

LA FRANCE

FILLE AINEE DE L'EGLISE

A l'heure où de tous côtés on déplore le matérialisme du siècle, son manque d'idéal et de Foi, il est intéressant de souligner la renaissance religieuse qui se manifeste avec tant de ferveur à travers la France. En voici quelques témoignages:

Sait-on par exemple que cent églises nouvelles ont été, ou seront incessamment inaugurées à Paris et dans sa banlieue?

Les Syndicats Professionnels catholiques sont puissamment organisés en France. Le seul syndicat des Ingénieurs compte actuellement 8,500 membres répartis dans 49 sections. Les élèves des grandes écoles manifestent une vie chrétienne active. En 1935, pour les Messes Pascales on groupait sur les invitations 17,343 signatures, dont 3,678 d'anciens élèves de l'Ecole Polytechnique et 3,778 d'élèves de l'Ecole Centrale.

La Ligue Féminine Catholique compte en France 2 millions d'adhérentes; 300,000 enfants sont groupés dans la Croisade Eucharistique.

Enfin, sait-on que la part française dans les effectifs missionnaires est en constante augmentation? C'est ainsi que la France fournit 1/5 des religieuses du monde entier (4,370 sur 20,360); 1/4 des Frères (1,050 sur 4,972); 1/5 des Prêtres (3,373 sur 16,600).

On peut donc dire que la France demeure véritablement la Fille aînée de l'Eglise.

(Paroles de France).

Récit de D. E. Z. Massicotte

JEAN DE SAINT-PERE

Illustration de Nap. Savard



Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonges, qui devait être gouverneur de la Nouvelle-France de 1648 à 1651, arriva à Montréal en 1643 avec trente-neuf colons. Parmi ceux-ci se trouvait Jean de Saint-Père, jeune homme actif et dévoué, que M. de Maisonneuve, gouverneur du lieu, voulut attacher à son service.



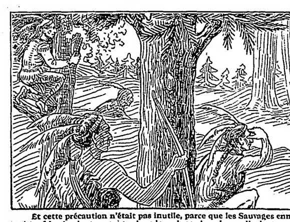
Cinq ans plus tard (1648), lorsque M. de Maisonneuve, de retour d'un voyage en France, organise une cour de justice pour la seigneurie de Montréal, Jean de Saint-Père devient premier greffier et premier notaire, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper de travaux manuels, car les procès étaient aussi rares que les transactions.



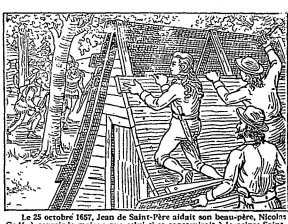
Vers la même époque, M. de Saint-Père est élu premier syndic par les habitants de l'île de Montréal. Sous le régime français, il n'y avait pas de conseil municipal et le syndic représentait la collectivité des habitants au besoin, vis-à-vis des autorités de la colonie.



Durant les débuts de Montréal, le pays était à ce point infesté par les barbares que le gouverneur fut obligé de défendre aux colons de s'aventurer dans les champs et même autour des habitations sans avoir une épée, un pistolet ou une arquebuse.



Et cette précaution n'était pas inutile, parce que les Sauvages ennemis se blottissaient partout : dans les arbres, dans les replis du terrain et pendant des journées entières guettaient les colons pour les surprendre sans défense et les assassiner.



Le 25 octobre 1657, Jean de Saint-Père aidait son beau-père, Nicolas Godé, à couvrir la maison que celui-ci se construisait à la pointe Saint-Charles, non loin du fort de Ville-Marie. Un serviteur, Jacques Noël, les accompagnait. Soudain une bande d'Iroquois se présentent.



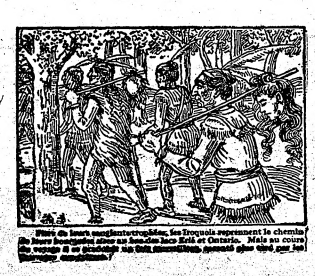
Aussitôt, nos trois colons abandonnent leurs outils, saisissent leurs armes et se tiennent prêts à vendre leur vie chèrement. Ce que voyant, les Sauvages font des protestations d'amitié et prétendent n'avoir aucune mauvaise intention.



Trompés par l'attitude hypocrite des indigènes, M. de Saint-Père et ses compagnons se mettent de nouveau à leur besogne. Alors, les fourbes Iroquois en profitent pour accomplir leur misérable dessein qui était de massacrer ces trois Français.



Suivant leur cruelle coutume, les indigènes s'empressent de scalper leurs victimes. Il s'attaquent au sieur Godé et à son domestique Noël, puis ils décident de couper la tête de M. de Saint-Père et de l'emporter avec eux, afin de ne pas détériorer sa chevelure qu'il avait fort belle.



[illegible] de leurs sanglants trophées, les Iroquois reprennent le chemin de leurs bourgades sises au bord des lacs Erié et Ontario. Mais au cours du voyage il se produisit un fait [illegible], raconté plus tard par les Sauvages [illegible].



La tête de Jean de Saint-Père se mit à parler ; elle disait : "Vous nous tuez, vous nous faites mille cruautés, vous voulez anéantir les Français! Vous n'en viendrez pas à bout ; vous aurez beau faire les [illegible], ils seront un jour vos maîtres et vous leur obéirez".



Et la tête parlait en langue iroquoise, quoique le défunt ne l'entendit pas de son vivant! Exaspérés, les Iroquois enlevèrent la chevelure et jetèrent le crâne au loin. M. de Saint-Père, dont les annales font des éloges, laissait une veuve, un fils qui mourut jeune et une fille qui épousa Pierre Legardeur de Repentigny.

A LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Journée de mercredi, 10 mars

DISCOURS DE M. O'CONNOR

M. Gerald O'Connar, député libéral d'Edmonton, fut le premier à parler à la reprise du débat sur le discours du trône.

Dans son discours, il déclara que le parti du Crédit social doit constater que le gouvernement de l'Alberta a été porté au pouvoir grâce à de "faux exposés." Si ces "faux exposés", peu importe jusqu'à quel degré ils ont été innocemment inventés, servent à l'obtention d'autres fins, l'accusation doit être changée en "fraude."

"Je suis certain que le parti crédit social demandera au gouvernement de résigner; sinon, ceci signifierait que le parti a exploité la détresse qui existe dans la province à son propre avantage" dit M. O'Connor.

M. O'Connor fit remarquer que dans le récent discours prononcé par le premier ministre à la radio, où il disait à ses partisans qu'il avait été incapable de tenir ses promesses et qu'il leur demandait une direction, il ne mentionna rien au sujet des dividendes. On ne peut pas trouver dans ce même discours, la moindre allusion à ce que le premier ministre a l'intention de faire.

"Le fait qui saute aux yeux, dit M. O'Connor, c'est qu'au bout de 18 mois rien n'a été fait."

L'histoire de la législation introduite par le gouvernement durant ces derniers 18 mois définit nettement la position du gouvernement.

Au mois de février 1936, le gouvernement introduisit une loi qui lui donnait le pouvoir d'investiguer en matière de Crédit social. Cette loi eut pour parrain M. Low, qui est maintenant trésorier provincial, et on la considérait comme une pièce maîtresse de législation.

L'été dernier, le gouvernement inscrivait tous ceux qui signèrent le covenant. Au mois d'août 1936, il établit l'institution albertaine du crédit. Le 10 septembre, le gouvernement était au pouvoir depuis un an et connaissait la situation. M. Aberhart et le Dr Cross parlant à une assemblée dans le nord, avaient déclaré que les dividendes seraient payés "dans deux mois."

"C'est pour cette raison que M. P. J. Rowe, député créditiste aux Communes, déclara que "si les ministres du cabinet de l'Alberta n'étaient pas coupables de fausses allégations, la seule alternative à laquelle ils pouvaient se raccrocher était celle d'un miracle" dit M. O'Connor.

Au mois de novembre, dit M. O'Connor, M. Wight de Lethbridge aurait déclaré à ses commettants que le cabinet l'avait informé de l'établissement d'une institution de crédit à Lethbridge aussitôt que possible et que les dividendes seraient payés à ce temps.

(Suite à la page 16)

MARDI, LE 16 MARS

Le gouvernement ira en appel

Le procureur général de la province a inscrit une instance en appel contre le jugement porté par le juge Ewing, annulant la loi de la réduction et du rajustement des dettes. En vertu de cette loi, l'intérêt ou les intérêts des dettes privées étaient annulés ou réduits. M. le juge Ewing, dans un jugement rendu public le 19 février, déclara que cette loi était inconstitutionnelle et trangressait les prérogatives du gouvernement fédéral.

Les dépenses faites par la province en vertu de la loi du Crédit social adoptée l'année dernière se chiffrent par $8,500. C'est ce que révèlent les estimés. Ces dépenses ont été autorisées par les permis spéciaux. Ce montant comprend toutes les dépenses faites en rapport avec cette loi.

NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE.— Nous avons eu notre dernière soirée familiale dimanche dernier. Elle était sous les auspices de notre maire, M. Forget et comme les précédentes, elle fut un succès complet. Beaucoup de monde remplissait la salle et les parties de cartes furent des plus animées. Le programme avait un attrait tout particulier car en outre des chants qui nous rappelaient la douce Acadie, notre vicaire, M. l'abbé Thibeault a bien voulu nous parler de sa petite patrie. Il nous a rappelé sa fondation et surtout sa dispersion sur toute la côte de l'Atlantique. Ce récit fut des plus touchant et nous avons vu jusqu'où la barbarie peut aller lorsqu'elle est appuyée sur le fanatisme religieux. Heureusement, les Acadiens ont su prendre leur revanche. Ils sont revenus peu à peu dans leur pays, ont repris les terres qui leur avaient été enlevées et cela sans faire de bruit, sans chercher à tirer vengeance du traitement qui leur avait été infligé. Aujourd'hui les Acadiens sont très nombreux dans les provinces maritimes, ils ont des hommes qui leur font honneur dans le clergé et les professions libérales et ils entrevoient le jour où ils seront la majorité dans le Nouveau-Brunswick. Ils doivent cet heureux retour des événements à la fécondité de leurs berceaux et à leur profond esprit de foi.

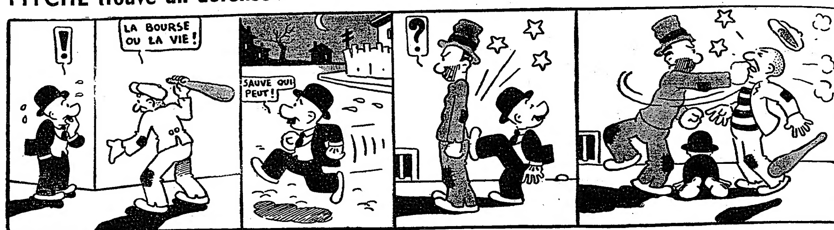
C'est donc dire que notre dernière soirée a été tout-à-fait intéressante et que tous emporteront le meilleur souvenir de la causerie sur l'Acadie.

Nos comptons quelques familles nouvelles dans notre village. Les familles Poirier et Leblanc nous sont arrivées au cours de l'hiver et la famille Boutin tout dernièrement. Il est inutile de dire que toutes trois, elles sont les bienvenues au milieu de

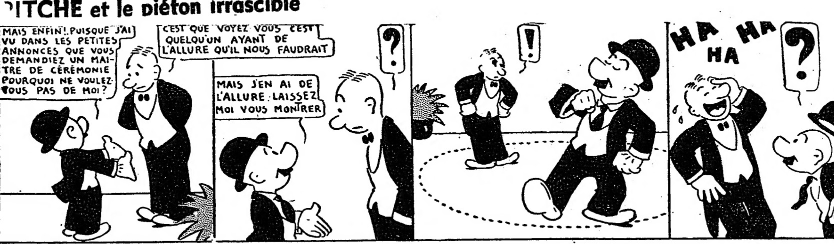
(Suite à la page 7)

MESAVENTURES DE PITCHE

PITCHE trouve un défenseur



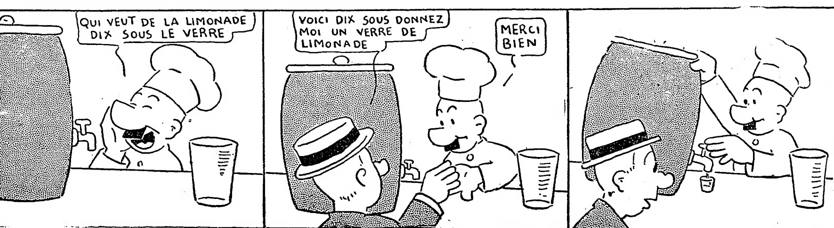
PITCHE et le piéton irascible



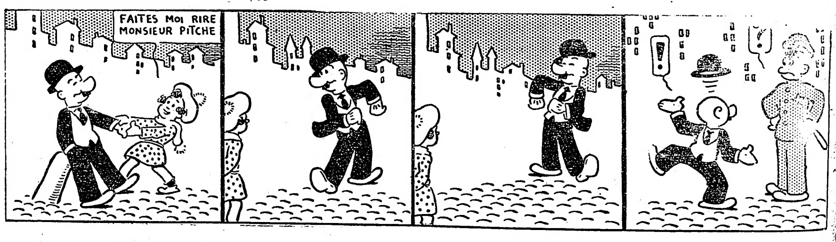
PITCHE parle bien, mais écrit mal



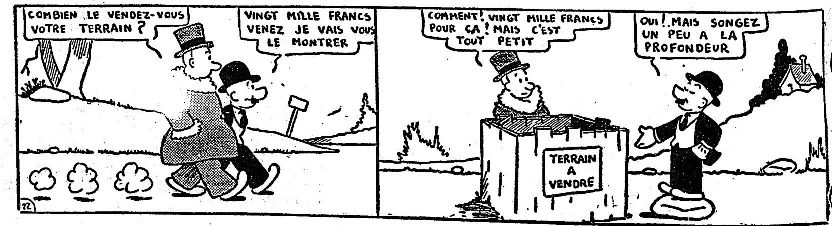
PITCHE encaisse de bonnes recettes



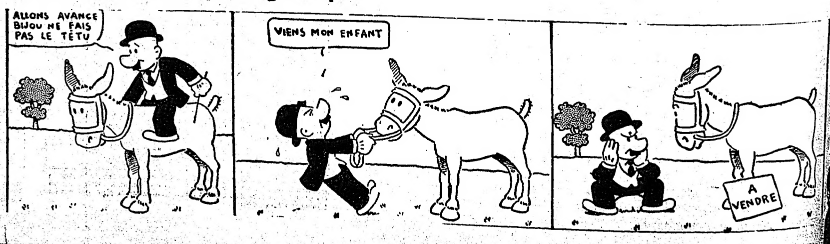
PITCHE amuse les enfants



PITCHE veut vendre son terrain



PITCHE ne gagnera pas le grand prix



Bienvenue à Son Excellence Mgr MacDonald

(Suite de la 1ère page)

C'est pour les mêmes raisons que le Pape Pie XI a nommé comme coadjuteur à notre bien-aimé archevêque, Son Excellence Mgr John Hugh MacDonald, et en ce faisant Il a aussi observé la règle apostolique en mettant l'honneur sur la tête d'un prêtre et d'un évêque qui a déjà si bien travaillé.

Ce sera la joie et la consolation à tous les fidèles de l'Archidiocèse que Son Excellence Mgr MacDonald reste uni à cette Eglise d'Edmonton. Elle saura être aussi digne de ses fidèles services qu'elle en sera reconnaissante.

Enfin, puisque nous nous adressons directement à nos 24,000 compatriotes catholiques de langue française du diocèse d'Edmonton, à ces mêmes compatriotes qui donnent à ce diocèse tant de relief catholique par les nombreuses et solides paroisses qu'ils y ont fondées et par les remarquables institutions qu'ils y maintiennent, nous aimons à emprunter à saint Paul ces paroles qu'il écrivait autrefois aux thessaloniciens :

"Nous vous prions frères, de savoir reconnaître ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent et vous exhortent dans le Seigneur et de les avoir en particulière affection et très grande charité à cause de leur oeuvre".

Quant à notre journal, qui n'a pas d'autre but que celui de servir intégralement les intérêts catholiques de 38,000 Canadiens français en cette province, il assure à LL. EE. NN. l'Archevêque d'Edmonton, et l'Archevêque-coadjuteur, toute sa coopération des plus actives. Nous sommes pour tout dire, le porte parole de tous les principes et de toutes les doctrines catholiques.

Nous disons à Son Excellence Mgr MacDonald, comme à Son Exc. Mgr l'Archevêque d'Edmonton : Vous avez toute notre confiance. Nous attendons vos directives. Vous trouverez chez nous un journal et une organisation sur lesquels vous pourrez compter.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

MORINVILLE

(Suite de la page 6)

nous. Il y a place pour d'autres encore et nous les recevrons avec plaisir. En ce temps-ci de l'année, il y a ordinairement un remuménage, et nous espérons ne pas trop perdre dans ce brouhaha.

Qui sait? La saison des mariages, qui s'ouvrira bientôt nous amènera peut-être quelques foyers nouveaux. Nous savons que plus d'un est anxieux de voir arriver cette heure où il pourra prendre compagne et s'orienter vers de nouveaux horizons.

NOUVELLES DE DONNELLY

DONNELLY.—Ces jours derniers, MM. Edouard Cimon et Antonia Perra nous ont ouvert la route de McLennan pour nous permettre de nous y rendre en auto. Le Gouvernement collecte les licences d'hiver et ne fait aucun travail sur nos routes; dans le district de la rivière la Paix, on peut utiliser une auto six mois par année.

M. Adjutor Garant est installé au village; il a acheté la propriété de M. Alex. Perra, qui a été promu à Sexmith, et représente la Compagnie Cockshutt pour la vente des machines agricoles.

M. Napoléon Lemay (âgé de 86 ans) et sa nièce Délina Lemay nous ont quitté, ces jours derniers, pour un voyage à Bonnyville et aux environs; ils seront absents un mois et nous reviendront au printemps.

DECES

La famille de Joseph Bourgeois a la douleur de vous apprendre la mort de Jacques Bourgeois, leur enfant bien-aimé. Il n'avait que 11 ans. Il faisait partie de la Congrégation de nos enfants de choeur; congrégation connue sous le vocable de St-Jean-Berchmans. Il est mort à l'hôpital de McLennan le 4 mars. Le service a eu lieu le 6 au matin, à Donnelly, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis; il a été enseveli dans sa soutane d'enfant de Choeur. Nous ne doutons pas que son patron soit venu à sa rencontre. Les porteurs étaient : Lucien Maisonneuve; Jean-Luc Forcier; Paul Pariseau. La Congrégation des enfants de Choeur était au grand complet pour la levée du corps, qui se fit à la maison du défunt, et, pour la conduite au cimetière. Qu'il repose en paix.

PARTIE DE CARTES

Le 7 mars, au soir, il y eut "Whist militaire" offert par nos enfants de Choeur et des vues données par M. le curé. Cette soirée décidée depuis janvier, nos enfants de Choeur avaient proposé ce moyen pour payer les hosties de 1936 et le montant réalisé dépasse le coût des hosties. Merci à nos enfants de choeur pour cette heureuse idée et merci au public qui est venu les encourager.

DANS NOS HOPITAUX

Hôpital de la Miséricorde

Mme Eva Lamoureux, de Lamoureux, Alta.

Mlle Elise Pelletier, Rivière qui Barre, Alta.

Mlle Maria Lambert, de Morinville, Alta.

Mme François Nobert a donné naissance à une fille le 14 mars.

Mme Armand Sylvestre a donné naissance à un garçon le 8 mars.

Mme Hector Gibeau a donné naissance à un garçon le 15 mars.

Mme Joseph Lavigne de Beaumont Alta.

M. Thomas Fortin, de Carvel, Alb.

Mme Arthur Cantin a donné naissance à une fille le 11 mars.

Hôpital Général

101—Dumont Emile Bonnyville, Alta.
102—Montpetit, Albert, Legal, Alta.
103—Montpetit, Horace, Legal, Alta.
104—Borle Petrus, St-Albert, Alta.
105—Providence, Joseph, Grouard, Alta.
106—Duplessis, Mr. R. 9619-108 rue, Edmonton, Alta.
107—Behiels, Maurice, Morinville, Alta.
112—Gorgett, Camille, Domremy, Sask.
113—Perreault, Camille Beaumont, Alta.
115—Dumais, Elzeard Ste-Lina, Alta.
120—Dupuis, Thomas Lac Magloire, Alta.
128—Chalifoux, Henri Beaumont, Alta.
134—Boisvert William Thorhild, Alta.
135—Labby, George Vimy, Alta.
136—Labonté, Albert Beaumont, Alta.
140—Cyr, William Alcomdale, Alta.
206—Bérubé, Mme Albini Beaumont, Alta.
211—Davignon, Mme O. Lamoureux, Alta.
214—Thibodeau Mlle G. Girouxville, Alta.
217—Houle Mme Albert Beaumont, Alta.
218—Bélanger Mme Eloi Rivière-qui-Barre, Alta.
219—Coderre Mme H. Wainwright, Alta.
229—Béland Mme J.-B. Donnelly, Alta.
235—Lavoie Mlle Hélène Edmonton sud, Alta.
245—Mousseau, Mme Dr L.-P. 9710-108 rue Edmonton, Alta.
248—Leblanc, Mme Amédée Beaumont, Alta.
249—Leduc Mme Isaïe Greenshields, Alta.
351—Turcotte R. Frère St-Albert, Alta.
327—Guibault, Mme Emile Chauvin, Alta.
332—Leblanc Ernestine St-Albert, Alta.
403—Brochu, George Bonnyville, Alta.
404—St-Arneault Jacques Jarvie, Alta.
416—Morrier, Roland 10808-100 Ave., Edm. Alta.

A LA CONFERENCE IMPERIALE

Le communiqué officiel

Le ministre des Affaires étrangères vient de faire connaître le feuilleton de la conférence impériale qui aura lieu à Londres après le couronnement.

Suit la déclaration officielle à ce sujet :

La conférence impériale, qui s'ouvrira le 14 mai, fournira une occasion de discuter les questions d'intérêt commun aux membres du Commonwealth britannique, sous les rubriques suivantes :

1—Affaires étrangères et défense.
2—Questions constitutionnelles.
3—Commerce, navigation et communications aériennes et questions connexes.

Explications

Pour ce qui est des Affaires étrangères et de la défense, le feuilleton comprendra une revue de la situation générale et de toute question moins générale qui pourrait demander d'être considérée.

Pour ce qui est des questions constitutionnelles, les sujets particuliers qu'on se propose d'étudier portent sur la nationalité, les méthodes d'effectuer des traités, le statut international des membres du British Commonwealth et les voies de communication. Les fonctionnaires ont pris des dispositions pour faire du travail préparatoire sur ces points avant l'ouverture de la conférence.

Pour ce qui est du commerce, de la navigation et des communications aériennes et des questions connexes, voici quels seront les principaux sujets à débattre :

1—Revue générale du progrès du commerce impérial et des questions qui s'y rapportent.
2—Revue du travail du comité économique impérial et d'autres organismes interimpériaux dans le domaine économique.
3—Questions générales ayant trait à la politique maritime, y compris une revue du travail du comité impérial de la navigation.
4—Communications aériennes civiles.

On espère qu'il y aura au cours de la conférence impériale une occasion d'échanger des opinions sur le sujet de la migration à l'intérieur de l'empire.

Les gouvernements de Sa Majesté se sont généralement entendus pour dire que toute question relevant des accords d'Ottawa y gagnerait d'être traitée indépendamment, selon l'occasion, entre les gouvernements individuels intéressés et en dehors de la conférence impériale.

NOUVELLES DE BONNYVILLE

Le beau temps se fait un peu attendre. La semaine a été plutôt froide. Les chemins sont ouverts pour les autos, mais ils sont très vilains pour tous les autres charroyages.

Le 27 mars prochain, les contribuables du village de Bonnyville auront à se prononcer au sujet d'une franchise de dix ans pour la lumière qui est actuellement proposée à M. Hector Maheu. Une majorité des deux tiers est nécessaire pour obtenir cette franchise. La question se discute passablement.

D'ici un mois nous serons à peu près fixés au sujet du projet de construction d'une nouvelle école. L'idée fait son chemin et une assemblée des contribuables est appelée pour samedi, le 20, à 2 heures, p.m.

La maladie n'a causée aucune mortalité ici depuis quelque temps, mais un peu tout le monde y passe; chacun à son tour. L'hôpital est presque rempli continuellement. Plusieurs opérations, quelques pneumonies et un peu toutes sortes de choses. Nous remarquions, dernièrement, Mmes N. Déry, Wilfrid Legault, Lecombe, H. Beaudoin et A. St-Onge, ainsi que plusieurs étrangers dont les noms nous échappent.

M. et Mme J.-O. Binette sont revenus, enchantés, d'un long voyage dans l'Est.

Dimanche dernier, le R. P. Roland a prêché, en anglais et en français, à la grand'messe. Ce Père est en convalescence à l'hôpital St-Louis depuis plusieurs mois.

La semaine dernière, le R. P. J.-E. Lapointe se rendit à Edmonton pour la réception de Mgr MacDonald. Il visita, en même temps, nos collèges.

Le dimanche de la mi-carême, une soirée, sous les auspices de nos nouveaux marguilliers, nous permit de prendre une royale partie de cartes et en même temps fit les délices des amateurs de bingo, à la salle paroissiale. La soirée donna un joli revenu pour la paroisse.

La ligue locale de gouret a eu un franc succès, cet hiver. Les parties furent bien amusantes, bien suivies et nos jeunes se sont montrés de vrais bons joueurs. Les dernières joutes se sont faites sur une glace déjà gâtée. Cette semaine, deux joutes de balle-au-balai furent très amusantes.

Nous remarquons avec plaisir que le volume de notre journal a augmenté considérablement. Cela permettra, sans doute, plus de courriers locaux qui étaient diminués beaucoup. Je crois que nos lecteurs préfèrent cela. Espérons que la campagne d'abonnements, par nos avant-gardistes, sera plus fructueuse.

NOUVELLES DE FORT-KENT

Notre curé, M. l'abbé Connoir, est allé à Edmonton pour l'arrivée de notre nouvel Archevêque.

Un accident est survenu à notre vieux pionnier, M. Georges Michaud, qui le retient au lit. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Les chemins qui étaient impraticables depuis quelques jours sont encore recouverts d'une bonne couche de neige. Nos fermiers en profitent pour finir leur halage de bois de chauffage.

Le bébé de M. et Mme Alphonse Levasseur, qui est à l'hôpital St-Louis, depuis deux semaines, prend un peu de mieux. Il en est ainsi de la petite Thérèse Leduc, qui était atteinte d'une mauvaise grippe. M. Thomas Soucie qui a été opéré pour l'apendicite, les premiers jours du mois, est revenu dans sa famille. Mme Henri Lacombe, aussi à l'hôpital St-Louis, suit un traitement pour des ulcères intestinales. Elle semble prendre du mieux.

N. Royal Lapierre est maintenant propriétaire de la jolie maisonnette de M. Thomas Soucie. M. Soucie réside maintenant avec son neveu, M. Andrie Landry.

MM. Herby et Gilbert Collins, qui travaillaient dans les chantiers du Fox Lake, sont revenus dans leur famille.

NOUVELLES DE ST-PAUL

ST-PAUL.— La neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph est admirablement bien suivie par un grand nombre de personnes, qui se font un devoir d'assister à la messe et aux exercices du soir.

Le R. P. Levasseur, O.M.I., de St-Paul, a passé quelques jours à Edmonton, la semaine dernière.

M. Adjutor Marcoux, de McLennen, Alberta, est actuellement à St-Paul. Il est allé visiter le Nord avec l'intention de s'y installer pour scier du bois s'il trouvait les conditions favorables.

Mlle Thérèse Landry est partie il y a une semaine pour Montréal, pour un repos de quelques mois. Nous lui souhaitons une agréable vacance et un heureux retour.

Mme Marguerite Bell, coiffeuse graduée de Vancouver, C. B., sera à St-Paul, mardi, 23 mars, afin de donner des "permanents" avec le nouveau Procédé (New Ray Machineless). Elle sera à St-Paul jusqu'au 30 mars. Prix spéciaux pour le temps de Pâques. Pour heures fixes, s'adresser à sa soeur, Mme Y. Rousson, à la "St. Paul Mercantile".

—COMM.

Lac-La-Biche

Voies de communications

Ecrit spécialement pour "La Survivance" par Philippe d'Armor

Pour faire de la Mission du Lac La Biche le grand entrepôt des Missions du Nord, il fallait, comme nous l'avons dit, la mettre en communication avec les prairies par une route à travers la forêt, après avoir constaté la navigabilité de la rivière Athabaska. Mgr Taché va nous montrer que la rivière si redoutée n'est pas si redoutable, et le Père Maisonneuve va nous prouver qu'une route à travers la forêt n'est pas lerêve absurde que plus d'un avait dit.

VOIE FLUVIALE VERS LE NORD

Voici une lettre absolument inédite, que Dom Benoît se contente de mentionner en note, dans sa Vie de Mgr Taché (t. I, p. 632, note 2). On va la lire en entier, sauf pourtant les notes de détail que l'Evêque y joignit, avec une ébauche de carte géographique. Le tout est aux archives de l'Archevêché de St-Boniface.

Rivière Athabaska, 18 juillet 1856.

Mes bien chers Pères :

Il vous tarde, sans doute, d'avoir des nouvelles de mon voyage et des détails sur cette fameuse rivière La Biche, le grand épouvantail du Nord. Pour satisfaire votre louable curiosité et le plaisir que j'éprouve à m'entretenir avec vous, je veux commencer ce soir à vous tracer mon itinéraire.

Il vous souvient et il me souviendra longtemps du moment pénible de notre séparation. La pensée de vos misères passées, présentes et futures, fit sur mon coeur la plus vive impression : puisse le bon Dieu avoir écouté mes ardentes prières et vous accorder tout le bonheur que je vous souhaite.

24 juin.— C'était le mardi 24 juin. A peine étions-nous passés devant votre établissement que le vent nous força de nous arrêter quelques heures. Reprenant ensuite notre route, nous arrivâmes au bout du lac un peu avant le coucher du soleil. J'ai estimé la distance à environ trois lieues, en sorte qu'avec de bons chiens il serait en effet possible d'y faire la pêche. A l'entrée de la Petite Rivière La Biche, mes hommes tuèrent deux grosses outardes et une petite. Puis nous nous arrêtâmes.

25.— Le mercredi, une épaisse brume retarda notre départ jusque vers 7 heures. Tout le jour nous voguâmes sur les eaux de la petite rivière. Sept canards tués, la vue d'un grand nombre d'autres et d'un ours vinrent diversifier la monotonie de la route. Le matin, de l'eau laissée dans un pot s'était gelée de deux lignes d'épaisseur : j'ai eu bien peur pour vos patates.

26.— Le jeudi, des brouillards retardèrent encore notre départ. Après une heure de marche, nous entrions dans la fameuse Grande Rivière La Biche, aux rives si pittoresques, au cours parfois majestueux. Une grosse averse salua notre arrivée sur ces ondes si redoutées. Un beau et brillant soleil vint bientôt nous sécher. Quinze outardes, grosses ou petites, commencèrent à nous rassurer sur l'état de notre garde-manger.

27.— Le vendredi, au matin, nous rencontrâmes deux familles des Cris du Rabaskaw. (Note. Rabaskaw est le nom donné au pays qui avoisine le lac Athabaska), qui visitent le Las La Biche. Ils n'avaient rien. Cette journée, seize outardes furent le produit de la chasse à coups de bâtons et de fusils. Vers les 4 heures après-midi, une bande de quarante vaches (bisons) excita l'ardeur guerrière de mes gâs, qui perdirent à leur chasse le reste de la journée. Ils firent couleur du sang, mais n'éteignirent pas de vie; et, au coucher du soleil, nous reprenions notre route sans manger de viande de vache. A la grande surprise de mes guides et à la mienne, nous étions à quelques arpents du Grand Rapide. Nous nous arrêtâmes pour la nuit. Cette nuit, pour la première fois, mais non pas certes pour la dernière, les maringouins vinrent fondre sur nous en bataillons serrés et bien incommodes.

28.— Le samedi, de bon matin, nous abordâmes au Grand Rapide, dans lequel nous demeurâmes jusqu'à l'heure de déjeûner, par suite des basses eaux. Le reste de la journée, quelqus petits rapides et des bouts d'eau morte employèrent tout notre temps. Une jolie biche manquée presque à bout portant, six outardes tuées, furent les proies du jour. Vers 6 heures, nous atteignîmes le plus long des rapides et celui que, dans les hautes eaux, je croirais le plus dangereux. Comme les bords n'offrent guère de campements, forcé nous fut de le descendre jusqu'au bout, que nous n'atteignîmes qu'avec les ténèbres.

29.— Le dimanche, nous partîmes plus tard. Trois autres rapides, réputés dangereux, et plusieurs petits, nous occupèrent jusqu'à vers 2 heures après-midi. Un bout d'eau morte nous conduisit, vers 4 heures, à l'embouchure de la petite rivière Athabaskak (rivière Eau Claire), o), naturellement, devaient cesser toutes les craintes et appréhensions plus ou moins fondées. Des Montagnais, que nous rencontrâmes en cet endroit, nous retinrent jusque vers 7 heures. Nous descendîmes un peu la grande rivière Athabaskak, puis nous campâmes.

30.— Le lundi, un gentil petit vent d'arrière nous conduisit jusqu'au bas de la Pierre-à-Calumet, où les maringouins ne nous laissèrent pas un moment de repos.

1er juillet.— Le mardi, de grand matin, nous étions en route. Plus de vingt fois mon pauvre **Michel et Compagnie** nagea dans le vide : peu importe, nous tîmmes bon; à 10 heures du soir, nous arrivâmes à la pêcherie du Fort et de la Mission. Mes hommes, sans y dormir, y mangèrent du bon gros et gras poisson. Puis, avec l'aurore, nous franchîmes le reste de la distance, et le mercredi, 2 juillet, à soleil levé, je donnai le **Benedicamus Domino** aux Pères Grollier et Grandin, qui voulurent bien me faire l'accueil le plus cordial.

* * *

Echappé à tous les prétendus dangers de la Rivière La Biche, je dois résumer mon opinion sur les difficultés réelles qu'offre sa navigation.

A l'eau basse, comme cette année, le plus grand obstacle vient du peu d'eau, qui empêcherait de passer bien des rapides avec des charges complètes; mais, alors il y a moyen de faire facilement portage partout, ou encore des demi-charges peuvent suffire presque partout.

A l'eau bâtarde, cette rivière est certainement très avantageuse à la navigation. Il n'y a alors que trois courts portages, et l'on peut sauter tout rond partout. Loin donc d'être alors redoutables, on ne peut pas raisonnablement demander des rapides plus faciles : le premier sauvage venu peut se tirer d'affaire partout.

La grande difficulté se trouve donc réduite au moment des inondations et de l'agitation de l'eau dans certains rapides. Ces rapides se réduisent à cinq. Pour vous donner une idée plus complète, je vais vous tracer une petite carte avec des notes. ....

En un mot, je crois toute cette rivière bien navigable. Je ne parle pas du reste : c'est la rivière Athabaskaw, on ne peut plus facile. Quoique l'eau fût excessivement basse, et mes hommes assez pusillanimes, il ne m'a pas fallu tout-à-fait huit fois vingt-quatre heures entre mes adieux et mon bonjour à nos Pères d'Athabaskaw, en sorte que je crois que des canots du Nord, montés de quatre hommes et chargés de quinze à vingt pièces, pourraient descendre en douze jours et monter à l'aise en seize jours, de manière qu'un mois suffirait pour faire tout le voyage.

21 juillet.

Je crois les époques des inondations régulières. Cette année, je puis vous en donner des nouvelles. Hier au matin a commencé cette inondation à l'embouchure de la petite rivière Athabaskaw, précisément au moment où nous y arrivions; en sorte que je crois qu'en choisissant le mois d'août pour le voyage, on ne serait pas exposé à être surpris par cette inondation, qui, en montant la rivière dans toute son étendue, ou en descendant les rapides, serait certainement bien incommode. Dans tous les cas, la partie difficile de la rivière étant riche en animaux, et l'inondation ne durant que quelques jours, nos voyageurs pourraient s'arrêter pour chasser.

Le Père Faraud comprend que notre projet peut devenir urgent, et convient de la facilité de son exécution. Il ne nous reste donc qu'à le poursuivre avec activité".

†Alexandre, Ev. de St-Boniface, O.M.I.

LE CHEMIN DU FORT PITT

La voie d'eau vers le Nord étant ainsi assurée, il fallait ouvrir, à travers la forêt, le chemin de charrettes qui devait unir la Mission de Notre-Dame des Victoires au Fort Pitt, et, par le Fort Pitt, à la Rivière-Rouge.

Le Père Maisonneuve, d'ailleurs, n'avait pas attendu jusqu'à ce moment, pour l'entreprendre : avant la visite de Mgr Taché, il l'avait déjà rendu jusqu'à la Petite Rivière aux Castors.

Or, le 19 août, une nouvelle arriva à la Mission du Lac La Biche, qui mettait dans la nécessité de le continuer et de l'achever au plus tôt : des charrettes et des boeufs, demandés par les Pères à St-Boniface, étaient déjà au Fort Pitt, arrêtés là, avec leur conducteur, par la forêt impénétrable. "Nous envoyâmes aussitôt chercher cet homme, écrit le Père Tissot, et laissâmes les charrettes, pour les reprendre après que le chemin serait fait.

"Le 20 du même mois, le Père Maisonneuve alla le continuer, emmenant quatre hommes avec lui. La quinzième journée (le 4 septembre), ils arrivèrent au Fort Pitt. Le chemin était tracé et ouvert en même temps.

"Tout le pays était dans l'attente de voir échouer les efforts des missionnaires. On en parlait déjà comme d'une chose sûre, lorsque l'arrivée des charrettes chargées fit fermer bien des bouches. La Compagnie, aussi bien que les gens du pays, sont fort contents, à présent, d'avoir ce moyen de se procurer ce dont ils ont besoin; et l'on peut bien dire que, sans les prêtres, les charrettes n'auraient pas paru de si tôt au Lac La Biche". (Notice sur la Mission de N.D. des Victoires).

Une réflexion que fait, à propos de ce chemin, le savant historien de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien, le R. P. Morice, O.M.I., me paraît devoir être reproduite ici. "Ce chemin, dit-il, **fut le premier travail du genre dans tout le Nord.** Il est d'autant plus juste d'en donner crédit aux humbles missionnaires du Lac La Biche, que le service qu'ils rendirent alors à la civilisation est probablement oublié depuis longtemps, même dans le pays". (t. II, p. édit. de 1922).

L'ouverture de ce chemin permettait aux Pères Maisonneuve et Tissot les plus belles espérances. Nous allons les voir aux prises avec une difficulté tout-à-fait imprévue.

ALLOCUTION DE M. L'abbé McNABB

Au souper des prêtres, à l'hôtel MacDonald, en l'honneur de Mgr MacDonald, M. l'abbé McNabb, de Red Deer, a, au nom des prêtres de langue anglaise, de l'archidiocèse a-adressé la parole.

Il a d'abord dit qu'il interprétait les sentiments de joie de tout le clergé du fait de la nomination de Mgr MacDonald au poste d'Archevêque-coadjuteur d'Edmonton. "Nous sommes heureux, dit-il, de voir que Son Exc. l'Archevêque-coadjuteur soulagera notre bien-aimé Archevêque et nous permettra de le conserver encore de nombreuses années parmi nous".

M. McNabb a rappelé la bonne impression que Son Excellence Mgr McDonald a laissé chez tous les prêtres de l'archidiocèse l'été dernier, lors de sa tournée de confirmation. "Mgr MacDonald, a-t-il ajouté, connait déjà les affaires du diocèse mieux que n'importe qui d'entre nous, et je dois dire qu'il trouvera chez nous un groupe de prêtres des plus excellents au Canada".

M. l'abbé McNabb, a enfin souhaité au nom des prêtres de langue anglaise, de longues et heureuses années épiscopales à Son Exc. Mgr MacDonald.

La Survivance

MERCREDI LE 17 MARS, 1937 — LA SURVIVANCE — PAGE 9

Arrivée de Son Exc. Mgr H. MacDonald

Il est l'objet de Réceptions Religieuses et Civiles

Résumé des fêtes

De nombreux membres du clergé et des centaines de laïques reçoivent avec affection et confiance Son Exc. Mgr l'Archevêque de Mocisso.

Son Excellence Mgr John Hugh MacDonald, nommé le 16 décembre dernier, archevêque de Mocisso et archevêque-coadjuteur d'Edmonton, est arrivé, mercredi dernier, à 3:30. Une magnifique réception lui était réservée à la gare du Pacifique Canadien. De nombreux membres du clergé et des centaines de fidèles saluèrent au débarcadère le nouvel archevêque-coadjuteur. Plusieurs évêques accompagnaient Son Exc. Mgr MacDonald, qui fut reçu par Son Exc. Mgr J. O'Leary, archevêque d'Edmonton et par le maire J. Clarke, au nom de la ville. Les évêques visiteurs étaient NN. SS. Duke, archevêque de Vancouver, Carroll, de Calgary, Johnson de Nelson, Ladyka de Winnipeg, Murray de Saskatoon, Monahan de Régina et Gertkin, abbé de Munster.

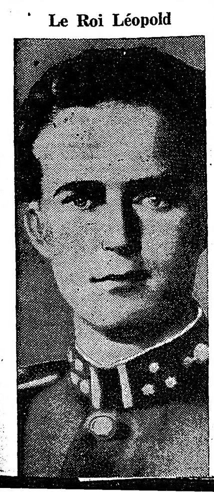
Nous avons aussi remarqué Mgr Smith et Mgr Hetterington de Calgary, Mgr Nelligan et M. l'abbé Ketchen étaient allés à la rencontre de l'archevêque-coadjuteur.

Son Exc. Mgr MacDonald se rendit immédiatement à l'archevêché. Le soir le nouvel archevêque fit son entrée solennelle dans la cathédrale. Un nombreux clergé assistait à cette première cérémonie religieuse où Son Excellence Mgr O'Leary souhaita la bienvenue à son coadjuteur. Mgr Pilon et Mgr Nelligan présentèrent respectivement à Son Exc. Mgr MacDonald les voeux des clergés de langue française et de langue anglaise. M. le juge Lucien Dubuc et M. J. McCormack présentèrent par ailleurs les voeux des fidèles de langue française et de langue anglaise de l'archidiocèse. On trouvera ailleurs les textes de ces adresses et un résumé des réponses de Son Exc. Mgr MacDonald.

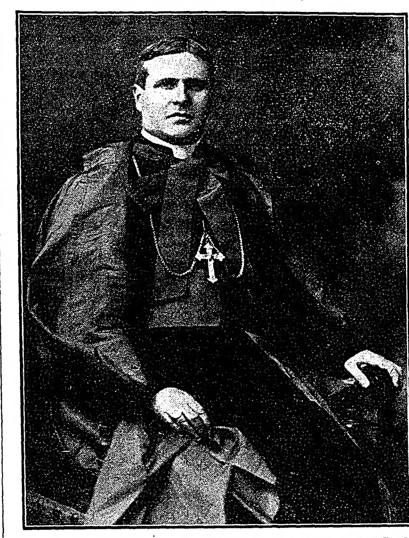
A l'issu de la cérémonie, l'archevêque de Mocisso présida la Bénédiction du T. S. Sacrement assisté du R. P. Langlois, O.M.I. et de Mgr Harrington de Camrose, comme diacre et sous-diacre respectivement. Jeudi matin, Son Exc. Mgr MacDonald a célébré une messe pontificale, pendant laquelle deux sermons, l'un français et l'autre anglais, furent prononcés par le R. P. Bellavance, recteur du Collège des Jésuites et Son Exc. Mgr Carroll, évêque de Calgary. Jeudi soir, à l'hôtel MacDonald eut lieu un souper qui réunissait près d'une centaine de prêtres. Après ce souper les autorités civiles représentées par l'Administrateur de la province, Son Honneur le juge Harvey, l'hon. premier ministre et le maire Clarke, présentèrent leurs hommages à Son Exc. Mgr MacDonald.

A toutes les cérémonies et réceptions principales, nous avons remarqué l'hon. M. Lucien Maynard et Madame Maynard, Son Honneur le juge Lucien Dubuc et Mme Dubuc. Presque tous nos prêtres de langue française se sont fait un devoir de venir assister à ces fêtes. Le clergé de langue anglaise avait aussi des représentants de presque toutes les paroisses de l'archidiocèse.

Le Roi Léopold



Son Exc. Mgr J. O'Leary



Notes Biographiques

Nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs quelques notes biographiques sur la carrière de notre bien-aimé archevêque, Son Excellence Mgr Joseph O'Leary, qui a connu dès les premières années de son sacerdoce les responsabilités et les honneurs ecclésiastiques. Prêtre à 22 ans, docteur enthéologie et en droit canon, à 25 ans, il devenait vicaire-général du diocèse de Chatham et procureur à Rome des évêques des provinces Maritimes à l'âge de 28 ans. M. l'abbé O'Leary a été nommé évêque de Charlottetown à l'âge de 33 ans et il demeura 7 ans durant le premier chef de ce diocèse. C'est en 1920, qu'il fut promu par le St-Siège archevêque d'Edmonton, où il a su continuer le travail spirituel si bien commencé par ces saints et savants prédécesseurs, NN. SS. Grandin et Legal, Oblats de Marie Immaculée.

En 1921, l'Université de l'Alberta conférait à Son Exc. Mgr O'Leary le titre de docteur en droit "honoris causa" et en 1926, à l'occasion de son 25ième anniversaire de prêtrise, Mgr l'archevêque d'Edmonton était créé assistant au trône pontifical.

Depuis deux ans, la santé de Son Exc. Mgr l'Archevêque restait ébranlée par les nombreux travaux accomplis auparavant. Le nouvel archevêque coadjuteur lui sera d'un précieux secours et permettra à S. Exc. de se remettre plus rapidement. Nous souhaitons à notre bien-aimé archevêque de demeurer encore longtemps parmi nous.

Mgr Pilon



Mgr, le curé de Morinville, a lu à Son Exc. Mgr MacDonald une adresse au nom du clergé de langue française. (Voire page 3)

Les témoins de Jéhovah

Ottawa—Récemment, des colporteurs distribuaient, aux portes des maisons de notre quartier, une circulaire débiatérant contre le clergé et la doctrine de l'Eglise catholique romaine. Ce que voyant, nos Jécistes décidèrent d'organiser une contremanifestation publique. Ils recueillirent toutes les copies de la lettre diffamatoire qu'ils purent trouver et les apportèrent à leur école.

A l'heure désignée, tous les élèves de cette institution étaient rassemblés dans la salle des réunions. Au signal donné, on se mit à défiler vers la cour des récréations tout en récitant le chapelet à haute voix. Là, la chorale fit d'abord entendre le "Pitié, mon Dieu, c'est pour notre Patrie", que la foule répéta en choeur.

Puis, le jeune Réal Leduc, agissant comme président de la section, prononça avec brio, la protestation suivante :

"Camarades,

"Parce que les ennemis de Dieu ont écrit dernièrement des insultes contre Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Parce qu'en plus, ils ont insulté l'Eglise catholique, notre Mère;

Parce qu'ils ont insulté aussi Notre Archevêque et nos Prêtres;

Parce qu'ils ont insulté la population catholique de notre paroisse, en distribuant des faussetés à la porte de nos maisons, nous, les JECISTES, et tous les écoliers de cette paroisse, nous voulons élever nos voix et nous protestons, de tout notre coeur contre les mensonges écrits dans ces lettres.

En particulier, nous croyons et nous disons que notre Archevêque a le droit et le pouvoir de défendre toutes les mauvaises lectures, nuisibles à nos âmes et, en particulier, les livres des "témoins de Jéhovah". C'est pourquoi nous voulons brûler leurs lettres fausses et hérétiques. L'apôtre saint Paul, au premier siècle de l'Eglise, fit brûler lui-même une immense quantité de livres mauvais, écrits contre le vrai Dieu et l'Eglise catholique.

En réparation de ces injures faites à tout ce qui est cher à nos coeurs de Catholiques, camarades, je vous demande de répéter après moi les acclamations que je vais dire.

Vive le Christ-Roi! (3 fois)

Seigneur, délivrez-nous du communisme!

(Suite à la page 16)

Au MacDonald

Jeudi soir, à l'hôtel MacDonald, plusieurs évêques et une centaine de prêtres de l'archidiocèse étaient réunis autour du nouvel archevêque-coadjuteur d'Edmonton, pour prendre part à un souper donné en son honneur. A la table d'honneur on remarquait LL. EE. NN. SS. Murray, évêque de Saskatoon et Monahan, archevêque de Régina; le R. P. Lajoie représentait Son Exc. Mgr Guy; Mgr Nelligan, Mgr Smith, le R. P. Langlois, M. l'abbé Garnier, le R. P. Bellavance, S.J. M. l'abbé McNabb de Red Deer, etc. Mgr Carlton présidait le souper, au cours duquel MM. les abbés Garnier et McNabb adressèrent la parole. On trouvera ailleurs l'allocution de M. l'abbé Garnier.

LL. EE. NN. SS. Monahan et Murray dirent aussi quelques mots en anglais et en français.

Son Exc. Mgr Monahan s'est plu à voir dans cette réunion sacerdotale et dans l'esprit qui l'animait une source d'inspiration. "L'évêque, dit-il, doit compter sur la coopération de ses prêtres et ce soir les sentiments que vous avez exprimés dénote réellement un magnifique esprit de coopération". Et dans cet esprit de coopération Mgr l'archevêque de Régina a vu de grandes espérance pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le bien du pays. S'adressant ensuite en français, Mgr Monahan dit: "Il me fait grand plaisir d'avoir pu me rendre au milieu de vous pour partager votre bonheur et vous dire que nous sommes communément heureux. Vous avez un chef digne, un chef plein de zèle et de charité. Avec vous nous fêtons votre bonheur."

Son Exc. Mgr Murray fait allusion aux connaissances qu'il a déjà acquises dans l'archidiocèse d'Edmonton pour être venu y travailler quelquefois. Il a dit au nouvel archevêque qu'il avait laissé un beau pays, il retrouvait un champ d'apostolat possédant un clergé des plus dévoués et grandement inspiré du plus pur esprit de sacrifice.

Réponse de S. E. Mgr MacDonald

Son Exc. Mgr MacDonald a exprimé ses remerciements et toute sa gratitude pour la charité, la bonne volonté et le zèle qu'il a remarqués dans toutes les réceptions dont il avait été l'objet jusqu'à date. Il a rappelé l'expérience qu'il a acquise dans l'archidiocèse, l'été dernier, lors de sa tournée de confirmation. "J'ai vu, dit-il, votre bon travail et votre esprit de sacrifice. Ma politique sera de continuer à soutenir et à encourager le bon travail que vous faites."

"Quoique je regrette d'avoir laissé Victoria, je suis cependant heureux d'être avec vous et de pouvoir continuer le travail commencé." Son Exc. a parlé des diverses oeuvres et institutions de l'Archidiocèse.

"Toute mon ambition, dit-il, est de coopérer avec vous pour promouvoir ce travail." Son Exc. a ensuite résumé en français ce qu'il avait dit en anglais. "S'il y a des circonstances dit-il en terminant, où je puis vous donner quelqu'assistance, vous aurez assez de confiance pour me le demander. Remerciez vos paroissiens et demandez-leur de prier pour nous."

Après le souper eut lieu la réception civique dans la grande salle de l'hôtel MacDonald.

MONTREAL.— "L'industrie canadienne pourrait bien, sous peu être appelée à manufacturer des munitions pour l'Angleterre". C'est là une prédiction qu'a faite Lord Riversdale, expert anglais du commerce mondial de l'acier.

Son Exc. Mgr Hugh MacDonald



Notes Biographiques

Son Exc. Mgr John Hugh MacDonald, archevêque de Mocisso et Archevêque-coadjuteur d'Edmonton, est né à Antigonish, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Entre quelques années plus tard à l'Université St-François Xavier, il sut faire l'admiration de ses professeurs, qui l'envoyèrent à Rome faire ses études théologiques. Il y devint très familier avec les langues latines et italiennes. C'est à Rome qu'il eut, il y a 32 ans le privilège de connaître celui qui est aujourd'hui l'Archevêque d'Edmonton. Son Excellence Mgr O'Leary venait en effet y terminer lui-même ses études. Mgr MacDonald a rapporté que c'est à partir de ce temps-là qu'il a toujours été lié par une amitié profonde avec S. Exc. Mgr O'Leary. Après son ordination, M. l'abbé MacDonald fut nommé professeur d'anglais au collège St-François Xavier. Il y fut vice-recteur et préfet de discipline. Il fut ensuite nommé vicaire à New Waterfort, où il demeura peu de temps en attendant de devenir curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Sydney. C'est dans le ministère paroissial au sein des populations minières et industrielles du Cap Breton qu'il eut l'occasion de mettre à profit les doctrines sociales de l'Eglise sur les conditions du travail et sur les devoirs du capital et du travail. Il eut aussi plusieurs fois l'occasion d'être intimement mêlé aux questions éducationnelles desquelles dépendaient l'avenir religieux de centaines d'enfants catholiques. Tous ces problèmes, auxquels l'Archevêque-coadjuteur d'Edmonton eut à faire face lui ont donné une vaste expérience.

Devenu Evêque de Victoria en 1934

Mgr McDonald a aussi su gagner là, l'estime de tout son peuple et de son clergé. A peine arrivé à Edmonton, il est salué par tous avec la plus profonde estime, affection et confiance. Il saura continuer le travail commencé. Il sera lui aussi être à la hauteur des grands évêques et archevêques qui ont fondé et développé cette Eglise d'Edmonton.

Au Couronnement du Roi

OTTAWA.— Six députés et deux sénateurs feront partie de la délégation de l'association parlementaire de l'Empire aux fêtes du couronnement.

Les deux whips, d'abord, furent désignés de droit : M. Ross Gray, député libéral de Lambton-ouest, et M. A.-C. Casselman, député conservateur de Greenville-Dundas.

Les autres députés sont : MM. Wilfrid Girouard, député de Drummond-Arthabaska, Arthur Beaubien, député de Provencher, Man., et Geo. W. McPhee, député de Yorkton, Saskatchewan, du côté libéral. Le sénateur Arthur Hardy, ancien président du Sénat fera aussi partie de la délégation.

Du côté conservateur, les délégués seront : M. Hugh Stewart, ancien ministre des Travaux publics et député de Leeds, et le sénateur Louis Côté.

Cette délégation est distincte de la délégation officielle du Canada, qui comprendra le premier ministre, M. Mackenzie King, divers membres du Cabinet, le président de la Chambre, M. Pierre-F. Casgrain, le président du Sénat, le sénateur Foster, le chef de l'opposition aux Communes, M. R.-B. Bennett, et le Leader du gouvernement au Sénat, le sénateur Dandurand, et le Leader conservateur, M. Arthur Meighen.

A la Cathédrale

Son Exc. Mgr O'Leary souhaite la bienvenue à son coadjuteur

"Je suis heureux d'être ici pour souhaiter la bienvenue à un frère". C'est en ces termes que Son Exc. Mgr O'Leary a salué Son Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur d'Edmonton.

"Nous vous assurons, dit encore S. Exc. l'Archevêque d'Edmonton, de la loyauté de tous les prêtres et de notre cordiale coopération pour l'extension du règne de Dieu dans cette portion de l'Ouest canadien."

Quatre adresses françaises et anglaises furent ensuite lues au nom du clergé et des laïques de langue française et de langue anglaise. Nous donnons ci-dessous ou ailleurs le texte de ces adresses.

LES ADRESSES

A Son Excellence
Monseigneur John Hugh MacDonald,
Archevêque titulaire de Mocisso,
Coadjuteur d'Edmonton.

Excellence:

Au nom de tous mes compatriotes canadiens-français de la ville et de l'Archidiocèse d'Edmonton, je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

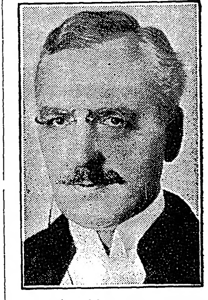
En vous, comme en notre vaillant archevêque actuel dont nous espérons toujours le retour à la santé, nous saluons d'abord l'envoyé du Souverain Pontife.

Puisque le Vicaire du Christ sur la terre vous a choisi, Excellence, pour nous guider dans le chemin de la vérité et de la vertu, nous avons pleinement confiance que l'oeuvre de Dieu s'accomplira par vos soins. — Nous savons le prix de l'obéissance, et vous nous trouverez toujours prêts à collaborer à vos initiatives. — Nous sommes fiers, Excellence, de pouvoir vous en donner la forte assurance: les désirs du Pape n'ont jamais cessé pour nous, Canadiens français, d'être des ordres; c'est une de ces traditions nationales auxquelles on dit que nous attachons plus de prix qu'aux biens de la terre et qu'aux honneurs passagers.

Selon ces désirs pontificaux, nous avons fait effort pour assurer l'éducation chrétienne de nos enfants, pour promouvoir la bonne presse, la lutte contre le communisme, pour développer le sentiment vraiment chrétien dans ce pays.

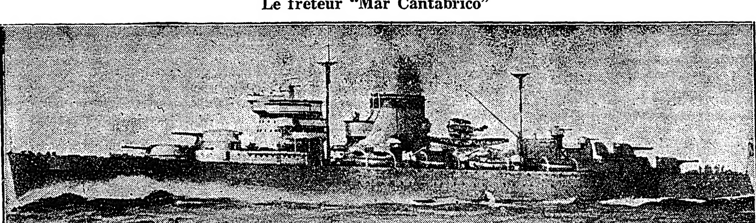
(Suite à la page 16)

Son Hon. le juge L. Dubuc



Il a présenté à Son Exc. Mgr MacDonald les hommages des catholiques de langue française.

Le fréteur "Mar Cantabrico"



La ville de Madrid tombera aux mains des Patriotes par suite du désastre du fréteur "Mar Cantabrico" qui portait à son bord une cargaison de matériel de guerre évalué à $2,700,000. pour le Front Populaire. Un officiel du Front Populaire a déclaré que la perte du "Mar Cantabrico", coulé par le croiseur "Canarias" dans la baie de Biscaye, priverait les défenseurs de Madrid du matériel de guerre nécessaire pour empêcher la concentration des [illegible]

Le Royaume de l'intérieur

Ombres et lumières

EN PARCOURANT une galerie de tableaux, je m'amuse à chercher dans chacun, d'où peut venir la lumière, et l'unique moyen est de localiser les ombres.

Ici, l'ombre de la croix d'un calvaire situé le long d'une route, traverse le chemin ensoleillé étendant ses bras sur les fleurs qui se baignaient tout à l'heure de clarté.

Tout comme au cours de la vie notre route est barrée de grands chagrins qui assombrissent nos pensées. Peu à peu le soleil dans sa course chassera l'ombre et nos chagrins s'effaceront pour être remplacés par d'autres qui viendront demain s'étendre sur le paysage de nos rêves lumineux.

En parcourant notre chemin, fatigués et meurtris, nous recherchons l'oasis ombragée qui invite au repos. Que ce soit à l'ombre d'une croix ou d'un feuillage, qu'il fait bon de s'y arrêter, de respirer l'atmosphère du calme et du recueillement en reposant son esprit des tracas et des souffrances.

Un tableau voisin attire mon attention : Là en grande lumière, un aveugle près de l'église s'appuie au bras d'une enfant et tend la main aux passants. Dans l'embrasure de la porte on distingue faiblement dans l'ombre, une femme agenouillée aux pieds d'un Christ. Un filet de lumière, venu d'un cierge qui meurt, éclaire vaguement la figure imprégnée d'espoir.

Il y a toute une étude dans ce tableau, créé par l'âme d'un penseur.

L'Artiste a saisi la grandeur des souffrances en rapprochant la prière des ténèbres qui ont clos pour toujours les yeux du mendiant. L'aveugle doit voir intérieurement la lumière et tout ce qu'elle offre de chatoyants en coloris, et la femme à genoux contemple en priant la lumière qui se dégage d'un amour divin, source de la foi, d'où l'espoir se nourrit.

Elle est dans l'ombre à l'abri des distractions et tout à l'heure elle viendra au grand jour le coeur inondé de cette clarté qui fait oublier les rancoeurs et chasse les ombres.

Ce tableau se grave dans l'esprit, on y revient malgré soi.

L'heure passe, j'avance, mais voici, je m'arrête devant la toile irrésistible, intitulée "Le rêve du soldat". Elle est empoignante et Détaille, dans ce chef d'oeuvre est passé à la renommée. L'ombre de la nuit recouvre la plaine. Les sentinelles vieillent pendant que les soldats roulés dans leurs couvertures sont étendus sur le sol. A leurs têtes, les fusils debouts, s'entre croisent, et le silence plane sur les têtes de héros qui rêvent la victoire.

Dans l'éclaircie des nuages, se déroule la scène d'une marche triomphante, accompagnée d'étendards glorieux, mais ce n'est qu'un rêve.... l'ombre dans un instant recouvrira pour toujours, les braves enfants de la France.... ils ne se réveilleront plus.

Le rêve est celui dont la pauvre humanité se leurre. Elle est confiante du lendemain. Le succès, la gloire lui sourient, elle se laisse bercer d'illusions. Les lauriers, les palmes ne joncheront pas la route sans que l'ombre ne vienne s'étendre sur elle.

Quand l'ennemi viendra surprendre, ce ne sera pas qu'au cours de la nuit.

Notre âme est enténébrée; dégageons-là en ce temps de carême, des ombres qui la privent de voir Dieu en pleine lumière.

MADRINA

Passion renouvelée

O Christ, ta passion sera éternelle !
L'homme à percer ton Coeur s'exerce chaque jour;
Et l'affreux délice, hélas! se renouvelle
Sans lasser nos fureurs, pas plus que ton amour !

Toujours des voix en foule acclament ton supplice;
Toujours, pour le subir, tu redescends du ciel.
Au pied du Golgotha dans ton amer calice,
Chaque siècle en passant vient exprimer son fiel.

Nous, indignes témoins de la grande agonie
Réveillés par trois fois, nous dormons lâchement;
Et plus d'un faible ami se cache ou te renie,
Et ne t'avouera Dieu qu'à son dernier moment.

Te voilà donc vaincu par l'esprit, par le glaive !
Eh bien! ton lourd tombeau, tu le soulèveras;
Entre tout ce qui tombe et tout ce qui s'élève,
Toi seul, ô mon Dieu mort, tu vis et tu vivras!

Victor DE LAPRADE

En tricotant

Rien de charmant comme de tricoter, parce que, sans que le travail en souffre, la pensée a son libre essor. Je fais actuellement des petits bas de lit, pour une amie, et tandis que sur mes broches, glisse la fine laine blanche, sur mon tricot s'estompe la douce souvenance de nos années de Pensionnat.... Je revis mon amie comme alors, belle blonde aux yeux bleus de ciel, au teint rosé et sur ses lèvres, ce sourire fait de délicatesse et de bonté, qui enchante. Je la revois dans sa robe de velour noir, garnie de minuscules boutons dorés et portant fièrement son ruban d'Enfant de Marie. Déjà, elle avait le geste et les allures d'une grande dame. Il me semble entendre répéter "Qu'elle est gracieuse"! et je m'arrête, comme pour la regarder passer!

Nous étions au Pensionnat, deux inséparables, sages à la chapelle, Dieu merci! mais ailleurs.... Voisines au dortoir, par exemple, nous étions deux dissipées! Que de fois, le soir, plongeant la main dans les bassins d'eau nous aspergions les élèves au lit! C'était des Oh! des Ah! Du tapage! Un crime dans le grand silence! Notre plaisir se payait, le lendemain, par un pensum, ce qui ne provoquait pas toujours une contrition parfaite..

Vînt un jour la séparation, l'éloignement, jamais l'oubli.— Chacune prit le chemin que lui indiquait son étoile.... Comme les mailles de mon tricot, les jours , les mois, les années se sont succédés.... Jusqu'à ce que, après de longs détours sur la machine ronde, la Providence, enfin nous ait gratifiées d'une heureuse rencontre. Il a neigé sur nos têtes!.... Mon amie toujours swelte, aux yeux de rêve, au sourire si bon, est devenue la grande dame entrevue, celle pour qui les mots devoir, religion, patriotisme, sont synonymes de vie! Faitelle du tricot? Peut-être que oui ! Je soupçonne un peu que non.... Quand on fait du journalisme actif, que l'on compose et met en scène des pièces de théâtre, que l'on enseigne chant et musique, que l'on dessine et peint, que l'on remplit les multiples devoirs de maîtresse de maison, d'épouse et de mère dévouée, je me demande si on a le loisir d'enfiler les unes pardessus les autres, des milliers de mailles, qui représentent bel et bien, des milliers d'instants! En tout cas, je tricote actuellement pour elle, en pensant à elle, en jouissant d'elle, si je puis dire, malgré l'énorme distance qui nous sépare, tandis qu'elle utilise ses talents au service d'une minorité catholique canadienne, dont elle a à coeur, la survivance.

Je ne dirai pas son nom... mais n'est-ce pas lecteurs et lectrices de "La Survivance" et vous aussi du "Patriote", que vous avez reconnue la femme distinguée, dont la pensée me hante, pendant que pour elle, je tricote des petits bas de lit!— Mars, 1937.

—CHARLOTTE.

LETTRE DE FADETTE

Notre conclusion, après avoir longuement parlé d'éducation, fut que la formation du caractère a plus d'importance que la culture de l'esprit. Quand les deux sont réunis, c'est la perfection : c'est l'homme supérieur.

Mais un homme intelligent, droit, énergique, même s'il n'est pas très instruit, réussira mieux et sera plus utile qu'un homme cultivé qui n'a pas eu une forte formation morale.

Cette éducation de la conscience et de la volonté doit être commencée dans la famille, c'est entendu, mais il faut qu'elle soit continuée par les éducateurs à qui sont confiés les enfants : ce n'est pas à onze ou à douze ans que le caractère et le jugement son formés. Sans la direction indispensable, les défauts s'accumulent, il n'y a pas de développement des qualités ni surtout une haute orientation de l'âme.

Si la volonté est livrée à ses impulsions et à ses retraits sans que personne s'en inquiète, il est impossible que ces enfants négligés moralement deviennent des hommes conscients de leurs responsabilités, vraiment éclairés sur l'importance d'accepter leurs devoirs et de les remplir coûte que coûte.

Ce n'est pas suffisant d'instruire les élèves, de leur bourrer la mémoire en vue des examens, il faut donner du jeu à la réflexion, aider le travail de la pensée en s'y intéressant, former le jugement, donner aux élèves l'habitude de former leurs opinions et de les formuler clairement.

Cela ne peut se faire que par le rapprochement du maître et des élèves, par l'échange presque familier des idées, par un sentiment de sympathie qui établisse l'influence bienfaisante et durable du maître admiré et aimé.

Pour arriver à l'exercer, cette influence, il faut être très intelligent, c'est-à-dire comprendre.... comprendre soi-même et les autres. Il est utile de se souvenir de ses griefs et de ses difficultés d'écolier et comment ont aidé ceux qui ont eu une bonne influence sur leurs élèves, car, Dieu merci, dans toutes les maisons d'éducation, il y a des bons génies de la jeunesse, ceux qui éclairent les esprits et fortifient les volontés.

Ce sont eux qui aident les enfants à trouver leur âme et qui leur enseignent à la faire vivre d'une vie intense.

Trouver son âme, c'est d'abord voir clair en soi, se rendre compte de ses faiblesses et de ses forces et apprendre à opposer celles-ci à celles-là.

Trouver son âme, c'est savoir qu'on est seul responsable généreusement et avec désintéressement, et l'écolier s'habitue, en remplissant sérieusement ses devoirs d'élève, à ne pas reculer plus tard devant ses devoirs d'homme.

Trouver son âme, c'est cultiver en elle le culte de la Vérité, de la Justice, de l'Honneur, afin d'être prêt à sacrifier ses intérêts à leur exercice.

Trouver son âme enfin, c'est avoir de la religion une connaissance éclairée et être convaincu qu'un grand chrétien est une puissance dans le monde et s'efforcer d'être cette force.

Ce n'est certes pas le premier venu, même s'il est rempli de bonne volonté, qui peut entreprendre cette éducation délicate, longue et difficile, et la formation des éducateurs est nécessaire pour assurer le succès de leur indiscutable dévouement.

Il nous faut absolument des Canadiens plus énergiques, plus travailleurs, plus généreux, plus honnêtes et l'action combinée des parents consciencieux et des éducateurs d'expérience peut seule nous les donner.

FADETTE

Un moyen peu connu et efficace pour faire briller les cuivres : les frotter avec un chiffon trempé dans de l'eau chaude additionnée de savon noir. Essuyer. Une moitié de citron

* * *

Pour le nettoyage des brosses à cheveux, les frotter avec du savon chaud et sec. Pour raidir les crins tremper les brosses pendant cinq minutes dans de l'ammoniaque pure; laisser sécher.

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

C'était la chrétienne, appuyée sur une tradition millénaire.... tranquille en sa foi, fière des martyrs qui moururent pour elle, des gens qui la défendirent...., du bien immense dont elle fut l'inspiratrice.... la chrétienne marchant vers l'au-delà avec le guide sûr de la doctrine, ayant une réponse à toutes les questions angoissantes et nécessaires de la vie.

Olivier resta quelques instants, les yeux fixés vers la lumière....

—Si c'était elle qui avait raison?..

Et, rêveur, il s'enfonça dans la nuit....

CHAPITRE XIX

Il y a des questions qui n'admettent pas, dans certaines intelligences, de rester sans réponse. Dès qu'une de ces questions surgit, elle cherche anxieusement sa solution, et ne cesse de tourmenter, tant qu'elle ne l'a pas trouvée.

La phrase : "Si c'était elle qui avaitraison!..." jetée par Olivier comme la boutade d'un esprit fatigué, refusa tout simplement de s'en aller.

Si bien que le lendemain, toutes les impressions de la veille dansaient dans sa tête une ronde que le jeune homme cherchait en vain à modérer. Il avait beau fermer les yeux, s'efforcer de s'appliquer à autre chose, se mettre en colère contre lui-même, ou s'enfoncer dans l'ouate d'un factice anéantissement, le résultat était aussi nul.

Comme un piston qui fait des temps inutiles, sa pensée douloureuse s'agitait d'un mouvement stérile, ballottée entre Adda et les questions les plus hautes de la destinée humaine.

Il avait dit : "Si c'était elle qui avait raison...?" Mais au fond, quand il était sincère avec lui-même, il reconnaissait ne pas connaître bien au juste les croyances philosophiques et religieuses de la jeune fille.

Il avait conservé l'impression très nette qu'Adda était intelligente...., qu'elle discutait à fond et avec une grande loyauté...., et que, somme toute, malgré son brevet supérieur, il avait été presque un petit garçon devant elle, qui en avait peut-être un plus supérieur encore.

Si Adda était une fille intelligente — et elle l'était, — comment pouvait-elle croire, aimer de toutes ses forces une religion qui serait manifestement adsurde....?

De là, à conclure que, peut-être, cette religion ne se présentait pas avec des arguments si puérils à celui qui voulait loyalement l'étudier, il n'y avait qu'un pas.

Ce pas, le premier, Olivier se raidit pour ne pas le franchir.

—Ne mets pas le doigt, pas même le petit, dans l'engrenage!... lui crie une voix intérieure. Continue ta méthode primitive qui consiste à rejeter en bloc, et sans examen, toute interrogation religieuse. C'est celle-là seule qui fait les fidèles.

Mais il ne peut pas ne pas s'avouer que c'est là une tactique de faible...., une reconnaissance de la force opposée.

Ou le christianisme ne signifie rien, alors il peut l'étudier sans crainte.

Ou il signifie quelque chose; dans ce cas, il faut encore plus l'examiner.

C'est peut-être pour atténuer l'humiliation intérieure de cette constatation...., probablement aussi parce que le souvenir d'Adda le tourmente, qu'un matin, vers 11h. ½, après avoir accompagné quelques élèves, il éprouve, en passant devant l'église, le subit désir d'y entrer.

Il est précisément seul dans la ruelle....; tous les paysans dînent. Et Olivier, estimant qu'il peut, en toute sécurité, se payer cette fantaisie, pousse la vieille porte de bois qui donne sous l'auvent et arrive dans l'église.

Il ne l'avait pas vue la première fois, car c'était le soir, et ses yeux alors ne pouvaient quitter Adda.

Mais, ce matin, il entre à l'église, pour l'église; et la première impression est moins hostile qu'il n'aurait pu le supposer. La petite nef est verte et claire, verte par ses dalles, ses vieux piliers, le reflet des grands sapins qui l'entourent...., claire par ses vitraux blancs qui vibrent, dans leur cadre de plomb, sous la poussée incessante du vent de la plaine.

De vieux bancs de chêne barrent la nef et les bas-côtés; quelques rares peintures, mais assez belles, dues presque toutes à des artistes de l'ancien Barbizon, un autel simple, une lampe dont la flamme étonnée semble se hausser pour voir celui qui entre : "Olivier Bernard....? Pas possible!..."

Ainsi, c'est cela, une église ! .... C'est là qu'on prie.... qu'on pleure...., qu'on cherche à exciter en soi de vains motifs d'espoir...., sur ces bancs usés par des générations de croyants....?

Quelles choses peut-on bien dire à ce formidable Inconnu que les fidèles appellent Dieu....? Ce doit être facile à savoir.

Olivier prend au hasard un livre de prières qui traîne là, sur un banc, il l'ouvre et lit :

Foedatus in hunc mundum intravi.
Anxius vixi.
Turbatus eprediar.
Causa causarum, miserere mei!
Je suis entré, souillé dans ce monde.
J'y ai vécu dans l'anxiété.
J'en sortirai dans l'épouvante.
Cause des causes, aie pitié de moi!...

—Ce n'est pas mal, pense Olivier, mais quel besoin ont tous ces chrétiens d'humilier toujours notre origine....? C'est vrai qu'un certain nombre de mes chers collègues affirment que nous descendons du gorille, ce qui ne vaut guère mieux.

Olivier s'aperçoit, en continuant, qui cette prière n'est même pas chrétienne...., qu'on l'attribue à Socrate, lequel aurait eu ainsi quelque chose comme le pressentiment du péché originel.

—Au fond, conclut-il, on ne sait rien.... : c'est le voile implacablement tiré, le rideau de fer sur l'au-delà....

Alors, si l'on ne sait rien, lui objecte une agaçante, voix intérieure pourquoi enseignes-tu que, sûrement, la vie future est un conte de bonne femme....? Pourquoi être autoritaire dans la négation....? Quand un être reconnaît qu'il ne sait rien, il laisse, par le fait même, la place libre à ceux qui prétendent savoir !

A cette voix, Olivier ne répond pas; mais il continue à se promener dans l'église, regardant les statues, lisant les annonces, les affiches, les prières, fixant le tabernacle avec un certain respect inconscient, ne sachant pas, mais devinant que le centre de la vie de l'église est là, et qu'au point de vue moral comme au point de vue architectural, toutes les lignes doivent converger vers l'autel.

Un instant, il stationne dans la chapelle de la Vierge et s'intéresse aux ex-voto, dont l'un paraphrasait le "Souvenez-vous":

Souvenez-vous, ô tendre Mère, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous ait été abandonné.

—Ainsi je n'aurais qu'à lui demander de gagner le gros lot...., ce serait accordé d'avance....?

Il relut l'invocation, constata qu'elle ne disait pas cela du tout.... C'est égal!.... Croire que la Vierge — si elle existe — se dérange à chaque moment pour nous écouter!.... Pauvres gens!.... Enfin, tout cela n'est pas bien méchant !

Je vous ai suppliée pour une grâce insigne. Vous m'avez exaucée. Soyez à jamais bénie!

—Illusion! pensa Bernard.

Mais il fallait croire que beaucoup l'avaient éprouvée cette illusion, car les ex-voto abondaient. Par la pensée, l'instituteur vit les innombrables églises, où les murs disparaissent, dit-on, sous le témoignage de grâces obtenues.... Il pensa aux sanctuaires renommés...., à ce fameux Lourdes dont les miracles éclatants étaient cités partout.... Illusion encore!....

Tout ce monde-là se trompait.... Il n'osait pas dire "mentait".

(A SUIVRE)

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI LE 17 MARS, 1937 — PAGE 11

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.

Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — **Téléphone: 24702**

Concours de Français

Nous publions cette semaine, la première liste de donateurs pour le Concours annuel organisé par l'A.C.F.A. Sans le support généreux de ces bienfaiteurs, il serait absolument impossible de continuer cette oeuvre. Ils ont donc droit à toute la reconnaissance de l'élément franco-albertain. Nous souhaitons aussi que leur exemple soit suivi par nos compatriotes de la province. Le Concours est pour nos enfants et nous devrions faire au moins notre possible pour aider à défrayer les dépenses d'organisation.

Nous nous permettons de publier quelques extraits de lettres. Il est facile de concevoir quel intérêt on porte à notre oeuvre au dehors de la province. Pour nous, qui sommes sur les lieux, il est de notre devoir de nous y intéresser aussi.

* * *

St-Lin, Co. L'Assomption. P. Québec, 2 mars 1937

M. Léo Belhumeur,
Secrétaire général de l'A. C. F. A.,
Edmonton, Alta.

Cher Monsieur :

Je viens de recevoir votre lettre demandant d'encourager l'enseignement du français dans 'lAlberta. C'est avec plaisir que, comme l'année dernière, je vous envoie ma faible contribution. Permettez-moi de vous avouer que j'ai été enchanté du résultat du Concours l'an dernier, et voici pourquoi : Au cours des vacances j'ai reçu deux belles petites lettres de deux élèves me remerciant de la récompense que je leur avais donnée pour l'étude du français. C'était si aimable de recevoir ces deux lettres remplies de sincères reconnaissance et de douces joies que je me suis permis de répondre à elles-mêmes pour les féliciter de leur succès et pour les encourager à continuer. C'est donc sans retard que je vous envoie mon chèque pour procurer à ces élèves de vos écoles quelques récompenses, car je constate que nos petites canadiennes de l'Ouest ont bon coeur et sont restées des nôtres. Seulement, je veux exprimer ma satisfaction réelle en doublant la somme. Soyez vous-même félicité de votre dévouement à cette oeuvre nationale.

Votre tout dévoué,

Mgr Eustache Dugas, P.A., V.G.

(L'an dernier, nous avions reçu $2.50. Cette année nous recevons $10.00)
En voici une autre :

M. le Secrétaire général : du Comité du Concours de l'A. C. F. A. :

Je vous envoie encore cette année une petite offrande de $5.00 pour encourager et aider votre belle oeuvre, malgré la modicité de mes moyens et les demandes qui nous arrivent de tous côtés. Veuillez l'accepter. Que le Sacré-Coeur bénisse vos efforts et vous accorde un succès complet.

Votre tout dévoué en N. S.

D. GARON, ptre-curé.

St-Victor de Beauce, 3 mars 1937.

Et une autre :

Ottawa, Ont., 8 mars 1937.

Cher Monsieur :

Aux intentions que votre lettre marque, je vous remets un chèque de $3.20. Votre héroïque travail religieux et patriotique mérite de grandes louanges et une efficace sympathie.

Mgr Sylvius Corbeil, P.D.

Et voici la dernière pour ce numéro :

Collège des Frères du Sacré-Coeur, Rimouski, 6 mars 1937.

Monsieur Léo Bellehumeur,
Secrétaire général, de l'A. C. F. A.,
Edmonton, Alta.
Monsieur le Secrétaire-général :

Les Canadiens français de l'Alberta se tiennent DEBOUT! Ils luttent fermement et se montrent même plus LUTTEURS que NOUS de la vieille province!! Que d'accrocs nous laissons faire à notre belle langue "chez nous". Si au moins nous encouragions ceux qui luttent!! Veuillez accepter les félicitations et les souhaits du grand succès de celui qui se dit :

Votre bien respectueux en N.S. J.C.

Frère Casimir, directeur.

Le secret du bonheur

S. Em. le cardinal Verdier a raconté, au Carmel de Lisieux, le premier entretien qu'il eut avec Sa Sainteté Pie XI.

Quand l'Archevêque de Paris, promu récemment à l'épiscopat, se présenta pour la première fois devant le Saint-Père, il ne put retenir cette plainte filiale :

—Très Saint-Père, voici l'homme que vous avez immolé.

—Nous ne vous avons pas immolé reprit Pie XI, Nous avons fait la volonté de Dieu.

—Mais, Très Saint-Père, à mon âge!

—Nous étions plus âgé que vous lorsqu'on Nous a fait Pape.

—C'est toute la ligne de ma vie qui est changée, murmura encore l'ancien Supérieur du Séminaire des Carmes.

—Il en fut de même pour Nous!

—Et toutes ces responsabilités qui pèsent maintenant sur mes épaules.

—Et les nôtres! répliqua encore le Pape, mais aussitôt, Il ajouta paternellement : "Nous allons vous donner le secret du bonheur : *se confier en Dieu et rester optimiste*".

Organisation sociale — En Italie

Une réalisation prolétaire

LES CORPORATIONS

8e ARTICLE

Nous avons déjà expliqué comment le travail est protégé dans l'Italie d'aujourd'hui; on ne pourra pas raisonnablement nier que le système, dans sa perfection organique, ne défende, à tout moment et contre tout acte arbitraire, les droits du travailleur.

Mais ceci, qui, dans de nombreux pays à régimes prétendus libéraux ou démocratiques, ne représente qu'une aspiration, est encore peu pour nous et pour notre avenir.

La Révolution Fasciste a déjà posé les bases de l'ordre selon lequel une nouvelle justice sociale, plus haute, devra se réaliser définitivement.

Nous voulons parler des Corporations, qui constituent justement les instruments par lesquels se réalise, d'une manière concrète, le nouvel ordre social.

Les Corporations sont des organes de l'Etat; elles sont composées des représentants du Parti Fasciste, de ceux des Administrations publiques et de tous les éléments qui concourent à la formation des différentes branches de la production (travailleurs, employeurs, techniciens, etc.); **leur fonction fondamentale est de diriger la production.**

Il découle de là que les **représentants des travailleurs participent à la vie de la Corporation, sur un plan d'absolue égalité avec les représentants des employeurs et concourent, de la même manière, sur un plan d'égalité absolue, à la direction de la production.**

Par le mérite donc de la Corporation, l'entreprise cesse d'être l'affaire exclusive de celui qui la dirige et, pratiquement, elle est considérée comme un fait public.

Mais il faut bien comprendre le sens et l'orientation de cette innovation : il ne s'agit pas de nouvelles formes de collectivisme ou de socialisme d'Etat.

L'initiative individuelle est mise en valeur par les directives générales que les organes corporatifs établissent; la propriété privée n'est pas abolie, mais sa nature est profondément transformée : on lui a attribué un contenu nouveau et une fonction sociale nouvelle, dans l'intérêt de la collectivité.

Mais, pour que tout cela ne reste pas simplement un principe directif, laissé à la volonté de ceux qui détiennent la propriété, l'organisation corporative tend à assurer, par le moyen du contrôle constant des organismes corporatifs, la coïncidence continue de l'utilité individuelle et de l'utilité collective.

De cette manière, tous ceux qui dans l'entreprise collaborent à la production, sont directement intéressés à la vie de l'entreprise. On assure ainsi la possibilité d'une distribution égale de l'effort et du bénéfice de la production.

Vingt-deux Corporations, comprenant toutes les branches de l'activité économique et distinctes par cycles de production, ont été constituées et déploient une activité intense et concrète.

On peut diviser les Corporations en trois groupes :

A—Corporations à cycle productif agricole, industriel, commercial (céréales, horto-floro-fructiculture, viticulture et vins, plantes oléagineuses et huiles, betteraves et sucre, zootechnie et pêche, bois, produits textiles);

B—Corporations à cycle productif industriel et commercial (métallurgie et mécanique, industries chimiques, industrie de l'habillement, papier et imprimerie, industrie du bâtiment, eau, gaz et électricité, industries extractives, verre et céramique);

C—Corporations pour les activités productrices de services (assurances, banques, professions libérales et arts, mer et air, communications intérieures, spectacle, industrie hôtelière).

Dans la sphère de l'organisation corporative, des organismes spéciaux qu'on appelle **Comités Corporatifs** et qu'on pourrait appeler les **"formations légères"** de la Corporation, ont leur part d'action et ont pour tâche de discipliner l'activité économique concernant certains produits déterminés.

Les **Comités Corporatifs** comprennent un nombre restreint de représentants des catégories, des Administrations de l'Etat intéressées dans la matière et du Parti Fasciste.

L'activité corporative est en plein développement. Eloignés comme nous le sommes de l'idée d'opérer des miracles, nous ne voulons pas dire que nous avons déjà obtenu des résultats définitifs. Rien pourtant ne peut nous faire croire que nous ne les obtiendrons pas.

Adresse du clergé de langue française

Présenté par Mgr Pilon, à Son Exc. Mgr McDonald

A S. Exc. Mgr John-Hugh McDonald, Archevêque de Mocisso, coadjuteur d'Edmonton.

Excellence :

Le Clergé de langue française est heureux de vous souhaiter la bienvenue dans ce diocèse d'Edmonton. Durant les quelques mois que vous avez séjourné au milieu de nous, il y a quelque temps passé, nous avons pu admirer déjà quelques-unes des qualités qui sont vôtres. Nous avons apprécié votre piété profonde, votre vaste science théologique, votre connaissance des questions sociales, votre souci du devoir. Autant de qualités qui font l'homme de Dieu, le véritable évêque de sa sainte Eglise.

C'est donc dire que nous nous réjouissons de votre nomination comme coadjuteur d'Edmonton parce que nous distinguons en votre personne, un homme de Dieu dans toute la force du mot. Nous nous en réjouissons pour les membres de ce diocèse et surtout pour notre digne archevêque qui a tant mérité de l'Eglise. Alors qu'une santé compromise l'empêche de porter plus longtemps tout le fardeau de sa lourde charge. L'Eglise par son illustre chef, vient à son secours en lui accordant l'auxiliaire de son choix. Ceci lui permettra, nous en avons confiance, de rester encore longtemps à la tête du diocèse qu'il a développé de toute manière.

Excellence, me sera-t-il permis d'ajouter que vous pourrez en tout temps compter sur la loyauté des prêtres de langue française. Ils ne demandent qu'à continuer à servir le grand Maître, chacun dans la sphère qui lui est confiée. Depuis seize ans et plus, ils ont été les collaborateurs fidèles de leur archevêque. Ils veulent continuer à l'être aussi longtemps que la Providence voudra bien le garder à la tête de ce diocèse et dans la poursuite de cette ambition, je sais que nous n'aurons pas de meilleur conseiller, de meilleur guide que celui-là même qui a été nommé son collaborateur immédiat.

Excellence, puissiez-vous vivre des jours heureux durant tout votre séjour au milieu de nous. Veuillez croire que s'il n'en dépend que de nous, votre clergé de langue française, vous rencontrerez chez chacun d'entre eux la loyauté la plus parfaite, la soumission la plus complète, le dévouement le plus généreux.

Vos prêtres de langue française

Vers un ordre social nouveau

Les disciples de Lénine veulent opporter au monde un "ordre nouveau": par la lutte des classes, ils espèrent arriver à la révolution violente, destinée à supprimer la propriété privée, la famille et la religion.

A cet "ordre nouveau", qui porte en lui le germe de tous les désordres et de toutes les misères, le monde chrétien oppose un "ordre nouveau", source de paix, de joie, de richesses spirituelle et matérielle. Par une justice plus exacte, par une charité plus universelle, il travaille à rapprocher les classes et, par le fait même, à améliorer l'état social contemporain, à instaurer un "climat" moral plus élevé. A "la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent" les plus hautes autorités spirituelles nous invitent à nous appliquer sans retard. Dès lors que le problème n'est pas purement économique et que, même alors, il ne serait pas indépendant de la morale catholique, les principes sociaux de l'Eglise et son magistère donnent les seuls remèdes capables de calmer la tempête qui souffle sur le monde.

En juin dernier, alors qu'en certains milieux le ferment marxiste travaillait les âmes plus étrangement que jamais, alors que les grèves insurrectionnelles — cette "première partie de la révolte armée" — se développaient, jusqu'au delà des frontières, les évêques de France ont fait connaître une fois de plus les applications pratiques qui découlent des grands principes sociaux, donnés par Léon XIII en 1891 et exposés de nouveau par Pie XI en 1931. Le 7 juin 1936, le cardinal Verdier lançait un appel émouvant où il ne craignait pas de redire "que l'Eglise.... a dénoncé les vices de notre ordre social et rappelé au monde ce que la vraie justice et la sage égalité exigent pour le bien de l'ouvrier". Et son Eminence ajoutait que "si cet enseignement avait été compris, bien des maux dont nous souffrons eussent été évités."

Le regretté cardinal Binet, exprimant sa pensée sur les travailleurs catholiques et les événements actuels, rappelait que personne ne peut contester aux ouvriers le droit de s'associer. Il nous redisait l'enseignement toujours actuel de Léon XIII, selon qui, parmi toutes les organisations utiles aux travailleurs, "la première place appartient aux corporations ouvrières, lesquelles, en soi, embrassent à peu près toutes les oeuvres." Et encore: "Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis: ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à coeur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute?"

Le 25 octobre dernier, à la fête du Christ-Roi, soixante mille catholiques d'Alsace manifestent à Strasbourg "pour la défense des libertés religieuses et de la civilisation chrétienne menacée." Ils "promettent de collaborer toujours plus activement à l'ascension matérielle, intellectuelle et morale des classes travailleuses.... Ils affirment une fois de plus leur opposition absolue et de principe au marxisme et au communisme, bien qu'ils soient prêts à accomplir leur devoir de justice et de charité à l'égard de tous. Blessés au plus intime de leur coeur par l'alliance du drapeau national et du drapeau rouge, ils déclarent vouloir une France fidèle au Christ et à ses meilleures traditions et répudient le bolchévisme."

Déjà, un mois auparavant, le 13 septembre dernier, quarante mille d'entre eux, rassemblés en cette même ville de Strasbourg, prenaient en leur nom et au nom de centaines de milliers de catholiques alsaciens, de solennels engagements, parmi lesquels nous relevons les lignes suivantes:

"Pénétrés de la gravité de la crise morale, sociale et économique que traverse la société moderne, les catholiques d'Alsace s'engagent à être de

(Suite à la page 15)

Au fil de la plume

Ce n' est pas une utopie

Il y a à travers le monde, à côté des miasmes de paganisme et d'athéisme, un souffle d'apostolat et de conquête qui soulève la jeunesse pour arracher à l'erreur, à l'esclavage, non pas seulement la classe ouvrière, mais toute notre société moderne.

Aussi bien, "le Christ rentrant en roi dans les usines et les ateliers, n'est plus une utopie", a pu dire M. le chanoine Cardijn, fondateur de cette oeuvre admirable de la Jeunesse Catholique ouvrière (la J. O. C.) dont le Souverain Pontife a dit qu'elle est **"une forme authentique de l'Action catholique, parfaitement appropriée au temps présent".**

Fondée en Belgique, cette oeuvre a rayonné dans les autres pays d'Europe; et, en Amérique, elle est solidement implantée au moins dans la province de Québec, surtout depuis deux ou trois ans.

Cette année, la J. O. C. française va célébrer par un grand congrès à Paris son dixième anniversaire.

Dans une lettre très élogieuse au cardinal archevêque de Paris, S. Em. le cardinal Pacelli, Secrétaire d'Etat, transmet aux Jocistes les encouragements et les bénédictions du Saint-Père, pour cette société qui s'est aussitôt placée à l'un des premiers rangs de l'armée apostolique, dans le cadre de l'Action catholique où "elle réalise un tout homogène et complet, qui se perfectionne sans cesse, qui s'épanouit en un ensemble d'organisations étroitement accordées, participant aux mêmes soucis d'apostolat spécialisé".

"La société de demain, ajoute la lettre, sera chrétienne en grande partie dans la mesure où les représentants du travail auront été pénétrés des principes de l'Evangile. Il ne suffirait plus d'opposer aux difficultés de l'entreprise ou aux malheurs des temps un concert de lamentations. Une oeuvre positive s'impose : la J.O.C. veut l'accomplir, avec la grâce de Dieu, et déjà ses importantes réalisations permettent de faire bien augurer de l'avenir".

Le mouvement de la J.O.C. apparaît ainsi comme une oeuvre providentielle, comme une "sainte et généreuse croisade qui s'est donnée pour tâche de ramener au Christ Jésus le monde du travail, à commencer par la jeunesse ouvrière, doublement chère au Coeur du divin Maître et de son Vicaire ici-bas".

Si chaque catholique. . .

L'inquiétude de la conversion du monde devrait se trouver au coeur de tout catholique.

L'excellente revue *l'Apostolat* fait remarquer que c'est le souci du Saint-Père jusque sur sa chaine roulante de malade. C'est cette pensée habituelle qui lui a inspiré de dire à la radio, dans son allocution de clôture du Congrès Eucharistique de Manille :

"Nous entretenons l'espoir que grâce à un plus ardent amour de Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement de l'autel et par des communions plus fréquentes, il y ait un accroissement de dévotion pour l'activité missionnaire".

"Si chaque catholique accomplissait dans son milieu, sa part d'apostolat et jouait son rôle d'Action catholique; s'il apportait, de plus, la collaboration qui lui est possible à l'action missionnaire; s'il était doué du même prosélytisme que certain adeptes de Satan, comme la face du monde changerait! dirons-nous avec **la même revue. Au lieu de regarder avec frayeur un univers qui** risque d'être submergé sous les flots rouges du communisme, nous **verrions avec joie tous les hommes, de toutes les couleurs, de toutes les langues et de tous les pays, se réunir sous l'étendard blanc du Roi d'amour, dans la paix la concorde, la prospérité et l'harmonie".** ....

L'erreur qui tue

"La vérité fait vivre, l'erreur tue", dit M. Pierre Lucius, dans son livre : *Déchéance des bourgeoisies d'argent.*

Au moyen âge la bourgeoisie, issue des premières associations d'artisans, vivait dans la vérité. Déjà riche suffisamment, mais sachant par esprit chrétien, contenir ses appétits, elle ne visait pas à dominer la société par l'argent. Formée au sens social par l'éducation catholique, elle reconnaissait comme bonnes et justes les lois imposées par le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et elle avait pour règle de conduite que le métier est d'abord une fonction sociale avant d'être un moyen d'enrichissement.

Vint la Renaissance qui fit dans les esprits une révolution individualiste et opéra une désastreuse régression vers le paganisme. Le Moyen-âge s'était défié des richesses; le XVIe siècle ne s'en défiait plus, et même en faisait graduellement le but principal de l'activité individuelle, comme il arrive toujours lorsque l'esprit chrétien s'affaiblit.

La bourgeoisie d'argent était née. Elle voulut bientôt dominer l'Etat. La monarchie répliqua par le pouvoir absolu au XVIIe siècle, suivi de la Révolution en 1789, et cent cinquante ans après ce bouleversement la société est encore à reconstruire.

L'erreur qui tue, c'est le régime païen de l'égoïsme et de l'esprit de lucre, destructeur de l'esprit chrétien et de toute vraie civilisation, régime qui s'implante pour le malheur des peuples lorsque les classes supérieures deviennent des bourgeoisies d'argent.

Sermon du R. P. Bellavance

Pendant la messe pontificale de S. E. Mgr MacDonald

Ecce ego vobiscum sum, omnibus, usque ad consummationem sæculi.

Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. (Matt. 28, 20).

Excellences, Messeigneurs, vénérés confrères, mes bien chers Frères :

Notre-Seigneur Jésus-Christ, au cours de sa vie mortelle, avait réuni autour de sa personne adorable, un petit groupe d'hommes. Il en avait fait ses disciples et il leur avait donné un enseignement à la fois doctrinal et moral : il leur avait appris les vérités qu'ils devaient croire et les vertus qu'ils devaient pratiquer, s'ils voulaient un jour réaliser le but ultime de leur vie, sauver leur âme et régner avec lui au ciel.

Il était Dieu, et c'était pour se rapprocher davantage des hommes, pour les instruire et les sauver, qu'il avait pris leur nature, qu'il vivait avec eux, conversait avec eux et leur donnait l'exemple des plus sublimes vertus. Mais un jour vint où, pour mettre le couronnement à son oeuvre ici-bas, il abandonna son corps aux mains de cruels bourreaux qui le mirent à mort. Trois jours après il sort vivant de son tombeau, donnant ainsi au monde la preuve éclatante de sa divinité et de la vérité de son enseignement. Encore quarante jours et ce sera son ascension glorieuse vers son Père céleste.

u'adviendra-t-il maintenant des belles leçons qu'il a données aux hommes au cours de sa vie? Ne vont-elles pas se perdre et tomber dans l'oubli? Non, mes Frères, le Maître a tout prévu. Avant de quitter la terre pour retourner au ciel, afin de perpétuer son enseignement dans le monde, il a voulu constituer une autorité vivante et infaillible pour maintenir sa doctrine, pour l'interpréter et pour l'enseigner aux hommes de tous les temps. Il a fondé son Eglise. Il a choisi parmi ses disciples douze apôtres à qui il a confié sa mission et ses pouvoirs. "Comme mon Père m'a envoyé, leur a-t-il dit, ainsi je vous envoie. Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur le terre. Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.

Par ces paroles, mes bien chers Frères, non seulement Jésus-Christ confiait à ses apôtres sa mission de sauver les hommes; non seulement il leur donnait le pouvoir d'enseigner, de gouverner et de sanctifier les hommes, mais il leur accordait la plus merveilleuse, la plus sublime des prérogatives, l'infaillibilité.

L'infaillibilité, c'est le privilège de ne pouvoir ni se tromper, ni tromper les autres en les enseignant, le privilège de ne pouvoir ni altérer la doctrine de Jésus-Christ, ni se méprendre sur le véritable sens de ce que le divin Sauveur a enseigné, ordonné, ou défendu.

Sans doute, Dieu seul est infaillible par nature, mais il a voulu, par une grâce particulière, préserver de l'erreur ceux qu'il a chargés d'enseigner les hommes, ses apôtres et leurs successeurs.

Tout d'abord, la promesse de l'infaillibilité a été faite par Jésus-Christ à Pierre seul, et, dans sa personne, à tous les pontifes romains, ses successeurs légitimes. Ecoutons ses paroles si consolantes pour notre foi : "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle". (Matt. 16). Qu'est-ce à dire, sinon que jamaisles puissances de l'enfer, à savoir, les hérésies, les erreurs, les désordres, les scandales, les persécutions, ne pourront prévaloir contre l'Eglise. Et si Pierre, le fondement de l'Eglise, n'était pas lui-même infaillible, comment l'Eglise pourrait-elle l'être ? L'édifice peut-il être plus solide que son fondement?

"J'ai prié pour toi, dit encore Notre-Seigneur à saint Pierre, et, en sa personne, à tous les papes, ses successeurs : j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Quand tu seras converti, confirme tes frères" dans la foi. (Luc 22). Par quels termes plus précis et plus clairs Jésus-Christ pouvait-il promettre l'infaillibilité à son vicaire sur la terre? La foi de Pierre est bien à l'abri de l'erreur, puisqu'elle ne doit pamais faillir. Et comment pourrait-il confirmer ses frères dans la vérité s'il était lui-même sujet à l'erreur?

Mais cette promesse d'infaillibilité a été faite aussi par Jésus-Christ au collège des apôtres réunis : "Allez, enseignez toutes les nations.... et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles". Si Jésus-Christ est avec ses apôtres et leurs successeurs, tous les jours, et cela jusqu'à la fin des temps, il les préserve évidemment de l'erreur; car, étant Dieu, étant la vérité même, il ne peut pas être avec son Eglise enseignante sans l'assister efficacement contre toute erreur.

"Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise", affirme encore Notre-Seigneur. (Matt. 18). Mais celui qui écoute Jésus-Christ ne peut pas être induit en erreur. Il en va donc de même pour celui qui écoute les pasteurs de l'Eglise.

"L'Esprit que je vous enverrai, ajoute le divin Maître, s'adressant toujours à ses apôtres et à leurs successeurs, les évêques unis au Souverain Pontife, vous enseignera toute vérité". (Jean 14).

Quoi de plus clair et de plus formel que toutes ces promesses faites par le divin Maître à son Eglise ? Elles indiquent bien que notre foi dans l'infaillibilité de notre Mère la sainte Eglise repose sur un fondement divin, surnaturel.

Mais remarquez, mes chers Frères, que cette infaillibilité ne consiste pas à créer, à découvrir, à révéler de nouveaux dogmes, mais seulement à constater, à certifier, à déclarer que telle doctrine ou telle vérité a été enseignée dans l'Eglise. C'est Jésus-Christ seul qui a révélé les vérités propres au christianisme et, en particulier, les mystères sur lesquels s'appuie notre sainte religion. Or, ces vérités, ces mystères, Jésus-Christ les a enseignés de vive voix à ses apôtres, à leur tour, les ont enseignés de vive voix, ou par écrit, à toutes les églises qu'ils ont fondées, à tous les évêques qu'ils ont ordonnés; ceux-ci les ont transmis à leurs usccesseurs, et ainsi de suite jusqu'à nos jours. La foi n'est donc qu'une tradition conservée inaltérable dans les diverses églises, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Nous croyons ce que nos Pères dans la foi croyaient. Et ceux qui viendront après nous, dans la suite des siècles, croiront ce que nous croyons nous-mêmes. Toujours l'Eglise sera là pour enseigner les mêmes vérités et toujours son divin Fondateur l'assistera pour la préserver de toute erreur. "Allez, enseignez toutes les nations.... et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles".

Vérité bien consolante pour nous, mes Frères, vérité qui nous apporte une sécurité absolue dans l'exercice de notre foi, et une confiance inébranlable dans la récompense promise par Jésus-Christ à ceux qui croient à sa parole et qui vivent selon leur foi. Oh! oui, tant que nous resterons attachés à la sainte Eglise de Dieu et que nous suivrons les enseignements qu'elle nous donne par nos pasteurs, le Pape et les Evêques, nous serons exempts de toute erreur et nous pourrons compter jouir un jour de la possession du Dieu de toute vérité.

Voilà, mes bien chers Frères la leçon qui se dégage de la belle et touchante cérémonie de ce matin.

Un nouveau pontife nous est donné. Il vient partager les travaux apostolique de notre vénéré archevêque. Il est l'élu du Vicaire de Jésus-Christ qui lui assigne aujourd'hui le vaste diocèse d'Edmonton comme champ où il exercera son zèle et son apostolat. Du haut du ciel Jésus-Christ confirme ce que décrète son Vicaire sur la terre, et, comme autrefois, tombent de ses lèvres divines ces paroles : "Allez, enseignez toutes les nations : celui qui vous écoute m'écoute et celui qui vous méprise me méprise. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel".

Comme elle est grande la mission de l'Evêque dans un diocèse et quelle dignité et quelle autorité elle confère à celui qui la reçoit de Dieu ! L'Evêque est le représentant de Jésus-Christ et il est revêtu de ses pouvoirs. Et il vit au milieu de nous. Quels seront donc nos devoirs envers lui? Ceux-mêmes que nous serions si heureux de rendre à Jésus-Christ.

Et d'abord le respect, à cause de la dignité dont il est revêtu. Ecoutez les Pères de l'Eglise :

"Rien n'est plus grand dans l'Eglise que l'Evêque, parce qu'il est consacré à Dieu pour le salut du monde entier".

"Rien n'est plus sublime que les évêques. Point de ministère plus cher à Dieu que le leur".

"Les évêques sont les colonnes qui soutiennent l'Eglise; ils en portent la charge sur leurs épaules".

Ces belles paroles, et tant d'autres que nous pourrions rappeler, pourraient se résumer en ces quelques mots : Les évêques sont les successeurs légitimes des Apôtres et le Saint-Esprit les a choisis pour gouverner la sainte Eglise de Dieu : "Vos Spiritus Sanctus posuit episcopos, regere Ecclesiam Dei". Quoi de plus grand et de plus digne de notre vénération?



R. P. Bellavance

Nous devons encore à nos évêques l'amour et la reconnaissance pour tous les bienfaits qui nous viennent par leur ministère. Ils sont les fruits de leurs travaux et de leurs sacrifices. Car, il faut le reconnaître, mes Frères, s'il n'y a pas de plus belle oeuvre que le gouvernement d'une partie du troupeau de l'Eglise de Dieu, il n'y en a pas, non plus, qui impose un fardeau plus redoutable à celui qui le détient. Saint Augustin qui avait l'expérience, disait : "Nomen est oneris non honoris". Ce n'est pas un honneur, mais un fardeau. L'Evêque, en effet, doit, selon saint Paul, être "formé à toute bonne oeuvre, attaché au langage de la foi, qui est suivant la doctrine, capable d'instruire par la parole et de réfuter ceux qui la contredisent". **Aussi** l'Apôtre donne à son disciple cet avertissement : "Tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistae, ministerium tuum imple". Mais toi, veille, travaille à tout, fais l'oeuvre d'un évangéliste, remplis ton ministère. (2 Tin. 4).

L'Evêque, c'est le bon pasteur dont parle Notre-Seigneur, qui doit toujours être prêt à se dépenser, à se sacrifier, à donner sa vie pour le troupeau qui lui est confié. L'Evêque, c'est encore le bon père de famille qui se réjouit du bonheur de ses enfants, mais qui souffre aussi avec eux, qui pleure avec eux, qui partage toutes leurs souffrances. "Quis infirmatur, disait saint Paul, et ego non infirmor?" Qui souffre, sans que je souffre moi-même avec lui? (2 Cor. II.).

Et comment montrerons-nous notre affection et notre reconnaissance? Par nos prières tout spécialement. Demandons à Dieu d'alléger le fardeau dont il a chargé leurs épaules, de leur donner les lumières de l'Esprit-Saint dans les difficultés de tous les jours. Supplions Notre-Seigneur de conserver toujours parmi nous cet esprit de charité, cette union des esprits et des coeurs qu'il demandait pour tous les siens dans l'ardente prière qu'il adressait à son Père à la dernière Cêne. **Unum sint,** répétait-il : qu'ils soient un, ô mon Père, comme vous et moi nous sommes un. Qu'ils soient unis toujours dans la vérité et dans la charité.

Aimons nos évêques, mes bien chers Frères, dans l'enseignement qu'ils nous donnent. C'est l'enseignement de l'Eglise. Or, la mission essentielle de l'Eglise, c'est de donner la vérité au monde.

Aimons-les encore dans les oeuvres qu'ils poursuivent. Ce sont les oeuvres de l'Eglise. Oeuvres de formation intellectuelle, oeuvres de formation morale et religieuse, oeuvres de charité, toutes s'imposent à notre attention et réclament notre généreuse et constante coopération.

Enfin, mes Frères, soyons dociles à la voix de nos Pasteurs. Soyons obéissants à leurs ordres et voyons-y toujours les ordres de Jésus-Christ lui-même. "Celui qui vous écoute, m'écoute." C'est donc la volonté de *Dieu clairement exprimée* dans ces paroles du divin Maître.

Saint Ignace d'Antioche, martyrisé en l'an 107, disait : "Où est le Pasteur, suivez-le comme des brebis. Où paraît l'Evêque, doit être la communauté, comme là où est Jésus-Christ, là est l'Eglise catholique. Tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ sont en relation avec l'Evêque".

Dix-huit siècles plus tard, c'est le Souverain Pontife Pie XI, glorieusement régnant, qui exprime la même vérité en des termes différents :

C'était au cours du jubilé de 1930. Recevant un groupe de pèlerins de l'Ile de Malte, il leur recommandait l'obéissance aux directions de leur évêque. "Ce qui importe, disait-il, c'est d'être avec Jésus-Christ, et pour être avec Jésus-Christ, il faut être avec le Pape et les Evêques. Tel est le fil conducteur pour arriver toujours à lui. Et que signifie ces paroles : être avec les Evêques et avec le Pape? Etre avec les Evêques, expliquait Sa Sainteté, veut dire reconnaître l'autorité, la dignité, la succession apostolique en chacun d'eux et dans chaque diocèse. Cela veut dire reconnaître en eux Jésus-Christ disant : "Allez et enseignez". Cela veut dire leur obéir, reconnaître non seulement en théorie, mais de plus en pratique leur autorité et leur mission, les seconder généreusement dans leurs sollicitudes pastorales pour les âmes dont ils ont à rendre compte à Dieu". Et le Saint-Père ajoutait : "Quand on regarde vers les évêques, il faut penser à Jésus-Christ". Et il résumait son long discours par ces mots : "Avec les Evêques et avec le Pape, dans l'Eglise avec le Christ. C'est la voie royale qui, par la lumière, mène à la vie; hors d'elle tous ont à craindre leur perte et leur ruine".

Mes bien chers Frères, dociles à la voix du Saint-Père, suivons donc fidèlement nos pasteurs. Ayons pour eux la plus grande vénération, le plus profond respect, la plus grande soumission, le plus filial amour. Que rien n'égale notre attachement, notre dévouement à la sainte Eglise, notre Mère. C'est dans notre attachement et notre soumission à l'Eglise que nous trouverons la route qui doit nous conduire au salut.

Terminons en nous écriant avec le grand Bossuet : "Sainte Eglise romaine, mère des églises et mère de tous les fidèles. Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles. Si je t'oublie, Eglise romaine, puissè-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance!"

Et daigne Notre-Seigneur bénir nos bonnes résolutions et nous garder toujours les fils respectueux et soumis de sa sainte Eglise. Ainsi soit-il.

Adresse lue par M. McCormick

Cette adresse est lue au nom des catholiques de langue anglaise de l'archidiocèse d'Edmonton. Nous sommes contents, au délà de toutes expressions, de pouvoir mêler notre voix aux témoignages de bienvenue qui ont salué votre arrivée en cette ville et dans cette province. Du plus profond de nos coeurs, nous vous disons, Excellence: "Cead X mile faille."

C'était avec une profonde tristesse que nous apprenions, il y a quelques mois, que l'indisposition de notre bien-aimé archevêque nécessiterait la cessation de ses travaux ardus et un repos prolongé. Son Excellence était un si ardent travailleur et sa santé était apparemment si bonne, que même maintenant nous pouvons difficilement nous persuader qu'il ne peut plus faire face à l'énorme tâche qu'exige l'administration d'un vaste et progressif archidiocèse.

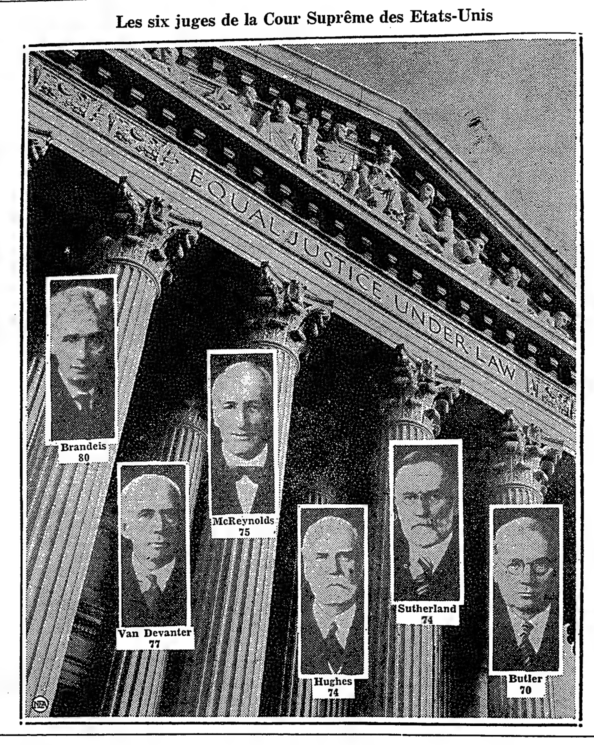
Nous sommes cependant reconnaissants, au Dieu Tout-Puissant, pour la grande amélioration de santé de Son Excellence, et nous sentons que votre Excellence portant le fardeau avec notre archevêque, il se remettra bientôt et demeurera encore de nombreuses années parmi nous.

A votre Excellence nous nous hâtons de lui jurer une loyauté filiale.

Dans ce nouveau champ d'apostolat, si riche en possibilités divines, il reste beaucoup à faire. Votre Excellence aura une large part à accomplir pour continuer à bâtir et pour consolider l'oeuvre. Nous vous promettons solennellement et sincèrement d'être avec vous dans tout ce que vous entreprendrez. Nous serons toujours prêts à suivre vos sages conseils et votre direction. Nous avons grandement besoin, dans ce pays de l'Ouest, d'une Action catholique organisée. Dans la lettre pastorale que Son Exc. Mgr O'Leary adressait à son clergé pour annoncer votre nomination, il notait que dans votre diocèse natal d'Antigonish, vous étiez intimement lié au travail accompli par le département d'Extension de l'Université St-François Xavier. Dans notre temps si troublé par toutes sortes d'expériences et de pensées confuses, il est bon que l'Eglise sanctionne certains efforts qui se font pour améliorer les conditions de ceux qui sont moins favoriser par la fortune. Les connaissances et la sage expérience de votre Excellence ne vient pas à nous comme un étranger. Nous n'avons pas besoin d'ajouter de commentaires aux travaux apostoliques que vous avez accomplis ici l'été dernier. Ils nous sont trop bien connus. Vous avez conquis chez nous par votre piété et votre humilité l'estime et l'affection de tout notre peuple et de tout notre clergé.

En terminant, nous repetons, Excellence, notre formule du début: "A hundred thousand welcomes". Nous offrons à votre Excellence l'assurance de nos prières persévérantes et nous demandons à Dieu qu'il vous accorde de nombreuses années de santé, de bonheur et de services dévoués à cette Eglise. En retour, nous demandons votre bénédiction.

Les six juges de la Cour Suprême des Etats-Unis



Comédie Française

La comédie française, "Par un jour de pluie", exécutée jeudi le 11 mars à la salle des promotions de l'Université par le Cercle Français de l'Université de l'Alberta a été un réel succès. Les acteurs qui figuraient sur la scène étaient : Mlles E. Aiello et Andrey Brown. MM. Alymer Ryan, Hugh O'Brien et Georges Robertson. Tous ces élèves de langue anglaise méritent des félicitations pour l'aisance qu'ils ont apportée à manier magnifiquement notre langue et pour l'excellente exécution de leur pièce. Ces félicitations se reportent tout normalement sur M. le Professeur Sonet qui n'a pas épargné ni son temps, ni son dévouement pour en arriver à ce succès. Nous espérons que le Cercle Français de l'Université nous donnera encore de ces séances.

Son Excellence Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., un compatriote du Dr Sonet assistait à cette séance, ainsi que plusieurs membres du clergé d'Edmonton. Nous avons aussi remarqué M. le Dr Aristide Blais et Mlle Françoise Blais.

Mgr Breynat a félicité les aacteurs et leur directeur et a louangé le travail accompli par l'Université de l'Alberta pour l'étude des langues et tout particulièrement pour les encouragements donnés à la langue et à la culture française.

En voyage

M. et Mme Odule Nolet, de Girouxville, Alberta, partis il y a 19 ans, de St-Sylvestre, Co. Lotbinière, sont de passage à Québec et rendent visite à leurs parents. Ils sont aussi allés visiter des parents et amis à Mégantic, St-Sylvestre, St-Zacharie, Berlin, N.-H. Lewiston, Maine, et Sherbrooke. Ils sont venus visiter l'édifice du "Soleil" et ont posé devant le photographe. M. et Mme Nolet partiront le 12 mars pour retourner à Girouxville.

CONCOURS DE POESIE DE 1937

La Société des Poètes tient cette année son huitième concours de poésie et elle invite cordialement tous les membres de l'association ainsi que tous les amateurs de l'art poétique, à y participer.

Conditions du concours

1—Pour les membres de la Société, le sujet imposé est le suivant : une Ode au Bonheur.

2—Pour les amateurs, le sujet imposé est un poème décrivant "Le Foyer", ne dépassant pas trente vers.

3—Les envois ne seront pas signés. Les concurrents peuvent envoyer plusieurs pièces, mais chaque pièenvoyée sera accompagnée d'une devise reproduite sur une enveloppe close, comportant intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur. Avec la devise ou le pseudonyme sur l'enveloppe, indiquer si l'envoi est fait par un membre de la Société ou par un amateur.

4—Les pièces ne seront ni rendues ni communiquées. Elles doivent être rédigées au recto seulement des feuillets. Il ne sera pas tenu compte des corrections à apporter aux pièces du concours après leur réception.

5—Tous les concurrents devront joindre à leur envoi une somme de dix centins en timbres pour couvrir les frais de correspondance, d'organisation et de publicité.

6—Les concurrents qui feront parvenir un bon de poste de cinquante centins, en plus des timbres, auront droit à un cahier miméographié ou imprimé, intitulé "Concours de Poésie, 1937", qui contiendra toutes les pièces soumises au concours, sans exception, classées par ordre de mérite.

7—Les décisions de la Commission d'Examen restent sans appel.

8—Les envois seront reçus jusqu'au 1er avril 1937.

COMMISSION D'EXAMEN

Agiront comme juges : Mme Marie Boissonnault, présidente de la Société, M. l'abbé Armand Dumont, curé de Valcartier, P.Q. et Mlle Jacqueline Francoeur, lauréate du Prix David et lauréate du Prix Edgar Poe.

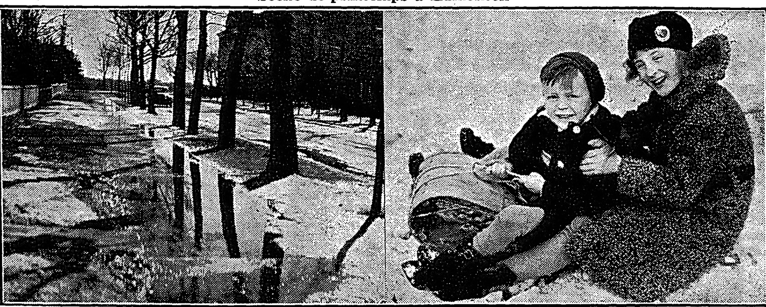
LES PRIX

Mélailles de S. Exc. le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et de l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique. Ces médailles seront accompagnées d'un diplôme seront accordées à ceux qui, par leur talent, auront retenu l'attention du jury. D'autres prix seront accordés, en volumes, mentions honorables, etc.

Adressez les envois comme suit : M. l'abbé Armand Dumont, secrétaire, Concours de Poésie, Valcartier, P.Q.

La Société des Poètes Canadiens-Français a son siège social dans la ville de Québec, province de Québec.

Scène de printemps à Edmonton



LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	110½
No 2 Nord	107
No 3 Nord	101
No 4 Nord	96½
No 5 Nord	93½
No 6 Nord	90
Fourrage	76½
No 1 CW GAR	100½
Avoine—	
No 2 CW	42½
No 3 CW	40½
Fourrage	39½
Orge—	
No 3 CW	63
No 4 CW	58
No 5 CW	52
Seigle—	
No 2 CW	86
No 3 CW	82
No 4 CW	78
ERGOT	77½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 7.25
Moutons d'un an	6.00 - 4.50
Brebis	- 3.00
Taures de choix	4.50 - 5.50
Taures moyennes	3.00 - 4.00
Bouvillons de choix	5.00 - 6.50
Bouvillons moyens	5.00 - 5.50
Veaux de choix	5.00 - 6.00
Veaux moyens	3.00 - 5.00
Vaches de choix	3.00 - 5.00
Vaches moyennes	1.50 - 2.75
Taureau	2.00 - 3.00
Porc à Bacon	- 7.35
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.50 - 4.00
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes	
Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	18
Grade B	14
Grade C	11
Crème—	
Spécial	22
No 1	20
No 2	17
BEURRE —	
No 1, en boîte	27½
Enveloppé, No 1	27
Enveloppé, No 2	26
Enveloppé, No 3	24



REFLEXION BALLADEUSE

—Tu ne trouves pas, Emile, qu'on n'a jamais tant parlé de voitures sans chevaux?

—Ca n'est pourtant pas nouveau



"Pourrais-tu me dire où est le terrain de football???

(Lustige Kolner Zeitung, Cologne)



" Vous êtes triste, M. Meyer....

"Oui, ma femme est morte la semaine dernière et je n'attends plus rien de drôle....

(Muskete, Vienne)

Allocution de l'Abbé Garnier

A l'occasion de la réception faite à Son Excellence Mgr MacDonald, par le clergé, réuni à l'hôtel MacDonald

Excellences, Messeigneurs,

chers confrères:

J'estime que c'est un très grand honneur pour moi, Excellence, de vous adresser au nom du clergé de langue française, mes plus sincères félicitations et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue au milieu de nous. D'ailleurs le clergé tout entier de ce diocèse est animé de ces mêmes sentiments. Tous nous nous réjouissons de votre nomination à la charge de coadjuteur de notre vénéré archevêque que la fatigue oblige à prendre un long repos et à restreindre les activités de son zèle.

Pour venir à nous, vous quittez, Excellence, un pays au climat idéal et aux beautés pittoresques, l'île Victoria, pour la monotonie des plaines de l'Ouest et la froide température de l'Alberta. Ce sacrifice doit vous être quelque peu sensible et a dû exiger de votre part un certain renoncement.

Le diocèse de Victoria fait une lourde perte en étant privé de votre direction. L'archidiocèse d'Edmonton fait, incontestablement, un gain inestimable en vous possédant. Et malgré son nom: Victoria, qui signifie victoire, je crois que c'est plutôt le diocèse d'Edmonton qui présentement remporte une victoire. Et cette victoire, nous sommes heureux de la célébrer tous ensemble aujourd'hui! Tant il est vrai le vieux proverbe: l'infortune de l'un fait souvent le bonheur d'un autre.

Après tout, l'archidiocèse d'Edmonton, en vaut bien d'autres. Vous y trouverez une demeure moderne et très confortable et un entourage de choix dans cette bonne ville d'Edmonton. Vous verrez aussi des oeuvres florissantes, collèges, hôpitaux, des communautés ferventes et surtout un clergé animé du plus beau zèle et du plus pur dévouement.



M. l'abbé Garnier

Vos qualités de zèle et de charité apostolique vous donnent droit à jouir de tous ces avantages.... J'ai bien dit vos qualités, car, vous n'êtes pas un inconnu pour nous. Beaucoup ont déjà eu l'occasion de vous apprécier durant la tournée de Confirmation que vous avez faite de nos paroisses.

A cet instant il me revient à la pensée un petit incident qui s'est passé à Lamoureux. Son Excellence Mgr MacDonald avait, durant la messe, administré la Confirmation à 65 enfants; cérémonie assez longue si l'on fait entrer en ligne les deux sermons anglais et français que Son Excellence avait prononcés. Or, après un diner intime au presbytère, pendant que l'on causait tranquillement, la sonnerie du téléphone retentit. On m'annonce que trois personnes avaient fait le voyage de Lac-Ste-Anne à Fort-Saskatchewan, pour avoir l'avantage d'être confirmées. "Mais, répondis-je, la cérémonie est terminée et ce n'est pas l'habitude qu'on la renouvelle; il est préférable pour ces personnes d'attendre une occasion plus favorable. Cependant je fais part de cette nouvelle à Son Excellence qui me dit vivement: "Dites leur de venir, je suis prêt à les confirmer; leur esprit de foi me touche profondement et il ne sera pas dit qu'ils ont entrepris un si long voyage inutilement." Quelques instants après on voyait arriver trois pauvres métis vêtus misérablement, accompagnés de leurs femmes et leurs soeurs. Et Mgr dans sa charité recommença la cérémonie de la Confirmation.

Excellence, laissez-moi vous dire, en présence de votre clergé, combien nous avons été, à cette occasion, touchés de votre condescendance, de votre bonté et de votre charité toute apostolique, se prodiguant à ces métis, personnes les plus pauvres et les plus deshérités du pays.... D'aucuns trouveront, peut-être ce fait indifférent, mais pour le plus grand nombre, il a une très haute portée. Il nous fait comprendre, Excellence, que nous sommes surs de trouver en vous un chef dévoué, un Pontife au coeur ouvert et débordant de charité. — En retour, vous pouvez compter sur notre profond respect, notre dévouement fidèle et aussi sur notre plus sincère et constante affection.

DETROIT, Mich.— Dans un discours prononcé à la radio, le Père Charles-E. Coughlin a averti la nation américaine qu'elle faisait face actuellement à une "crise constitutionnelle" qui pourrait "réléguer la constitution au musée".

ROME.— Le professeur Achille Monti, 74 ans, savant bien connu qui fut professeur aux universités de Palerme et de Pavie, est mort.

Les recherches de Monti ont contribué pour beaucoup à la lutte du monde médical contre la malaria, la pneumonie et la typhoïde abdominable.

DETROIT.— L'union des ouvriers de l'automobile, affiliét au Comité d'Organisation Industrielle de John-L. Lewis, a déclaré la grève dans les ateliers de la Compagnie Chrysler, après que la direction de celle-ci eut refusé de reconnaître l' "Automobile Workers Union" à l'exclusion de toute autre union. La grève immobilise 50,000 ouvriers.

Coin du Fermier

Vers la Corporation Agricole

"L'Ami du Clergé", la grande revue ecclésiastique de France, publie dans son dernier numéro, un important article sur la crise rurale. Nous en détachons cet extrait consacré à la corporation agricole.

La crise agricole dure. Le paysan ne peut pas rester dans sa routine, ni dans son individualisme. Autrement il est asservi aux entreprises capitalistes qui le fournissent d'engrais et d'outils ou réclament ses produits. Heureusement entre le vieux libéralisme et l'étatisme menaçant, une issue existe, une organisation professionnelle *indépendante, évoluant* vers son achèvement, c'est-à-dire vers la corporation agricole.

Sous cet angle, le monde agricole ne s'offre pas comme une terre vierge, où chacun puisse bâtir selon le tracé de ses utopies. Depuis plus de 50 ans qu'existent les syndicats agricoles (dès la loi de 1884), du bon travail a été fait. Entre beaucoup de nos cantons et villages, en dépit des défiances et des routines, syndicats, mutualités et coopératives se sont implantés, groupant les vrais terriens qui y apportent leurs seuls intérêts professionnels. Un grand pas a été franchi après la guerre, avec l'institution des Chambres départementales d'Agricultures (1924), vrai corps représentatif des agriculteurs et de leurs associations locales. Dès le début et spontanément, les présidents de ces Chambres se réunirent en une Assemblée annuelle et s'adjoignirent un Secrétariat permanent. Il a fallu attendre 1935 pour que cette création fût officiellement reconnue. Ainsi se dessine la corporation de demain.

Déjà ces Chambres sont des organes consultatifs, agissant (par leurs voeux, leurs projets, leurs enquêtes) sur les pouvoirs publics dans le cadre départemental ou régional. Outre les modifications qui sont réclamées pour leur mode d'élection, le pas décisif vers le régime corporatif sera franchi, si on leur accorde les pouvoirs qu'elles réclament pour la gestion du bien commun professionnel:

"....Pouvoir règlementaire pour l'application des lois agricoles et l'organisation de la production et de la vente des produits agricoles; le droit de créer des Commissions paritaires, etc. (Elles) auraient pour agents d'exécution les syndicats corporatifs locaux, non obligatoires, mais au secrétariat desquels tous les agriculteurs seraient enregistrés afin que les règlements adoptés par les Chambres départementales corporatives puissent être appliqués même aux réfractaires".

Parfois il semble que l'étape doive être vite franchie, et parfois on a l'impression que le but s'éloigne. D'un côté, les pouvoirs publics ne sont pas toujours disposés: ainsi le projet de loi sur l'Office du Blé a été établi et déposé au Parlement sans même que la Chambre nationale de l'Agriculture fût consultée! D'un autre côté, le monde paysan est flottant entre l'individualisme et le besoin de s'organiser. Il semble pourtant qu'une mentalité favorable se dégage actuellement. Et c'est pourquoi socialistes et communistes se hâtent pour diriger le mouvement selon leur mystique.

Une autre difficulté surgit dans les régions de grande culture par suite de l'existence d'un prolétariat agricole. Celui-ci se groupe en syndicats distincts des syndicats d'exploitants. Lidée était dans l'air depuis longtemps; les événements de juin en ont précipité la réalisation. Pour ne pas être en retard sur les socialistes, des syndicats chrétiens se sont constitués. Ils forment la Fédération des Syndicats libres des Travailleurs de la Terre, rattachée à la C.F.T.C. Cette spécialisation par l'union de tous dans la corporation. Les ouvriers et leurs syndicats pourront y avoir leur représentation, comme il doit arriver pour les autres branches de l'économie. Ainsi, selon l'heureuse formule du P. de Ganay: "L'unité de la famille professionnelle n'est pas brisée, mais transportée seulement de l'échelon syndical à l'échelon corporatif supérieur."

* * *

PLAN D'ETUDE SUR L'ORGANISATION CORPORATIVE

Les plans d'étude que publie l'Ordre nouveau peuvent maintenant être obtenus en feuillets séparés. Trois seront consacrés à l'organisation corporative. Le premier vient de paraitre, accompagné d'une intéressante bibliographie. On trouvera difficilement un meilleur moyen pour bien connaitre cette organisation. Ces feuillets se vendent 10 sous la douzaine, 70 sous le cent à l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

Attitude du Y.M.C.A.

GENEVE — Le bulletin des Y.M.C.A. annonce que les Unions chrétiennes de la Suisse alémanique ont "décidé de se tenir à l'écart du Rassemblement Universel pour la Paix (RUP), comme constitué uniquement de personnes orientées politiquement, car tout travail pacifiste humain détaché de l'action de Dieu ne peut conduire qu'à des échecs". C'est la seule attitude que puisse prendre tout groupement chrétien vis-à-vis d'une organisation à laquelle les communistes participent et qui s'occupe plus de propagande en faveur des fronts populaires et de l'URSS que de la paix.

Démission de Baldwin

LONDRES.— Il se peut que le premier ministre ne préside pas à la conférence impériale, qui se tiendra après les fêtes du couronnement, pour discuter de la politique des armements étrangers et de la défense de l'empire. Il appert que M. Baldwin démissionnerait durant les vacances parlementaires de Pâques et qu'il serait remplacé par Neville Chamberlain. Il est possible que Baldwin soit créé pair anglais et qu'il aille siéger à la Chambre des Lords.

Pour dissiper une fausse impression

De "L'Action Catholique" de Québec

Il arrive ce que nous attendions depuis longtemps: Aberhart avoue son impuissance à établir, tel que promis, le crédit social en Alberta.

Dans les temples de la finance et dans les cercles de la politique traditionnelle, on entonne à pleine voix un chant de victoire, sans se demander ce que l'on a fait soi-même de pratique pour l'amélioration des conditions économiques actuelles.

Dans son aveu d'impuissance comme dans ses promesses, Aberhart se montre plus sincère qu'un grand nombre de politiciens et de financiers. Ne sommes-nous pas habitués à voir plutôt les politiciens s'agripper au pouvoir par toute espèce de stratagème, lorsqu'ils faillissent — chose fréquente — *dans l'accomplissement de leurs promesses?*

L'échec d'Aberhart était à prévoir pour plusieurs raisons: 1—système monétaire avant tout, le crédit social est une matière fédérale et non provinciale; 2—les conditions économiques de l'Alberta, par suite des excès commis par ceux qui, aujourd'hui, s'évertuent à discréditer Aberhart, sont de celles qui absorbent toutes les énergies d'un homme d'Etat; 3—la Finance et ses scribes se sont acharnés à démolir ce premier ministre qui préfère le bien-être du consommateur au profit du producteur; 4—un système neuf comme le crédit social ne pouvant s'implanter dans un pays sans heurter les préjugés que seuls une longue campagne d'étude et d'éducation peut vaincre, l'entreprise d'Aberhart semblait prématurée.

De plus, il convient d'ajouter qu'Aberhart a probablement affaibli sa cause en s'écartant de la véritable théorie créditiste, ce qui a même causé un différend sérieux entre lui et le major Douglas et Hargrave.

* * *

Aux ignorants et aux hommes de mauvaise foi qui affirment **la faillite du crédit social en Alberta, il faut** donc répondre: 1—que M. Aberhart ne voulait pas établir un véritable système Douglas; 2—que la réparation des erreurs administratives commises en Alberta par les adversaires d'Aberhart ont empêché celui-ci même de commencer l'application du crédit social.

Que l'on dise que le parti appelé Crédit social subit un échec, nous en sommes. Mais le système est une toute autre affaire; et ce n'est pas honnête de les confondre, car le système du crédit social n'a nullement été à l'épreuve en Alberta.

Le parti du crédit social, comme tous les autres partis politiques, ne nous intéresse que dans la mesure où il fait du bien. Et la politique est chose complexe au point que notre système pour un parti à cause de certaines initiatives dont il a seul le courage ne peut nous lier à lui en aucune façon.

Mais autant les partis nous laissent indifférent, autant leur programme nous intéresse, de même que la manière dont ils l'exécutent et le temps que cela leur prend, lorsqu'il y a péril en la demeure.

En face des désastres économiques imputables aux procédés financiers contemporains et de l'impuissance manifeste des mêmes procédés à restaurer le monde économique, il est rigoureusement logique de chercher des solutions aux maux modernes ailleurs que dans les méthodes économiques d'un siècle passé qui ne ressemblera probablement pas beaucoup à celui qui vient.

* * *

Nous ne sommes pas de ceux qui croient l'humanité disposée de souffrir et de travailler. Depuis la faute originelle, Dieu veut qu'il y ait dans le monde de la pauvreté, de la maladie, des épreuves; et il y en aura toujours.

Mais le plan providentiel nous impose quand même une lutte courageuse et chrétienne contre l'épreuve; Dieu veut que nous aidions charitablement nos frères à connaitre un certain bonheur terrestre, présage du bonheur éternel; Il souffre de voir que tant d'hommes, qui se disent chrétiens, semblent avoir besoin d'un entourage de pauvreté pour mieux jouir de leur propre aisance.

Aussi est-il sage d'étudier, sous la direction d'hommes **de doctrine** et **comprenant bien leur temps**, des systèmes de distribution économique qui correspondent mieux que les anciens aux **conditions nouvelles** engendrées par la science le machinisme et la rationalisation.

* * *

Sans accepter toutes les théories des créditistes, il faut cependant combattre l'anomalie d'une génération mieux pourvue que les précédentes pour produire l'abondance et se privant néanmoins de façon inouïe dans un nombre incalculable de ses membres.

Puis, suffit-il de crier Seigneur! Seigneur! N'est-ce pas notre devoir à tous d'étudier les moyens propres à faire cesser la plus stupide des crises économiques: celle qui, pour éviter la surproduction, ferme nos usines au moment où tant de nos frères cherchent en vain de l'ouvrage et vivotent plutôt qu'ils ne vivent?

Nous ne nous reconnaissons pas la compétence voulue pour dire si le crédit social, dans son ensemble, est applicable; mais nous serions étonné, si la crise se dissipait sans l'application des quatre principes suivants, qui sont à la base du crédit social: 1—l'établissement d'un équilibre constant, par voie de statistiques scientifiques, et non plus seulement par le faux régulateur du profit, entre la production et la consommation, cela en vue d'éviter les désastreuses alternances d'inflation et de déflation qui secouent périodiquement la société; 2—la nationalisation du crédit, le plus public de tous les services publics; 3—la répartition, l'utilisation au moins, des richesses que l'outillage économique moderne permet de produire et que, faute de pouvoir d'achat chez les consommateurs, nous refusons de produire, bien que des millions d'êtres humains chôment forcément, mangent peu, se vêtent misérablement, se logent dans des taudis, soient mal partagés sous tous les rapports; 4—l'établissement de la monnaie nationale sur l'ensemble des richesses réelles du pays et non plus seulement sur la quantité d'or.

Conclusion: le parti du crédit social et le système monétaire du crédit social sont deux choses qu'il faut distinguer parfaitement l'une de l'autre, même si une puissante propagande profite de l'échec du parti pour semer partout l'impression que le système ne vaut rien et que notre peuple n'a rien de mieux à faire que de se résigner.

CITE VATICANE.— Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans ses appartements, le Pape Pie XI a béni, dimanche, le rose en or qu'il offrira à la reine Hélène d'Italie pour commé-morer le quarantième anniversaire de son mariage avec le roi Victor Emmanuel.

Durant les 15 années du règne du Pape Pie XI, deux autres reines, la reine mère Elisabeth de Belgique et l'ancienne reine Victoria d'Espagne, ont reçu cette haute distinction papale".

Le nonce papal pour l'Italie, Mgr Borgongini Duca, portera ce cadeau à la reine Hélène, quelque temps après Pâques.

Vers Madrid



Franco

COLLÈGE DES JÉSUITES

LAUREATS DU MOIS DE FEVRIER

CLASSES:	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	Médaille d'Honneur
Philosophie	Victor Gagné, Jack Fish Lake, Sask.	Roger Le Naour, St-Denis, Sask.	Gérard Diamond, Lundbreck.
Rhétorique	Albert Langevin, St-Vincent.	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Louis Bérubé, Richard, Sask.
Belles-Lettres	Gustave Houle, Bellevue, Sask.	Raymond Pigeon, Edmonton.	Robert Brunelle, Duck Lake, Sask.
Versification	Laurent Gareau, Bellevue, Sask.	Robert Olinger, Rolla.	Maurice Brosseau, Brosseau.
Méthode	Jean-Paul Drouin, St-Paul.	Paul De Champlain, Legal.	Pierre Gariépy, Edmonton.
Syntaxe	Maurice Gagné, Lafond.	Ernest Bastide, Edmonton.	Edmond Gamache, Fort Kent.
Eléments Latins	Patrick Donovan, Vancouver.	Walter Fagnant, Vimy.	Armand St-Louis, Picardville.
Senior Commercial	Jean Vachon, Fort St-James, C.B.	Jean Vachon, Fort St-James, C.B.	Fraser Parsens, Kimberley, C.B.
Junior Commercial	Douglas Prenevost, St-Paul.	Douglas Prenevost, St-Paul.	
1ère française	Lucien Beaudin, St-Paul.	Albert Giguère, Vimy.	Lucien Beaudin, St-Paul.
2ième française	Robert Courchêne, Debden, Sask.	Douglas Verville, Aylavik, T.N.O.	Marcel Gravel, Donnelly.
3ième française	Adrien Langlois, Tangent.	Georges Robin, Los Angeles.	Georges Robin, Los Angeles.
4ième française	Ray Edgar, Edmonton.	Joseph Morin, Coronado.	William Mac Nutt, High Prairie.
Second English (Grade VIII)	Arthur Robitaille, Edmonton.	Arthur Robitaille, Edmonton.	
Second English (Grade VII)	Bertrand Regimbald, Legal.	Bertrand Regimbald, Legal.	Bertrand Regimbald, Legal.
Third English	Adrien Langlois, Tangent.	Georges Robin, Los Angeles.	Arthur Laforce, Legal.

Morenz est mort



MONTREAL.—Une grande et populaire figure du hockey vient de disparaître dans la mort presque subite de Howie Morenz, survenue lundi soir, à la suite d'une attaque cardiaque. Il y a à peine un mois, au cours d'une partie il se brisait une jambe. Confiné au lit depuis cet accident, il semblait en bonne voie de guérison, lorsque la mort fit son oeuvre.

Les cercles sportifs du Canada entier ont déploré une si grande perte. Morenz s'était gagné l'admiration de milliers d'amateurs du gouret durant les 15 années de sa carrière.

Ses funérailles auront lieu jeudi, à Montréal. Sa dépouille sera exposée en chapelle ardente au centre du Forum, théâtre de ses nombreux exploits.

Vers un ordre social

(Suite de la page 11)

vrais disciples du Christ, prêts à la réforme personnelle constante, prêchée par l'Evangile, résolus à construire, selon la doctrine sociale de l'Eglise et dans l'esprit de l'Action catholique, le monde nouveau qu'exigent les temps nouveaux. A cet effet, ils travailleront à redresser les abus du libéralisme économique et à apposer aux erreurs du marxisme matérialiste l'idéal chrétien de véritable justice et charité sociale...."

A la même époque, du 10 au 14 septembre, le VIème Congrès de Malines tenait ses assises sous la présidence de Son Eminence le cardinal van Roey, primat de Belgique. Les catholiques et les temps nouveaux, tel était le titre du problème étudié. Les préoccupations des catholiques belges sont identiques à celles des catholiques de France. L'universel désir du monde chrétien, soucieux de suivre les directives pontificales, celui de bâtir un nouvel ordre social, se manifestait une fois de plus. A Malines, la consigne du jour est lourde de réalisations prochaines: "Ni musée, ni exposition, mais un chantier de construction pour y bâtir l'avenir!" Et c'est au secours de l'Eglise que les congressistes, — deux cent mille le dimanche 13 septembre, — font appel "pour les lancer d'un geste plein d'espoir comme de puissantes amarres dans les flots de cet avenir encore si confus et si sombre."

Parmi les témoignages autorisés, celui de M. le Premier ministre Van Zeeland prend une valeur exceptionnelle quand on se souvient des améliorations économiques et sociales par lesquelles l'ancien vice-gouverneur de la Banque Nationale a relevé la Belgique d'une des crises les plus graves qu'elle a peut-être jamais traversées.

"Je ne connais pas à l'heure d'aujourd'hui, lisons-nous dans son discours sur l'Attitude des catholiques devant le devoir civique, une seule doctrine dont la cohésion, la sûreté, la souplesse serrent les réalités immédiates de plus près que celle des encycliques (Rerum novarum et Quadragesimo Anno). Pour moi, après avoir fait le tour, dans le souci d'objectivité scientifique, des grandes doctrines économiques et sociales qui se sont précisées au cours du siècle dernier, je suis arrivé à la conclusion que toutes étaient dépassées par les faits, qu'aucune n'était assez large pour satisfaire aujourd'hui les aspirations qui soulèvent les peuples les uns après les autres. Je ne veux point prétendre que dans les encycliques ou dans les commentaires qui les ont accompagnées se trouvent inscrites en toutes lettres des solutions précises pour toutes les difficultés de caractère économique et social; loin de là; ce dont je suis persuadé, c'est que, greffées sur le tronc des vérités catholiques les indications générales que contiennent les encycliques sont le guide le plus sûr, le corps de doctrine le plus cohérent, qui existe en ce moment dans le monde."

Ces paroles publiquement prononcées par un homme d'Etat contemporain, nous rappellent la tâche qui incombe aux élites chrétiennes de nos jours. Les encycliques contiennent les principes de l'ordre social nouveau, mais, lorsqu'il s'agit de la durée du travail, de la fixation du salaire, de l'économie dirigée, et de tant d'autres questions connexes, nombreuses sont les applications pratiques qui restent encore à préciser. Il n'est donc pas seulement désirable que les élites catholiques étaient et fassent connaître par la parole et la plume la doctrine sociale de l'Eglise jusqu'ici trop méconnue, c'est d'elles aussi que le monde chrétien attend cet effort d'adaptation où le catholicisme a toujours compté des précurseurs. Les marxistes, il est vrai, sont conduits par des intellectuels, mais ceux-ci rejettent nos principes moraux. Les catholiques sont donc assurés de la supériorité morale. C'est elle qui doit les aider à rétablir la cité sur le respect des droits et des devoirs dans la vie individuelle, aussi bien que dans la vie familiale, économique, sociale, nationale et internationale: c'est elle qui doit leur donner la victoire finale dans le dur combat pour instaurer un ordre social nouveau.

J. de Bivort de La Saudée,
"Revue des Deux Mondes"
Janvier 1937.

Service postal aérien pour le Nord

M. James-A. MacKinnon, député d'Edmonton-Ouest aux Communes a annoncé qu'un service de transport de la malle par avion sera inauguré le 17 mars entre Edmonton et le district de la Rivière-la-Paix. Ce service affectera une population de 75,000 personnes, en leur donnant un meilleur service postal et en facilitant les initiatives commerciales dans le Nord immédiat. Ce service sera hebdomadaire. L'avion partira d'Edmonton, le mercredi et atterrira à Fort St-John à 5h. p.m., après s'être arrêté à Peace River, Grande Prairie et Dawson Creek. L'avion ne repartira que vendredi de Fort St-John pour arriver à Edmonton durant la soirée.

Surplus en Ontario

TORONTO.— Le premier ministre Hepburn a annoncé que l'année fiscale se terminant le 31 mars 1937 se terminerait avec un surplus de $7,347,729, soit 12 fois le montant qu'il avait prédit il y a un an.

M. Hepburn a déclaré que le budget de la prochaine année fiscale rapportera un surplus de $2,282,905. La taxe d'amusements sera abolie et le coût des licences des véhicules moteurs commerciaux sera réduit de 25

POURQUOI STALINE FAIT-IL CRIER LES ESSIEUX DE SES CHARETTES ?

A distance, il nous a toujours semblé que le récent procès de Moscou était une nouvelle farce macabre.

Les journaux européens ne pensent pas autrement. Leurs considérations diffèrent cependant et elles ne manquent pas d'intérêt.

QUI DONC EST TRAITE ?

Pourquoi cette mise en scène? Pourquoi cette publicité? Staline peut facilement écarter en silence tous ceux qui le gênent. S'il tient à ces retentissants procès dont l'issue ne fait jamais de doute, quelle en est la raison?

Dans le FIGARO, M. d'Ormesson donne l'explication suivante :

"En frappant les "purs" dont les menées occultes menaçaient de saper son pouvoir, Staline sait qu'il risque d'être accusé par l'opinion russe notamment par la jeunesse, de trahir la révolution. Il veut prouver alors que ce sont des adversaires, au contraire, qui la trahissaient en liant intelligence avec ses pires ennemis : le IIIe Reich, le Japon. Dans cette sorte de dialogue de diables que Staline et Trotsky poursuivent au-dessus d'un océan (mais quelle puissance a donc ce Trotsky pour que, seul, perdu dans l'exil, il joue encore un tel rôle!), ce qui nous paraît le plus typique, c'est cette accusation que les deux anciens "camarades", aujourd'hui rivaux acharnés, se renvoient comme une balle, d'être "traître à la révolution". Trotsky accuse Staline d'avoir vendu l'oeuvre de 1917 aux Etats bourgeois, d'agir en plat sauveteur du capitalisme. "Le vrai communisme, c'est moi qui le détiens", dit-il. Et Staline de répondre que les "trotskytes", en intriguant avec Berlin, avec Tokio, en se préparant à livrer des territoires soviétiques aux Etats "fascistes", en sabotant l'U.R.S.S., ont donné la mesure de leur traîtrise. "Le vrai communisme, c'est moi qui le défends", déclare-t-il.

Ainsi Staline poursuit une double opération. Il terrasse des adversaires, il détruit des foyers d'intrigues, des noyaux de résistance possible. En même temps, il se pose en "mainteneur" des principes et de l'Etat communistes. Il cherche à la fois à se protéger et à se justifier. Dès qu'il s'agit de son propre destin, Staline sait user d'étonnantes ressources. Sait-on quels sont les derniers mots que Lénine expirant grifonna au crayon? "Méfiez-vous de Staline...."

Les Russes ne se sont pas méfiés de Staline. Aussi sont-ils **"revenus au tzarisme pur et simple mais le plus farouche, le plus reculé, le plus asiatique, celui des princes de Moscou", ajoute notre éminent confrère. Le Tsar Iossif règne sur un peuple d'esclaves, et rien ne manque pour recréer le climat d'antan, pas même le terrorisme.**

LE FRUIT DE LA COHESION !

Aux propagandistes du soviétisme en France, Saint-Brice fait remarquer dans le JOURNAL, de Paris :

"Nous a-t-on assez répété que le régime de la IIIe Internationale a réalisé la pleine cohésion de l'équipe gouvernementale, qu'elle a assuré la stabilité d'un pouvoir exécutif fort et indiscuté, qu'elle a développé le sens national et fait de l'étatisme un puissant instrument de renaissance économique. Pas un de ces potulats qui ne soit pris en flagant délit d'erreur.

"En fait de solidarité, les héritiers de Lénine, tous les principaux collaborateurs du pontife du bolchevisme sont ou fusillés ou sous le coup d'inculpations et même d'aveux qui les destinent au peloton d'exécution. Et le plus curieux est que la discorde ne s'est pas manifestée dans les heures critiques du début. Elle se produit parce qu'une équipe est accusée d'occuper trop longtemps la place et de s'embourgeoiser dans l'exercice du pouvoir. La dictature la plus rigoureuse n'a pas supprimé cette opposition, dénoncée comme le fléau du libéralisme bourgeois. Elle l'a seulement ramenée aux conspirations, comme aux plus beaux jours du tsarisme".

Il y a pis encore.

Au cours du procès, des statistiques ont été dévoilées attestant qu'en une seule année, on a rapporté 2,000 accidents de chemins de fer. Bien peu de pays non soviétisés, non socialisés pourraient se vanter d'un aussi tragique bilan.

LE PARADIS BOLCHEVISTE !

Dans l'ECHO de Paris, Henri de Kérillis reprend l'idée de Saint-Brice et la regarde sous un autre angle :

Le procès de Moscou doit être monté en épingle par notre propagande, car il met en lumière ce fait indiscutable qu'en vingt ans le communisme russe n'est pas arrivé à restaurer un ordre normal. Si Staline en est réduit à faire fusiller les uns après les autres tous les vétérans de la vieille garde de Lénine, c'est évidemment qu'il se heurte à des résistances, à des mécontentements, à une opposition violente. Tout n'est donc pas pour le mieux dans le meilleur des mondes au paradis bolcheviste. Le régime n'a réalisé ni l'unité morale, ni l'accord idéologique, ni la paix intérieure. Il n'a fait des hommes libres. Il n'a pas brisé les chaînes des multitudes. Il ne se maintient que par la terreur et le massacre.

Les propagandistes du communisme ne nous parlent pas de cette situation qui frappe pourtant tout observateur attentif.

COMME LA REVOLUTION FANCAISE

La révolution russe donne des fruits qui ne sont guère meilleurs que ceux de la révolution française. Ils sont même plus amers selon la remarque de Gustave Hervé dans la VICTOIRE :

"Un jour vient toujours, dans les révolutions, où une partie des chefs du mouvement, les plus réalistes, considèrent que la construction d'un monde nouveau n'est pas aussi facile qu'on l'avait cru. On se heurte à mille difficultés imprévues, aux embarras financiers, surtout. On a beau faire marcher la planche aux assignats ou la planche à tirer les roubles, on ne fait qu'aggraver les obstacles, qui exaltent le patriotisme. Il y a le désir de tous les profiteurs du nouveau régime, leurs familles, leurs amis, qui se lassent du désordre — sentiment très humain! — qui voudraient bien stabiliser la révolution, ou plutôt l'adapter aux nécessités de la vie; derrière eux, la grande masse des hommes et des femmes aspirant au repos, au calme. Parmi les exaltés, les illuminés, les fous et les ambitieux qui ont, par leur audace, assuré le triomphe de la révolution, ceux qui ont quelque bon sens ou quelque pondération songent qu'il est temps de s'arrêter et même de faire machine en arrière. Les plus fous, les plus exaltés, ou ceux dont l'ambition n'a pas été satisfaite, réclament juste au même moment l'extension de la révolution, pour briser tous les obstacles, et, au besoin, faire des guerres de prosélytisme au dehors.

Alors, la lutte à mort, éclate entre les révolutionnaires de la première heure".

Non! en dépit de leurs mensonges, les agents de Moscou ne réussiront pas à nous faire croire au paradis soviétique. Quand les charrettes laissent crier leurs essieux comme celles de l'U.R.S.S. c'est qu'elles manquent de graisse.

Non ! quoi qu'ils disent, les "rouges" n'ont pas le lubréfiant qu'il faut pour obtenir un roulement parfait du char de l'Etat.

Louis-Philippe ROY.

MEDITATION QUOTIDIENNE

"La femme gracieuse trouvera la gloire;
"Et les forts auront la richesse".
(Les Proverbes, XI-16)

Inutile de chercher les charmes extérieurs si l'âme est vile et grossière;

Elle marque de son scellé l'être entier. Si je veux paraître gracieuse pour mon époux et mes petits,

Il faut que je veille sur la toilette de mon âme, plus encore que sur celle de mon corps de poussière;

Le secret de ces personnes captivantes qui nous gagnent le coeur sans que le regard ne s'arrête aux habits.

Mais, il faut compter avec la nature et ses grandes et ses petites misères!

La toilette surnaturelle a souvent besoin de ravaudage et il manque des pièces au trousseau.

Je suis pauvre et mon âme est pauvrement vêtue; ses lacunes me désespèrent.

La revue de ses vertus se fait aussi vite que celle de ma garde-robe. Nudité de l'arbrisseau.

Sorti de terre, au printemps, faible, avec de frêles rameaux sans feuillée.

Je voudrais, pourtant, captiver vos regards, Maître et ceux de mon époux

Et des autres de ma maison. Je voudrais les enivrer, à la veillée,

Dans la paix du soir et à toutes les heures, de ces parfums immatériels, très doux.

Je voudrais charmer mes enfants, jour et nuit, par ces grâces qui s'imprègnent dans les âmes,

Au moindre frôlement. Aidez-moi, Maître, à refaire ma toilette d'épouse et de maman.

Une toilette simple, mais riche de ces vertus, qui traversent le prisme de l'être comme des flammes

Et déposent dans les coeurs, du dévoûment et de l'amour, le précieux talisman.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Politique Provinciale

(Suite de la page 6)

Au mois de décembre, le premier ministre parla d'établir le Crédit social et de payer des dividendes "si cela était nécessaire."

Aujourd'hui, il n'y a pas de plan, pas de conseiller et on ne mentionne même plus le nom de dividendes.

Au mois d'août 1935, le parti créditiste fit savoir à l'électorat que s'il était porté au pouvoir, chaque citoyen de la province recevrait mensuellement un dividende de $25. après que 18 mois au plus se seraient écoulés.

Le premier ministre, avant l'élection, dans le "Social Credit Chronicle" non seulement le promit, mais il le garantit. Le parti du C. S. connaissait la détresse qui existait en cette province et désirait rétablir l'ordre dans l'anarchie économique par l'application des théories du major Douglas. "Je suis prêt à admettre que le parti C. S. croyait sincèrement qu'il pourrait payer un dividende de $25 par mois.

Cependant, comme il doit maintenant constater que cette promesse ne pourra jamais être tenue, la seule chose qu'il puisse consciencieusement faire est de demander au gouvernement de résigner.

M. ABERHART IRA A LONDRES

A un caucus des députés créditistes, il fut décidé, à l'unanimité, que l'hon. M. Aberhart représenterait l'Alberta aux fêtes du couronnement le 12 mai. Le caucus n'a rien décidé au sujet des dépenses que nécessitera un tel voyage. On croit que la province paiera directement ou indirectement les dépenses du premier ministre.

Au jour même où les créditistes décidaient que M. Aberhart irait à Londres, le premier ministre Bracker, du Manitoba, annonçait qu'il s'abstiendrait d'y aller à cause des dépenses qu'occasionnerait un tel voyage à sa province. "Ce serait injuste à la population d'entreprendre ce voyage lorsque l'argent ne peut provenir que de contribuables durement frappés. Nous traversons des temps critiques. Nous nous efforçons de servir le peuple et d'équilibrer le budget. Rien ne doit s'ériger en obstacle devant ces devoirs."

LE GOUVERNEMENT METTRA EN VIGUEUR UN SYSTEME DE LICENCES

Chaque travailleur, chaque professionnel et chaque homme d'affaires de la province devra s'inscrire en vertu d'un système de licence qui donnerait au gouvernement le pouvoir d'empêcher quelqu'un d'exercer son métier ou sa profession sans une licence. C'est ce qui ressort d'une loi qui a subi la deuxième lecture en Chambre. Cette loi a été pilotée par l'hon. Dr Cross, ministre du Commerce et de l'Industrie.

En vertu de cette loi, chaque personne qui s'engage dans "tout commerce, industrie ou une occupation devra s'inscrire. Par un ordre-en-conseil, le gouvernement aura le pouvoir de fixer le taux de l'inscription, de déterminer les termes de cette inscription et d'édicter les règlements relatifs aux pratiques, système et méthodes en rapport avec n'importe quelle entreprise.

Toute personne qui dirige une entreprise commerciale sans licence est passible d'amende ou d'emprisonnement et le ministre du commerce et de l'industrie aura le droit de suspendre ou d'annuler la licence de toute personne qui a violé, en plus d'une occasion, la loi ou toutes autre loi de la province.

La loi va même plus loin en autorisant le ministre à refuser toute demande d'inscription pour une licence ou d'en renouveler l'inscription "s'il le juge à propos."

Les municipalités n'auront pas le droit d'émettre des licences commerciales aux personnes qui ne sont pas inscrites en vertu de la loi provinciale.

Cette loi, croit-on en certains milieux, donnerait au ministre de l'industrie et du commerce le pouvoir de défendre à n'importe qui dans la province de se chercher un emploi conforme à ses goûts, si le ministre juge à propos de le faire.

M. J. J. BOWLEN DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'"ALBERTAN"

Dans une série de huit questions, M. J.-J. Bowlen, chef de l'opposition libérale, a demandé au gouvernement de lui fournir un rapport complet sur les opérations de "The Albertan Publishers Ltd.", qui publient le "Calgary Albertan", porte-parole officiel du gouvernement crédit social.

M. Bowlen demande les d tails relatifs à la gestion financière de l'Albertan durant l'année 1936 et aux échanges des parts jusqu'à date.

LES COOPERATIVES DOIVENT $1,626,152.77 A LA PROVINCE

Au premier décembre 1936, les sociétés coopératives de crédit de cette province devaient au gouvernement provincial la somme de $1,626,152.77. C'est ce qu'a annoncé l'hon. Solon. E. Low, trésorier provincial. C'est une augmentation d'environ $52,000 sur le montant de l'année précédente.

M. Low déclara que de nouveaux prêts octroyés aux membres des sociétés se chiffraient par $83,408.54. Les remboursements durant la même période s'élevaient à $145,035.48. L'intérêt ajouté aux prêts se chiffrait par $13,273.18.

UNE COMMISSION DE PRIX MINIMUM

M. W.-R. King, député créditiste de Cockrane, a demandé au gouvernement d'établir une commission semblable à celle des utilités publiques, laquelle aurait le pouvoir de fixer le prix minimum auquel n'importe quelles marchandises ou services pourraient être vendus dans la province.

Une telle commission rendraient des services d'une valeur inappréciable aux fermiers, dit M. King. Elle placerait dans leurs mains le pouvoir d'achat qui leur appartient en vertu de leur travail. Le gouvernement peut établir cette commission sans courir le risque d'être déclaré invalide par nos cours de justice.

M. King déclara qu'aujourd'hui toutes les branches de l'agricutlure produisaient des marchandises qu'ils étaient obligés de vendre à un prix inférieur au coût de la production.

LE PROBLEME DES REGIONS ARIDES

M. E.-P. Foster, député créditiste de Didsbury, a déclaré le parti crédit social, est toujours déterminé à établir le Crédit social.

Il souligna la nécessité de s'occuper du problème de la sécheresse. "Nous n'avons pas eu la visite de la gelée destructrice, mais nous avons été éprouvés par la pire sécheresse que la province ait subie depuis 40 ans." Une vaste superficie de la partie sud de la province est aux prises avec cette calamité de la sécheresse. La tâche de réhabiliter l'agriculture dans cette région devient de plus en plus difficile, M. Foster croit que tout ce territoire devra être consacré à l'élevage du bétail.

S'efforçant de réfuter les accusations de l'opposition, M. Foster accusa le gouvernement fédéral de n'avoir point tenu ses promesses à l'endroit de la province. Il dit que l'Alberta avait été injustement traitée. "Alors que la Colombie-Anglaise a reçu, il y a deux semaines, $2,000,000 pour son fonds de secours, l'Alberta n'a rien reçu, bien qu'elle ait besoin d'argent pour soulager le chômage. Est-ce juste?"

M. Foster parla de la loi de réduction des dettes, déclarée inconstitutionnelle par la cour suprême de l'Alberta. "Laissez-moi vous avertir, dit-il, qu'à moins que les premiers ministres de ce pays et les présidents des autres pays ne prévoient les événements qui s'annoncent, ils s'éveilleront un bon matin pour constater que le pouvoir est aux mains d'une classe qui ne demandera pas si telle loi est constitutionnelle ou non, mais verra à ce qu'elle soit constitutionnelle sans se préoccuper des résultats.

M. Foster soutint que la situation financière de la province sous le présent système n'avait montré qu'une légère amélioration. Il dit que les intérêts financiers étaient toujours décidés à ne pas lâcher prise sur le fermier.

M. Foster dit que l'on avait essayé de faire croire que le capital fuyait de la province. "Je doute que cela soit vrai. Mais, même si cela était vrai, quel mal aurait été fait? Ces capitaux étaient des valeurs improductives composées d'argent et de crédit qui ne pouvaient servir à la production mais qui étaient simplement aux mains des corporations financières. Ces valeurs n'ont joué aucun rôle dans le progrès économique de cette province et par conséquent étaient inutiles.

UNE LOI QUI FIXERA LES PRIX MAXIMUM ET MINIMUM

L'hon. Dr W.-W. Cross, ministre de l'industrie et du commerce, a présenté devant la Chambre une loi qui donnera au gouvernement le pouvoir de fixer les prix maximum et minimum sur tous les produits vendus en Alberta. La loi exigera que toutes les factures relatives aux marchandises achetées en dehors de la province soient présentées au ministre de l'industrie et du commerce.

Le ministre aura aussi le pouvoir d'investiguer n'importe quelle affaire commerciale ou industrielle.

Cette fixation des prix s'appliquera aux produits agricoles, minéraux, pétrolifères ainsi qu'a n'importe quelles autres marchandises.

Le ministre pourra établir des codes pour n'importe quelle ligne d'entreprise commerciale, stipulant des règlements relatifs aux méthodes, systèmes et pratiques à suivre. La loi pourvoit à la nomination d'une commission de consultation qui dirigera le commerce de la province.

Si une personne vend ou annonce des marchandises au-dessus du prix maximum ou au-dessous du prix minimum qui peuvent être fixés, le ministre a le pouvoir de suspendre ou d'annuler la licence de cette personne, de fermer son établissement temporairement ou permanemment. Si on le lui demande, toute personne à la tête d'une entreprise industrielle ou commerciale, devra soumettre au ministre un rapport de son entreprise.

IL Y A TROP DE DEPUTES, PENSE M. DUGGAN

M. D.-M. Duggan, chef conservateur, croit que la législation provinciale compte trop de députés. C'est une cause de fortes dépenses. C'est pourquoi il a présenté une résolution à l'effet de réduire substantiellement le nombre des députés. M. Duggan suggéra que les comtés soient remaniés. Le système de votation devrait aussi être changé afin de premettre aux groupes minoritaires d'avoir une représentation équitable. M. Duggan suggéra aussi une réorganisation du cabinet, de façon à réduire le nombre des portefeuilles qui se chiffre actuellement par neuf.

"SI NOUS NE POUVONS TENIR NOS PROMESSES, NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE GARDER NOS POSTES"

Telles sont quelques-unes des paroles prononcées par M. S.-A.-G. Barnes, député créditiste d'Edmonton, au cours du débat sur le discours du trône. Il déclara que "comme gouvernement, nous n'avons pas réussi à faire disparaître la pauvreté et le chômage comme nous l'avions promis."

"Si nous ne pouvons administrer comme nous l'avons promis, nous ne pouvons garder les postes que nous détenons à titre de représentants du peuple et nous devons, si nous sommes honorables, céder notre place à d'autres qui comprennent mieux la science de gouverner."

En demandant à la Chambre d'agir, M. Barnes déclara: "Notre mandat était clair et je crois que nous devons concrétiser le mandat populaire par une action législative. Si nous échouons durant cette session, nous ne pourrons échapper à la vindicte populaire. Le conseil exécutif ne sera pas le seul blâmé, nous le serons tous, du premier ou dernier. Nos continuelles promesses de faire quelque-chose ne berneront plus notre population. D'aucuns peuvent dire que les autres gouvernements sont demeurés au pouvoir sans exécuter leur promesses. Nous ne pouvons croire que nous pourrons imiter ces gouvernements, parce que nous avons promis davantage: on exigera donc davantage de nous. De plus, les conditions présentes ne nous permettent pas de renvoyer à demain l'exécution de nos promesses."

M. Barnes demanda la nomination d'un comité composé des différents partis, lequel étudierait les diverses réformes à opérer et ferait rapport d'ici à 30 jours.

"Nous ne pouvons retourner devant nos électeurs sans que nous ayons accompli les réformes économiques nécessaires.

"Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons commis bêtises sur bêtises. Nous voulions être différents, mais pendant que nous promettions une nouvelles direction, nous patogions dans les anciennes roulières. Nous avons tout laissé faire par le conseil exécutif. Nous n'avons pu comprendre que la science des élections est une chose et que la science du gouvernement est tout à fait une autre chose.

M. Barnes protesta contre l'élection d'un chef par la majorité. C'est contraire à la démocratie. "Le Crédit social m'a séduit parce qu'on proclamait que ce ne serait pas un parti, mais un mouvement destiné à nous donner la liberté sociale et économique. J'ai douté de ce mouvement. On m'a accusé, et avec raison, de n'avoir point protesté contre ce mouvement quand j'en eus l'occasion.

ADRESSE DES LAIQUES DE LANGUE FRANCAISE

(Suite de la page 9)

Notre jeunesse s'organise et nos vieilles associations paroissiales sont toujours bien vivantes. Nos hommes publics: médecins, avocats, députés ou ministre sont tous d'excellents catholiques qui sauront toujours faire bloc autour de leurs évêques pour assurer le triomphe de nos exigences religieuses.

Excellence, les Canadiens français, avec leurs hommages respectueux, sont fiers de vous présenter un faisceau national mais surtout catholique, des plus choisis: je mentionnerai entre autres: nos belles paroisses organisées — nos collèges classiques et couvents — des hôpitaux considérables — plusieurs communautés d'hommes et de religieuses — un clergé séculier qui ne peut pas être plus fervent — une association nationale où se groupe l'élite intellectuelle des nôtres — des cercles de jeunes gens que nous appelons "Avant-Garde" ou s'épanouit un catholicisme enthousiaste et combatif — un journal enfin ou rien de ce qui n'est pas conforme à nos meilleures traditions catholiques et françaises n'a cours.

De tout cela, Excellence, vous serez désormais le conseiller autorisé. Ce sont vos bénédictions qui attireront sur nos entreprises la surabondance de grâces divines que rendent de plus en plus nécessaire les difficultés des temps présents.

Les idées subversives du moment, énervées par la crise économique et par le désordre grandissant, n'ont pas encore d'emprise sur les nôtres qui, grâce à Dieu, gardent leur calme traditionnel; mais cependant, la montée de jour en jour plus rapide d'idées avancées autour de nous ne nous laisse pas sans inquiétude. Nous sommes heureux que vos études antérieures vous aient préparé aux oeuvres catholiques sociales.

Vous allez partager les responsabilités d'un lourd diocèse. Vous y serez puissamment aidé par la protection céleste de Monseigneur Grandin, votre illustre prédecesseur, et par les sages conseils de Monseigneur l'Archevêque, dont les souffrances physiques n'ont fait qu'augmenter la longue expérience, qu'enflammer le zèle, et ne semble enfin qu'intensifier la claire intelligence des situations difficiles.

Pour finir, nous souhaitons de tout coeur que sous votre épiscopat s'accomplisse le rêve qui nous est commun, de voir s'affermir et s'étendre le règne du Christ sur cette terre albertaine.

Les Canadiens français
de la ville et de l'archidiocèse
d'Edmonton.

Les témoins de Jéhovah

(Suite de la page 9)

Vive le glorieux pape Pie XI!
Vive notre bien-aimé Archevêque!
Vivent nos prêtres dévoués!
Vive la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine !
Vive le Sacré-Coeur de Jésus!

Et maintenant, je demande au secrétaire et au trésorier de notre section, de mettre vivement le feu à ces lettres mensongères".

Les camarades Ls-Philippe Nézan et Gérard Derouin exécutèrent sur-le-champ l'ordre de leur chef, devant tous leurs camarades, immobiles et impressionnés.

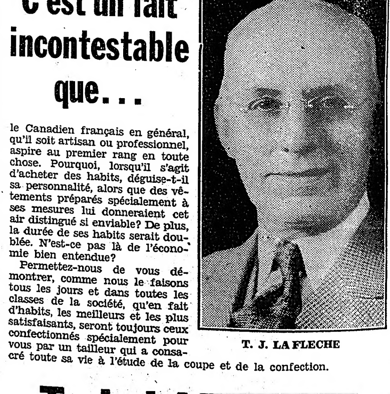
On chanta ensuite le cantique "Nous voulons Dieu...." et l'on se retira dans les diverses classes où les professeurs commentèrent le sens de la cérémonie qui venait de se dérouler".

DONATEURS DU CONCOURS

Donateurs pour le Concours de Français. Lites No. 1.

RR. SS. de Jésus, Couvent St-Michel, Pincher Creek	$ 2.00
D. S. St-Martin, Vegreville	10.00
D. S. Boudreau, Vimy	5.00
D. S. Dunrobin, Vimy	5.00
S. Exc. Mgr E.-A. Deschamps, Arche-aux. de Montréal	5.00
D. S. Racine, Picardville	3.00
Dr. J.-R. Hurtubise, M.P., Sudbury, Ont.	5.15
M. A.-G. Casavant, St-Hyacinthe, P.Q.	5.00
Mgr Frs. Pelletier, P.A., Québec	2.00
Chanoine J.-B.-O. Archambault, St-Hyacinthe	5.00
M. Léon Mercier-Gouin, Montréal	2.00
M. Thomas Vien, M.P., Montréal	10.00
Chanoine P.-N. Desmarais, St-Pie, P.Q	1.00
Juge Arthur Lachance, Québec	2.00
Ernest Maheu, ptre, St-Clet, P.Q.	1.00
Abbé J.-E. Carrier, Lévis, P.Q.	10.00
Mgr Frs. Boulay, P.D., Trois-Rivières, P.Q	1.00
M. Amédée Denault, Québec	1.15
V. Dionne & Fils, St-Georges de Beauce, P.Q	2.00
Mgr Eustache Dugas, P.A., St-Lin, P.Q	10.00
Alliance Nationale, Montréal, Médaille en or.	
D. S. Girouxville, Girouxville	5.00
Mgr P.-J. Fillion, P.A. Québec	2.00
M. P. de L. Taché, Montréal	2.00
M. Henri Lanctôt, Montréal	2.00
Chanoine Emile Chartier, Université de Montréal	5.15
S. Exc. Mgr Georges Gauthier, Arch-coad. de Montréal	10.00
Abbé D. Garon, St-Victor de Tring	5.00
Mgr Célestin Lemieux, P.D., Lévis, P.Q	1.00
R. F. Michel, Collège du Sacré-Coeur Ste-Anne de la Pérade, P.Q.	3.00
Mgr Geo. Miville, P.A. Lévis, P.Q	2.00
Abbé R. Duchesnes, Trois-Rivières, P.Q	1.00
S. Exc. Mgr Georges Courchesnes, Rimouski, P.Q	3.00
Abbé J.-O.-V. Dudemaine, Amos, Abitibi, P.Q	0.50
Abbé Charles Pilon, Montréal	2.00
Mgr L.-A. Paquet, Québec	6 volumes
S. Em le cardinal Villeneuve, O.M.I., Québec.	5 volumes
R. F. Casimir, Collège du Sacré-Coeur, Rimouski	1.00
Mlle Jeannette Routhier, Québec	2.03
S. Exc. Mgr Joseph Hallé, Hearst, Ont.	5.00
Couvrette-Sauriol Ltée, Montréal	5.00
B. Trudel & Cie, Montréal	2.00
Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi, P.Q.	5.00

A SUIVRE


T. J. LAFLECHE